



HAL
open science

La Guerre des Renards : histoire de la violence dans le Pays d'en Haut (1712-1738)

Théo Le Boulch

► **To cite this version:**

Théo Le Boulch. La Guerre des Renards : histoire de la violence dans le Pays d'en Haut (1712-1738).
Histoire. 2016. dumas-01393277

HAL Id: dumas-01393277

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01393277>

Submitted on 7 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

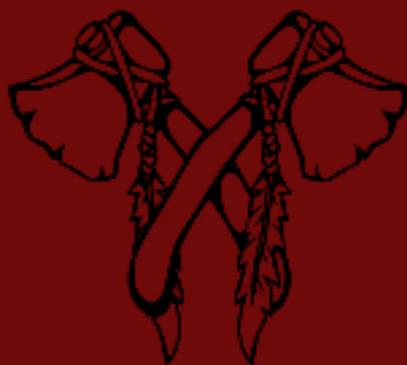


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La Guerre des Renards

Histoire de la violence dans le Pays d'en Haut

1712 - 1738



Le Boulch Théo

La Guerre des Renards

Histoire de la violence dans le Pays d'en Haut

1712-1738

Mémoire de Master 2

Sous la direction de Philippe Hamon

Département d'histoire

Université Rennes 2

CERHIO

Septembre 2016

Remerciements

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont aidé à rédiger ce mémoire. Mon directeur de mémoire à Rennes 2, Philippe Hamon, qui m'a aiguillé et corrigé même lorsque j'étais de l'autre côté de l'Atlantique; Jean-Pierre Le Glaunec, mon directeur de recherche au Québec, qui m'a donné l'envie d'étudier à Sherbrooke et qui m'a conseillé au fur et à mesure que mes recherches progressaient. Ma reconnaissance va également à Malo, qui m'a grandement aidé pour la création de la couverture, à Victoire ainsi qu'à ma sœur Camille pour leur patiente relecture. Je tiens à remercier tous mes amis qui m'ont soutenu lors de l'écriture de ce mémoire et qui m'aidèrent à évacuer le stress lorsque la rédaction piétinait. Enfin, ce mémoire je le dois à mon père qui me donna le goût pour l'Histoire, et à ma mère, qui m'a toujours poussé à poursuivre mes études.

Table des matières

Liste des cartes, des illustrations	6
Liste des abréviations	7
Introduction	8
<i>Historiographie</i>	14
<i>La Guerre des Renards</i>	16
<i>Problématique</i>	19
<i>De la guerre primitive</i>	21
<i>Présentation des sources</i>	23
Première Partie : L'Ouest s'embrase. 1712-1716.	26
Chapitre I : une nouvelle colonie.	27
<i>La Fondation de détroit</i>	27
<i>L'installation des amérindiens</i>	33
<i>Début des hostilités</i>	36
<i>Le siège</i>	43
<i>Sur le sentier de la guerre</i>	48
Chapitre II : Porter la guerre en Wisconsin	51
<i>Une alliance à reforgier</i>	51
<i>La petite guerre</i>	52
<i>Instiller la peur</i>	54
<i>La guerre à faible coût</i>	55
<i>L'Empire contre-attaque</i>	57
<i>Terminer une guerre : entre démonstration de force et mansuétude</i>	60
Deuxième partie : Un combat permanent. 1716-1728.	64
Chapitre III : Esclavage	67
<i>Être esclave dans le Pays d'en Haut</i>	70
<i>Empire et esclavage</i>	75

Chapitre IV Une colonie instable	77
<i>Une guerre générale ?</i>	78
<i>Modes opératoires</i>	81
<i>Les objectifs de la guerre amérindienne</i>	83
<i>Adopter un prisonnier ou comment repeupler une nation</i>	86
<i>Tortures et traditions</i>	88
Chapitre V Médiation et diplomatie	91
<i>Les conférences de paix</i>	92
<i>Chefferie et hiérarchie amérindienne</i>	95
<i>Les prérogatives militaires dans l'alliance</i>	97
<i>Esclaves, présents et négociations</i>	99
<i>Guerre et paix</i>	101
Troisième partie : Bain de sang et réconciliation. 1728-1738.	104
Chapitre VI Émigrer pour survivre	105
<i>2000 hommes pour détruire l'Outtagami</i>	106
<i>Plus isolés que jamais</i>	109
<i>Migrations</i>	113
<i>De nouveau encerclés</i>	115
Chapitre VII Combattre pour exister	121
<i>Un génocide oublié ?</i>	122
<i>Les derniers des Renards</i>	125
<i>Survivre pour « être pardonné »</i>	128
Conclusion	131
Sources et bibliographie	134
Annexes	142
Glossaire des nations amérindiennes	146

Liste des Cartes, illustrations et tableau

Cartes et plans

- p. 10 Les Français dans les Grands Lacs, 1710-1737
- p. 38 Détroit, 1711-1712
- p. 61 Expéditions et combats dans le Pays d'en Haut, 1715-1716
- p. 107 Villages des Renards et village des Puants. 1728.
- p. 116 Routes des différentes armées se rendant au fort Renards. 1730.
- p. 117 Carte du fort des Renards. 1730.

Illustrations

- p. 28 Louis XIV délivrant au chevalier Cadillac l'ordonnance pour la fondation de la ville de Détroit.
- p. 56 Un Coureur de bois : Étienne Brûlé à l'embouchure de la rivière Humber.
- p. 73 Esclave des Indiens Renards.
- p. 74 Femme qui condamne à mort un prisonnier / Femme qui donne la vie à un prisonnier.
- p. 82 Guerrier Renard.

Tableau

- p. 79 Raids en Illinois et dans le Pays d'en Haut. 1718-1728.

Liste des abréviations

AN	Archives Nationales
<i>DBC</i>	Dictionnaire Biographique du Canada
<i>JR</i>	Reuben Gold Thwaites (éd), <i>The Jesuits Relations And Allied Documents : Travels and Explorations of The Jesuit Missionaries in New-France, 1610-1791</i> , 73 vol.
<i>MPHC</i>	<i>Michigan Pioneer and Historical Collection</i> (publications de les Michigan Pioneer and Historical Society)
<i>WHC</i>	<i>Wisconsin Historical Collection</i> (publications de la Wisconsin Historical Society)

Introduction

En 1752, un parti d'environ 500 Outtagamis quitta le Wisconsin pour porter la guerre chez leurs voisins, les Illinois. Approchant sous le couvert de la forêt, ils s'arrêtèrent à quelques centaines de mètres du village ennemi. Le soir venu, ils envoyèrent leurs guerriers les plus rapides dans le campement ennemis. A grand renfort de cris de guerres, ces quelques Outtagamis chargèrent et exécutèrent ceux qui avaient le malheur de se trouver sur leur chemin. Les Illinois se réveillèrent et entreprirent de poursuivre ces quelques guerriers, qui quittèrent alors le camp aussi rapidement qu'ils y étaient rentrés. Mais une embuscade attendait les Illinois à la sortie du fort : les Outtagamis avaient attiré leurs ennemis directement sous le feu de leurs fusils. Une volée de tirs s'abattit sur les Illinois avant que ces derniers ne réalisent qu'ils avaient été victimes de la ruse des Renards (le nom français des Outtagamis). Une fois les principaux guerriers Illinois éliminés, les Renards entreprirent de brûler les cabines et de s'emparer d'une quarantaine d'individus avant de quitter rapidement le fort, ayant perdu seulement quatre des leurs.¹

Ce raid n'est qu'un exemple parmi tant d'autres des nombreuses expéditions que menaient les différentes nations amérindiennes de l'Amérique du XVIII^{ème} siècle. La violence qui en résultait devenait le quotidien de toutes les nations du continent, et la guerre rythmait la vie de la communauté. Loin de se terminer avec l'arrivée des Européens, ces guerres et les violences qui en découlèrent, devinrent également le problème des Empires dont les populations étaient (théoriquement) les sujets. En basculant dans la colonisation, les Amérindiens durent modifier leur pratiques tout en composant avec un pouvoir colonial qui gagnait en puissance et en importance.

Lorsque l'on s'attarde sur une carte de la Nouvelle-France telle qu'elle est présentée dans la plupart des manuels scolaires, on ne peut qu'être frappé par l'immensité du territoire que représente cette « tache bleue » en Amérique. De Québec à la Nouvelle-Orléans, l'ambition coloniale française ne semble pas avoir de limites. Loin d'être un empire

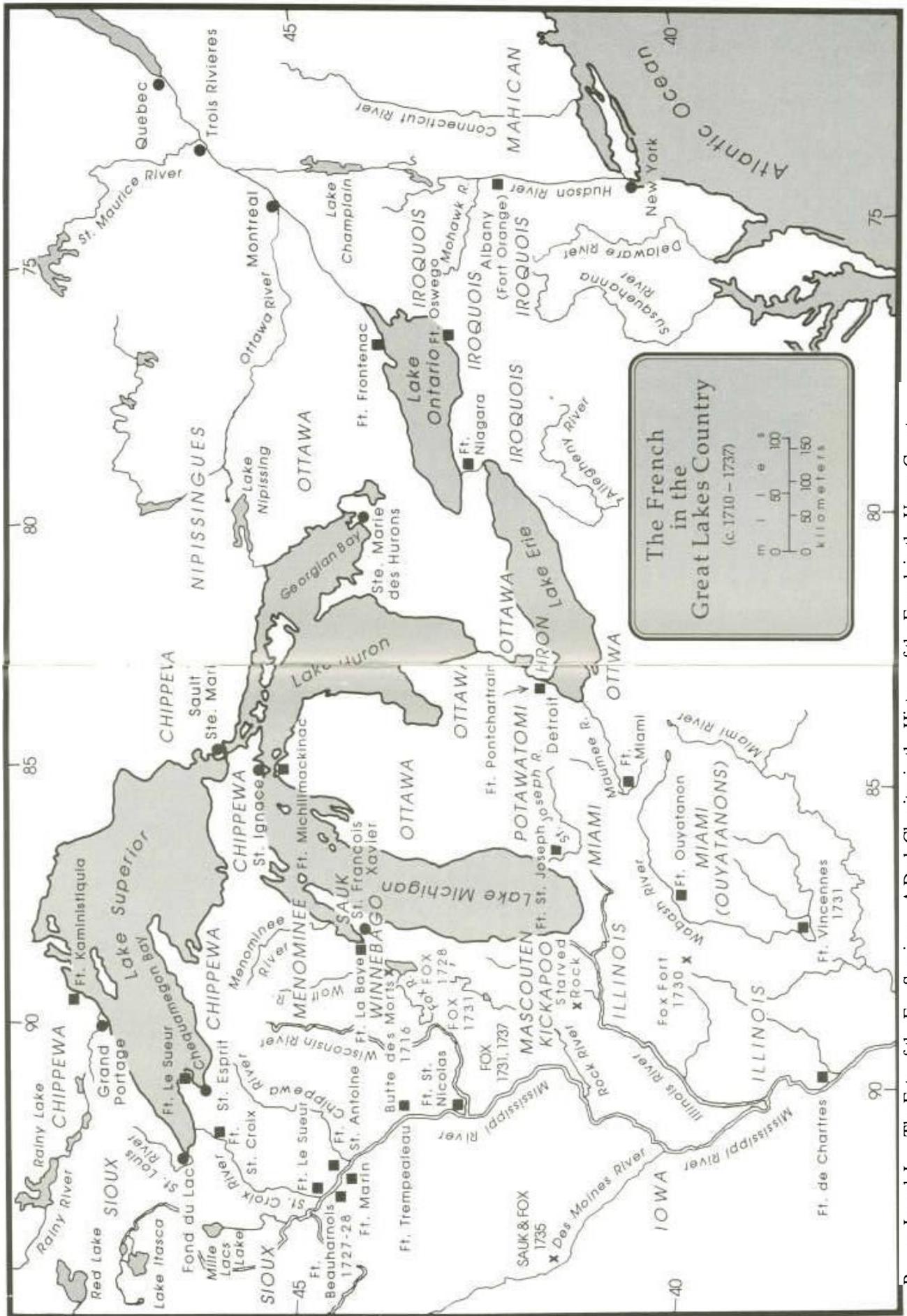
1. Jean-Bernard BOSSU, *Nouveaux voyage aux Indes Occidentales*, Le JAY, Paris, 1768. pp. 150-154. Un autre acompte du raid est donné par Macarty à Vaudreuil en septembre 1752. Raymond Hauser nous livre une analyse du raid à l'ausne de ces deux comptes rendus. Raymond HAUSER « The Fox Raid of 1752: Defensive Warfare and the Decline of the Illinois Indian Tribe. » *Illinois Historical Journa*, vol.86, n. 4, 1993. pp. 210-24.

homogène, la Nouvelle-France était divisée entre le Pays d'en Haut et le Pays d'en Bas. Si ce dernier concentrait les populations de colons autour de Montréal, Québec et Trois-Rivières, le Pays d'en Haut fut largement délaissé par les différents gouverneurs qui voyaient dans cet espace une dispersion des forces vives de la Nouvelle-France.

Cet immense territoire qui s'étend des rapides de Lachine jusqu'à l'embouchure du Mississippi fut découvert par étapes lors de la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce furent tout d'abord Louis Jolliet et le père Marquette (respectivement marchand et prêtre jésuite) qui firent le voyage sur le Mississippi en 1673 et qui découvrirent le Pays des Illinois. Par la suite, Robert Cavelier de La Salle entreprit de découvrir l'embouchure du Mississippi, ce qu'il fit en 1689. Le Pays d'en Haut apparaissait alors comme un immense territoire vierge où pouvait s'implanter l'Empire français. La colonie fut ensuite peu à peu laissée à l'abandon, et vivait au gré des initiatives privées ou grâce au dévouement de missionnaires. Les autorités comprirent cependant que ce territoire pouvait s'avérer être d'une grande importance stratégique pour encercler les colonies britanniques comme en témoigne la construction des forts des Miamis (1679), de Ponchartrain du Détroit (1701), de Michilimackinac (1715), ou encore de Chartres (1720)¹. C'est donc une emprise militaire qui s'étendait sur les Grands Lacs pour défendre les intérêts économiques et stratégiques de la France. Il n'existait pas de réelle volonté politique pour peupler cet espace, mais il fallait s'assurer que la *Pax Gallica* règne pour assurer la prospérité du commerce des fourrures, cette dernière allait de pair avec une christianisation des nouveaux espaces conquis qui passait par l'implantation de missions jésuites. Que ce soit à la Baie Verte (future Green Bay) dans le Wisconsin en 1671, à St Joseph dans le Michigan en 1680, ou encore à Kaskaskia dans l'Illinois en 1703, la création de missions jésuites permettait un contact permanent avec les Amérindiens. À la fois diplomates et envoyés de l'Église, les Jésuites vivaient au contact des différentes nations et tentaient de convertir les autochtones. L'Empire français ne souhaitait pas assimiler complètement les Amérindiens, ils étaient de bons alliés et d'excellents partenaires commerciaux, mais jamais ils n'auraient pu devenir Français au même titre que les colons². Ils étaient considérés cependant comme les sujets d'Onontio et ils se devaient de le respecter et de lui apporter leur aide en cas de besoin. Les alliances se multipliaient entre la France et les différentes nations amérindiennes afin d'assurer la pérennité de la colonie. En effet, les

1. Pour davantage d'informations sur les forts français voir Arnaud BALVAY, *L'épée et la plume : Amérindiens et soldats des troupes de la marine en Louisiane et au Pays d'en Haut (1683-1763)*, Québec: Presses de l'Université Laval, 2006.

2. Sur la race et l'assimilation voir Sophie WHITE, *Wild Frenchmen and Frenchified Indians: Material Culture and Race in Colonial Louisiana*. University of Pennsylvania Press, 2014.



Peyser, Joseph L. « The Fate of the Fox Survivors: A Dark Chapter in the History of the French in the Upper Country, 1726-1737 », *Wisconsin magazine of history*, Volume 73, no 2, winter, 1989-1990, pp. 83-111, p.88.

forts et autres comptoirs commerciaux ne devaient leur relative prospérité (et leur survie) qu'à la présence d'Amérindiens et à l'apport continu en vivres que ces derniers fournissaient aux Européens. Quelques colons s'installèrent dans le Pays d'en Haut, particulièrement dans le Pays des Illinois autour du Mississippi. Vivant principalement du produit de l'agriculture, ils **produisaient** le blé nécessaire à la survie de la Nouvelle-Orléans qui connaissait alors de nombreuses pénuries alimentaires. Ce fut la seule colonie de peuplement du Pays d'en Haut et sa prospérité fut toute relative.¹ L'essentiel du peuplement du Pays d'en Haut restait donc constitué d'Amérindiens et de soldats français. Cet espace devint rapidement le cœur de l'alliance franco-amérindienne au XVIIIe siècle, et c'est dans les états américains actuels du Missouri, de l'Iowa, de l'Illinois, du Wisconsin et du Michigan que se joua le destin de nombreuses nations amérindiennes.

L'arrivée des Européens provoqua un bouleversement majeur dans l'équilibre géopolitique du Nouveau Monde. Chacune des nations amérindiennes se devait de composer, qu'elle le veuille ou non, avec l'arrivée des Anglais, des Français, des Espagnols ou encore des Hollandais. Cela ne manqua évidemment pas de créer des frictions et la cohabitation entre les deux mondes fut ponctuée par de nombreux conflits.

Notre étude débute avec le déclenchement de la Guerre des Renards en 1712 lors de l'attaque du Fort Ponchartrain du Détroit (future ville de Détroit). S'il faut évidemment remonter aux premières expéditions françaises dans le Pays d'en Haut pour comprendre quelles sont les tensions qui sous-tendent les premiers combats de la guerre, nous ne les aborderons que brièvement pour concentrer notre étude sur la violence relative à la guerre. C'est la Grande paix de Montréal en 1701 qui fonde les futures relations de l'alliance franco-amérindienne (dont les Renards ne furent d'ailleurs pas signataires).² Les Iroquois n'étaient donc plus une menace pour les intérêts français dans le Pays d'en Haut, et la perspective d'une alliance durable avec l'ensemble des nations des Grands Lacs et de l'Illinois semblait récompenser les efforts diplomatiques de la France. C'était sans compter les innombrables griefs que les nations entretenaient les unes contre les autres.

La guerre peut être divisée en quatre temps. Une première guerre éclate après la bataille de Détroit en 1712 et se termine en 1716 lorsqu'une expédition française en territoire Renard oblige ces derniers à se rendre. S'ensuit une période de paix relative, ponctuée par des

1. Sur le peuplement du Pays de l'Illinois voir la thèse de Cécile VIDAL, *Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIIIe siècle (1699-1765)*, EHESS, Centre d'études Nord-Américaines, 1995.

2. Gilles HAVARD, *Grande Paix de Montréal de 1701*. Montréal, Recherches amérindiennes Qué., 1992.

menaces et des raids. Ce n'est qu'en 1728 que les Français décidèrent de mettre un terme à la menace Meskwaki. L'attaque du fort des Renards en 1730 en Illinois fut probablement la bataille la plus décisive de la guerre et les Français crurent alors que la guerre était terminée.¹ Mais pour Beauharnois, les Renards continuaient à faire peser une menace sur le Pays d'en Haut. Après une série d'expéditions manquées, Beauharnois accorda un pardon général aux Sauks et aux Renards en 1738, ce qui eut pour effet de mettre un terme à la guerre. Sur le plan strictement diplomatique, cette dernière était terminée et les Renards pratiquement tous exterminés. Cependant les combats persistèrent entre les Renards et autres nations amérindiennes, et le Pays d'en Haut fut loin d'être pacifié. La violence engendrée par la guerre ne s'arrêta pas là, et les inimitiés entre les Renards et certaines nations alliées des Français persistèrent.

Ce sont ici deux grands groupes qui vont nous intéresser : d'une part les différentes nations amérindiennes, d'autre part les colons français. Mais si chacun de ces groupes possède évidemment ses codes et ses traditions héritées de sa société, les mœurs et les pratiques sont loin d'être figées et il est parfois difficile de juger qui appartient à quel groupe. Faut-il définir les coureurs des bois par leur origine ethnique ou par leur mode de vie ? Le concept de race rentre alors pleinement en compte, mais ne doit en aucun cas être le seul critère pour définir la place d'un individu au sein des sociétés coloniales comme amérindiennes.

Les différentes nations amérindiennes possèdent toutes des traits caractéristiques communs même si chacune d'entre elles reste unique et possède une sociabilité qui lui est propre. Loin de faire une liste exhaustive de chacune des nations occupant le Pays des Illinois et alentours, il s'agit de présenter succinctement les nations les plus importantes pour notre étude, les Renards étant évidemment centraux dans le cadre de nos recherches.

Les Outtagamis, ou Meskwakis (surnommés Renards par les Français, puis Fox par les Anglais) et les Sauks vivaient dans l'actuel Wisconsin. Nation au langage algonquien, les Meskwakis partageaient de nombreux points communs avec leurs voisins. Ils étaient semi-nomades et vivaient dans des villages d'été pour cultiver blé et maïs pour ensuite se séparer en petits groupes l'hiver où chaque famille (au sens élargi) s'installait dans de petits campements d'hiver. Le premier contact avec les Français dont nous avons la trace eut lieu en 1656, mais cela fut loin d'annoncer le début d'une entente commerciale. Les Potawatomis, ennemis de longue date des Meskwakis, avaient averti les Français du caractère belliqueux de ces derniers. L'arrivée des biens manufacturés européens bouleversa les habitudes de

1. Beauharnois parle d'une « tranquillité réétablie au Canada » après la bataille. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 2 Novembre 1730. AN C11A, vol. 53, f° 207.

consommations des Renards, mais le faible intérêt que leurs portaient alors les Français donnait lieu à une certaine frustration tant les fusils et autres couteaux en acier étaient supérieurs aux outils de bois et d'os traditionnels. Le commerce avec les Français était limité à la fois par les liens qu'entretenaient les Européens avec les Chippewas et Potawatomis ainsi que par la présence éloignée des Renards par rapport aux postes de traites français.

La guerre est une composante essentielle de la vie amérindienne, elle encadre et structure de nombreux aspects de leur sociabilité. Chez les Renards elle semblait cependant prendre davantage de place que chez d'autres nations. En effet à partir du début XVIII^e siècle on assiste à une ascendance progressive du pouvoir des chefs de guerres sur les chefs du pouvoir civil (souvent un conseil des plus anciens du village). Cette séparation entre pouvoir civil et pouvoir militaire existe dans la plupart des nations algonquiennes, et la balance entre les deux n'est pas toujours respectée. Dans le cas des Meskwakis, les guerres incessantes du XVII^e siècle contre les Hurons, les Iroquois et les Chipewas amenèrent les chefs de guerres et les jeunes guerriers à prendre une place de plus en plus importante au sein de la communauté. « La guerre était désormais un aspect nécessaire, et non secondaire, de la vie des Renards »¹ et il s'agissait de survivre dans un Pays d'en Haut où la présence française menaçait de plus en plus l'existence même des Renards. En ce qui concerne les autres nations autour des Grands Lacs, on peut mentionner les Illinois et les Miamis qui furent parmi les autochtones les plus proches des Français. Ce sont eux qui aidèrent les premiers explorateurs et colons à s'installer. Ils vivaient alors dans l'actuel Illinois près des rives du Mississippi et auraient compté environ 15 000 individus. Leurs alliances répétées avec les Français leur valurent le soutien de ces derniers lors des raids iroquois et renards.

On peut également citer les Winebagos, les Ottawas, les Potawatomis qui vivaient autour des Lacs Michigan et Huron.² Alliés des Français, leur allégeance pouvait cependant varier en fonction du contexte. L'alliance entre Français et Amérindiens fut en effet loin d'être un exemple d'alliance diplomatique qu'on pouvait retrouver en Europe. Les autochtones pouvaient décider de se retirer d'une campagne quand ils le voulaient et ne se sentaient liés aux Européens que par un lien d'hospitalité réciproque. Les Amérindiens toléraient la présence française sur leur territoire, et s'en servaient pour acquérir un maximum de biens manufacturés inconnus jusqu'alors. Sans ces derniers les forts et missions françaises n'auraient pu survivre.

1. EDMUNDS, R. David, et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*. Norman: University of Oklahoma Press, 1993. p. 51

2. Pour un aperçu global des différentes nations du Pays d'en Haut, se référer au glossaire en annexe.

Les Européens étaient eux aussi également constitués d'une multitude de groupes différents. Les fonctionnaires de l'Etat étaient évidemment présents pour assurer la pérennité de l'Empire dans les différents établissements français. Soldats et gouverneurs de forts tenaient donc une place importante de par leur contact quasi permanent avec les Amérindiens. Les militaires français marchant aux côtés des Amérindiens pendant la guerre sont parmi les acteurs européens les plus intéressants dans le cadre de notre étude. Les lettres de Beauharnois, De Villiers, Lignery ou encore Louvigny, qui menèrent les différentes campagnes contre les Renards nous renseignent sur les violences à l'œuvre lors des batailles contre les Amérindiens. Les interactions avec les autochtones passaient par ailleurs en grande partie par le commerce et la traite de fourrure, coureurs des bois et marchands pénétrèrent donc au cœur des sociétés amérindiennes pour ensuite en livrer une description précieuse pour l'historien. Mais c'étaient souvent les explorateurs ou les administrateurs les plus lettrés qui produisaient des écrits qui nous sont aujourd'hui utiles, et qui permirent aux historiens de découvrir et raconter le passé de l'Amérique française.

Historiographie

Les premiers historiens de cet espace voyaient l'Ouest avant tout comme un immense territoire prêt à être découvert et à coloniser. L'ouvrage de référence de Turner sur la frontière décrit l'expansion britannique puis américaine comme inévitable, où les colons, poussés par un désir de liberté, se devaient de coloniser un territoire vierge : les Amérindiens en étant un peuple nomade ne mettent pas le sol en valeur, le territoire est donc à celui qui voudra l'occuper.¹ L'historiographie nord-américaine faisait ainsi la différence entre colonisation anglaise et française. Cette dernière en fraternisant avec les Amérindiens et en laissant ses colons libres de toute entrave aurait manqué sa chance pour dominer le territoire. C'est le caractère même des colons qui est parfois montré du doigt, Alvord dans son livre sur l'Illinois démontrait comment le caractère peu entreprenant des colons français les mena à leur perte.² Par ailleurs l'alliance entre Amérindiens et Français a longtemps alimenté l'idée d'une douceur de la colonisation française par rapport à la colonisation britannique. Francis Parkman dans *The Jesuits in North America in the seventeenth century* affirmait en effet que « La civilisation hispanique a écrasé l'Indien ; la civilisation britannique l'a méprisé et

1. Jackson TURNER, *The Frontier in American History*, Henry Holt and Company, 1935, New York.

2. Clarence W. ALVORD, *The Illinois Country, 1673-1818*, Springfield, Pub. by the Illinois Centennial Commission, 1920.

négligé ; la civilisation française l'a adopté et a veillé sur lui. »¹ Cette idée a été aujourd'hui largement revisitée et si la France semble parfois avoir été plus diplomate envers ses alliées, ce fut uniquement lorsque les conditions l'exigeaient.

C'est véritablement avec le développement de la *New Indian History* dans les années 1970 aux Etats-Unis que se problématise la vision, jusqu'alors peu discutée, de l'Indien dans la construction de la nation américaine, et par extension de sa place dans l'histoire coloniale. Plus que l'histoire amérindienne, c'était la vision raciste et impérialiste de l'histoire américaine qui était décriée dans son ensemble alors que le pays s'enfonçait toujours davantage dans la guerre du Vietnam. De ce nouvel élan intellectuel, une histoire mêlant les destins des autochtones et des européens voit le jour.

L'apparition de la notion de *Middle Ground*, introduite par Richard White, apparaît comme la synthèse de cette nouvelle vision de l'Amérindien.² Son œuvre est probablement l'étude la plus marquante concernant le Pays d'en Haut. Les conclusions qu'il tire à la fin de son livre ont fait autorité et il est abondamment cité dans tous les ouvrages relatifs au Pays d'en Haut. Pour lui le Pays des Illinois est la pierre angulaire de la présence française dans ses possessions américaines. C'est l'alliance nouée avec les Amérindiens qui a permis aux Français de maîtriser un si vaste espace, et le prétendu rayonnement qu'aurait eu la colonie française tient d'abord et avant tout à l'aide qu'apportèrent les Amérindiens aux soldats et autres communautés françaises. Mais ces nations avaient également besoin de la présence française pour résister aux pressions anglaises et iroquoises. Le fragile équilibre militaire s'effrita lorsque la France tenta de soumettre les peuples qui résistaient au commerce de la traite, le véritable fondement de l'alliance pour la France. Cette idée d'un middle ground incorpore les notions de métissage, d'échange et d'alliance qui constituait alors l'Empire français tout en montrant comment la présence amérindienne au cœur de ce vaste espace était la garantie de la survie de la présence française. L'autre auteur anglophone majeur que l'on se doit de citer ici est Bruce Trigger. Professeur à McGill, ses ouvrages prirent le contre-pied de ses prédécesseur pour embrasser le point de vue des Amérindiens. *Les enfants d'Aatentsic* est aujourd'hui une lecture incontournable pour tous ceux qui se penchent, de près ou de loin, sur la vie des nations amérindiennes des Grands Lacs.³

1. Francis PARKMAN, *The Jesuits in North America in the seventeenth century*, Toronto, 1899, vol. 1, p. 131.

2. Richard WHITE, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Milwaukee, Wisconsin, Cambridge University Press, 1991.

3. Bruce TRIGGER, *Les enfants d'Aatentsic. L'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre expression, 1991.

Cette littérature anglophone permit de donner un élan nécessaire à la parution de premiers ouvrages francophones sur le Pays d'en Haut. Après les travaux de Denys Delâge¹, on peut citer l'immense thèse de Gilles Havard qui reprend l'essentiel des publications concernant le Pays d'en Haut et qui aborde des thématiques aussi différentes que la question de l'alliance politique, des métissages par le mariage ou encore les phénomènes d'acculturation religieuse.² Pour lui, jamais l'Ouest ne devint une colonie comme le bassin du St Laurent. C'est cette colonisation sans colonies (exception faite du Pays des Illinois) qui fait de la Nouvelle-France un empire inachevé. La souveraineté sur ce territoire n'avait de sens que vis-à-vis des autres puissances coloniales et la présence française reposait en réalité sur l'hospitalité des Indiens. Cet empire du Milieu est avant tout une frontière, une zone de contact et de métissage. La faiblesse de peuplement contraignit les autochtones à s'adapter et le modèle français fut marqué par son implantation dans les nations amérindiennes. Le Pays d'en Haut ne fut pas un poids mort, mais une chance pour la Nouvelle France et c'est bien l'alliance franco-indienne qui permit de résister si longtemps à la pression britannique. Gilles Havard fait partie de cette génération d'historiens français qui ont apporté un nouvel éclairage sur la Nouvelle-France. À l'instar des travaux de Cécile Vidal (avec qui il a rédigé une excellente synthèse sur l'Amérique Française³) qui portent principalement sur les installations françaises en Illinois, de nouveaux questionnements mêlant explications culturelles et histoire sociale et qui mettent en avant les dynamiques de métissages alors à l'œuvre dans l'Amérique coloniale, sont soulevés.⁴

La Guerre des Renards

Si le Pays d'en Haut a bénéficié de l'attention de nombreux chercheurs, l'histoire de la guerre des Renards a fait l'objet de peu de recherches lui étant exclusivement consacrées. Est-ce seulement par manque de sources ou manque-t-on d'intérêt pour une guerre qui ne serait pas représentative de la présence française en Amérique, qu'on avait souvent tendance à voir comme bienveillante, au contraire des Anglais ou Espagnols, envers les Amérindiens ? L'historiographie de cette guerre est à appréhender dans une perspective chronologique. Le

1. Denys DELÂGE, *Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Montréal: Boréal Express, 1985.

2. Gilles HAVARD, *Empire et métissages*, Sillery, Québec : Septentrion, 2003.

3. Cécile VIDALE et Gilles HAVARD, *Histoire de l'Amérique française*. Paris, 2014.

4. Cécile VIDALE, *Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIIIe siècle (1699-1765)*, EHESS, Centre d'études Nord-Américaines, 1995.

manque d'études ne permet tout d'abord pas de faire des regroupements qui ne seraient que trop factices, ensuite parce qu'on voit que son traitement au fur et à mesure des décennies est révélateur des évolutions de l'historiographie générale sur la présence française en Amérique.

Louise Kellogs fut la première à publier un ouvrage concernant la guerre des Renards.¹ Se voulant avant tout synthétique, elle propose une vision chronologique de la guerre. C'est l'étude de référence concernant la guerre des Renards, car l'auteure fut la première à donner une visibilité historiographique à une guerre qui tient une place à part dans l'histoire de la Nouvelle-France. Ces méthodes peuvent évidemment sembler archaïques au XXI^e siècle, mais son étude retrace cependant fidèlement les événements. Elle met en évidence le poids qu'eut la guerre dans la politique de la Nouvelle-France et comment elle modifia le comportement de cette dernière vis-à-vis de ses alliés et annonça l'échec de la politique française dans le Pays d'en Haut. C'est dans la même optique que Richard Lortie rédigea son mémoire de maîtrise où il décrit la guerre sous un angle avant tout politique et diplomatique, où le culturel et le social ne tiennent qu'une maigre place.² Il analyse les relations entre Français et Renards en les remettant dans le contexte de la guerre et du jeu de puissance que se livraient alors la France et l'Angleterre. Le principal mérite du mémoire tient à la mise en contexte permanente pour décrire les événements de la guerre, mais il est évident que les sources sont analysées principalement dans le cadre d'une histoire politique où toute notion d'étude « par le bas » est proscrite.

Il faut attendre le début des années 90 et l'hégémonie de l'histoire sociale pour avoir un compte rendu de la Guerre des Renards où les Meskwaki tiennent le rôle principal. Edmund et Peyser se livrèrent à une analyse critique de la guerre³ afin de montrer que les stéréotypes développés sur les Meskwaki à travers les textes des autorités françaises relevaient avant tout d'un développement idéologique dans le but de justifier une guerre d'extermination. C'est l'étude la plus complète à ce jour sur la guerre des Renards. Les deux auteurs connaissent bien la nation des Renards et tentent de leur rendre justice dans cet ouvrage. Après avoir dressé le portrait de ces derniers, ils relatent les événements de la guerre en restant au plus proche des sources. Dans le courant de l'ethnohistoire, les deux auteurs s'efforcent de toujours mettre les Renards au premier plan et c'est avant tout leur histoire et la résistance qu'ils opposèrent à la Nouvelle-France qui est cœur de leur récit. En se penchant à la fois sur la violence de la

1. Louise P. KELLOGS, *The Fox Indians during the French Regime*, Proceedings of the State Historical Society of Wisconsin at its 55th annual meeting held Nov. 7, 1907. (Madison, 1908) : 142-188.

2. Richard LORTIE, *La guerre des Renards, 1700-1740, ou, Quatre décennies de résistance à l'expansionnisme français*, Laval, Québec, 1988. Mémoire de Maîtrise.

3. EDMUND David et Joseph L. PEYSER, *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*, Norman : University of Oklahoma Press, 1993.

guerre et sur les méthodes de résistance des Renards, les deux auteurs montrent comment la Nouvelle-France s'est heurtée à la fierté inattendue d'une nation amérindienne. Il faut également mentionner un article, uniquement de Peyser cette fois-ci, sur la fin de la guerre des Renards et le sort que connurent les Meskwaki qui survécurent¹. L'auteur décrit les exactions commises par les forces françaises et montre l'acharnement des autorités contre des Renards qui ne représentaient presque plus aucune menace. Il insiste particulièrement sur les décisions de Beauharnois, alors gouverneur de Nouvelle-France, ainsi que sur l'homme en tant que tel pour montrer l'horreur des décisions qu'il prit vis-à-vis des Renards. On ne peut évidemment parler de génocide, mais Peyser montre bien que même selon les standards du XVIII^e siècle, Beauharnois démontra une violence excessive envers les Meskwakis. C'est cette violence du colonisateur et les réactions disproportionnées dont il fait preuve à l'égard de ses ennemis qui sont ici mises en lumière.

Deux articles publiés dans la dernière décennie s'attardent sur des aspects précis de la guerre et nous fournissent à la fois une méthodologie pour s'intéresser aux sources et apportent un éclairage sur le financement de la guerre d'une part², sur la mise en esclavage durant le conflit d'autre part.³ Samuel Mourin décrit donc les moyens de financement des premières expéditions de la Guerre des Renards. Il montre bien comment le peu d'argent que la France était prête à investir dans la guerre conduisit les acteurs sur le terrain à faire preuve d'imagination. Ce sont tout d'abord des fonds privés qui sont mobilisés afin de faire participer au maximum la colonie à l'effort de guerre. Par ailleurs, c'est la composition des unités de combats qui est intéressante. En effet, on a fait appel à un maximum de coureurs des bois et de voyageurs, parfois recrutés de force. Des Amérindiens combattirent aux côtés des forces françaises ce qui amena un certain métissage dans les pratiques guerrières, les coureurs des bois étant d'ailleurs déjà fortement acculturés de par leurs séjours parfois prolongés aux côtés d'Amérindiens. C'est avant tout l'aspect financier qui ressort de ce texte. C'est l'argent qui revient dans un article de Rushforth où il aborde principalement le thème de la mise en esclavage des populations Renards à la suite de raids, pour la plupart venant de nations algonquiennes. Il montre également les phénomènes qui président à la guerre en faisant une analyse, certes succincte mais très bien synthétisée, de la situation diplomatique dans le pays

1. Joseph L. PEYSER, « The Fate of the Fox Survivors: A Dark Chapter in the History of the French in the Upper Country, 1726-1737 », *Wisconsin magazine of History*, vol. 73, n° 2 (1989).

2. Samuel MOURIN, « Le nerf de la guerre. Finances et métissage des expéditions françaises de la première guerre des Renards (1715–1716) », *French Colonial History* 12 (2011) p. 67-87.

3. Brett RUSHFORTH, « Slavery, the Fox Wars, and the Limits of Alliance », *The William and Mary Quarterly* 63, n° 1 (2006), p. 53-80.

d'en Haut. En suivant la chronologie de la Guerre des Renards, Rushforth amène pour chacune des phases de la guerre une réflexion sur la prise d'esclaves chez les Renards et comment cela conditionna la poursuite des tensions et des crises diplomatiques entre les deux partis. Il montre bien comment la mise en esclavage des Renards vaincus est une des composantes essentielles de la guerre et que cela s'inscrit directement dans les pratiques de guerres amérindiennes.

Problématique

Malgré les apports récents de l'historiographie, beaucoup voient encore l'histoire des États-Unis et du Canada à travers la conquête européenne, une histoire uniquement blanche donc, où 1492 fait figure d'année zéro. Pourtant, ce n'est pas le cas : la présence amérindienne en Amérique du nord date de la traversée du détroit de Béring, il y a plus de 15 000 ans. Ecrire l'histoire de ces peuples n'est évidemment pas aisé dans la mesure où l'histoire était transmise uniquement à l'oral, et c'est principalement l'archéologie qui peut nous permettre de faire l'histoire du continent avant l'arrivée des Européens. Mais le manque de sources ne peut être comblé, et les recherches sur les Amérindiens se limitent, hélas, à leurs relations avec les Européens. Cependant il existe plusieurs manières de décrire ces nations, et si cela doit se faire en considérant leurs rapports aux nouveaux colonisateurs il ne faut pas les réduire au rôle de simples alliés militaires et de fournisseurs de fourrures que leur donnent trop souvent les sources. Les contacts de plus en plus réguliers entre les différentes nations amérindiennes et les Français dans le Pays d'en Haut amènent la création d'une société originale qui doit composer avec des groupes aux intérêts souvent divergents. La part de fantasme (de nature souvent religieuse) générée par la découverte de ce nouveau monde semble très vite s'effacer au profit des ambitions bien plus pragmatiques des différents gouverneurs et administrateurs européens. La recherche du profit, l'accumulation de richesses et de terres dans l'optique d'un mercantilisme où la concurrence devient de plus en plus rude et où les monopoles sont plus précieux que jamais bouleversent le Nouveau-Monde (terme également teinté d'eurocentrisme cela dit...).

La société métissée qui se met peu à peu en place amène une foule de nouvelles problématiques qui conduisit à la rédaction d'une multitude de nouvelles recherches historiques où le grand paradigme de l'histoire culturelle fait désormais autorité. Renverser la vision traditionnelle d'un territoire vierge peu à peu colonisé et civilisé par les Européens se

fait de plus en plus, mais c'est un travail de tous les instants dans la mesure où il faut éviter de nombreux écueils inhérents à notre tradition de pensée formatée par l'étude d'une histoire française et européenne. Il faut dès à présent à mentionner que ces questions sont d'un ordre éminemment politique dans la mesure où le relativisme culturel dont on doit faire preuve lors de notre étude est loin d'être un mécanisme de pensée propre à l'histoire. Lorsque Peyser et Edmund parlent de génocide, il tente de mettre en lumière les concepts de race et de hiérarchisation des peuples qui se développent alors en Amérique.¹

La violence est un des points d'entrée privilégié dans ce monde qu'est l'Amérique coloniale. Parce qu'elle touche à l'essence même des sociétés amérindiennes et qu'elle est constitutive de leur identité, la violence révèle de nombreux mécanismes sociaux inhérents à ces sociétés dites primitives. Le rapport à la violence des amérindiens se rapproche à la fois d'un idéal naturel et écologique (qu'il faut évidemment relativiser) tout en étant un instrument de domination sur l'autre, de la même manière qu'elle peut s'observer en Europe. Comment la violence s'exerce-t-elle dans le cadre de la colonisation française ? Quelles spécificités peut-on dégager de l'occupation militaire française en territoire amérindien ? Quels sont les ressorts de la domination coloniale ? Les réponses à ces questions sont évidemment multiples, et demandent un travail conséquent qu'on ne peut ici qu'amorcer. C'est donc là qu'intervient l'intérêt d'un champ d'étude davantage circonscrit qu'est la guerre des Renards. Prendre ainsi un événement particulier et précisément défini dans le temps permet de fournir un cadre à notre réflexion et donc de mettre en avant des questionnements plus précis.

L'objectif de cette étude est donc de centrer la recherche sur cette guerre amérindienne pour engager une réflexion sur la violence à l'époque moderne dans le cadre colonial où les ethnies et les cultures se mélangent. Analyser la guerre et la violence en tant qu'elles sont imbriquées dans un processus intrinsèquement lié. Ce n'est pas tant que la violence est la seule composante à prendre en compte lorsque l'on étudie une guerre particulière, mais bien que sa place soit centrale et que lui président des phénomènes sociaux et culturels qui nous renseignent sur des aspects essentiels d'une communauté, et sur les liens que tissent colonisés et colonisateurs. C'est finalement tout le processus colonial français en Amérique qui se retrouve questionné à travers le prisme de la violence. Comment cet espace est-il perçu par les autorités françaises (nous nous pencherons presque essentiellement sur les lettres envoyées depuis la Nouvelle-France) en poste en Amérique ? Si les volontés souvent belliqueuses de certains administrateurs se retrouvent dans les lettres, il est intéressant de noter le décalage

1. Terme extrêmement connoté et politique, dont nous discuterons de l'utilisation dans le chapitre VI.

avec la réalité où les troupes doivent composer avec un ennemi. Mais c'est d'abord dans un cadre colonial que s'exerce cette violence : dans quelle mesure la violence et la guerre sont-elles des instruments de domination politique, économique et culturelle ?

De la guerre primitive

Avant toute tentative de définition générale de la guerre amérindienne à grands renforts de thèses structuralistes, qui ne peuvent qu'être mises à mal une fois les sources lues et critiquées, il faut se remémorer le premier débat anthropologique sur la naissance de la guerre. Napoléon Chagnon publia en 1968 un ouvrage sur les Yanomamis, une tribu d'Amérique du sud, considérés comme le meilleur exemple actuel d'une société primitive.¹ Après de longs développements sur le prestige, la chasse, la reproduction, Chagnon conclut que la guerre et la violence seraient dans les gènes mêmes de l'homme, et non un produit culturel. Brian Ferguson résume, 30 ans après la publication de Chagnon, la conclusion des débats qui agitèrent le monde de l'anthropologie : « personne ne prétend plus aujourd'hui que l'on puisse comprendre les guerres des Yanomami sans prendre en considération leur histoire mouvementée. »² La « culture de guerre » qui serait inhérente aux hommes ne peut pas expliquer l'ensemble des comportements belliqueux d'une société, c'est d'abord un ensemble de facteurs historiques (l'arrivée des Européens, mais il n'est pas le seul) qui sont à même de nous éclairer sur ces comportements. Les débats sont par ailleurs toujours vifs quant à la place que tient la guerre dans les sociétés sans état. Savoir quelle place a tenu la guerre dans les sociétés dites primitives, c'est comprendre la violence dans ses causes et ses effets, comme dans ses liens avec leurs cultures et leurs sociétés.³

Mais comment définir la guerre ? Reprenons ici à notre compte la définition qui en fut donnée à la conférence sur l'anthropologie de la guerre à l'Ecole de Recherche Américaine en 1986. C'est la définition que donna Robert L. Carneiro qui fut retenue : la guerre c'est « la sous-catégorie des agressions entre hommes qui inclut l'utilisation d'une force organisée entre

1. Napoléon A. CHAGNON, *Yanomamö : The Fierce People*, Holt, Rinehart & Winston, 1968.

2. Brian FERGUSON, « La Naissance de la guerre », *La Recherche. L'actualité des Sciences*, n.373, mars 2004, p. 51-58.

3. L'un des ouvrages majeur sur la question, qui renouvela une approche de plus en plus relativiste sur la question de la guerre fut celui de Lawrence KEELEY *War Before Civilization: the Myth of the Peaceful Savage*, Oxford University Press, 1996. En montrant que la plupart des sociétés humaines, actuelles ou ayant existées, sont violentes et sont perpétuellement engagées dans des guerres intertribales, il amena une reconsidération de ce que représentait la violence dans des sociétés non civilisées. Théorie que partage Pierre CLASTRES dans *Archéologie de la violence, la guerre dans les sociétés primitives*, éditions de l'Aube, 2013 (réédition, paru à l'origine en 1977 dans la revue *Libre*). Pour lui « aucune société primitive n'échappe à la violence ». p. 13.

deux groupes politiquement indépendants ». ¹ La violence qui en découle relève donc d'une concertation préalable que nous nous devons d'analyser. La prise de décision quant à sa conduite, ou non, relève d'autorités compétentes dans le domaine.

Afin de bien cerner les enjeux relatifs aux guerres intertribales qui nous occupent dès le début de notre étude, il s'agit de questionner les relations d'animosité que les différentes nations amérindiennes entretiennent les unes avec les autres. Notre propos ne sera pas d'analyser uniquement les combats entre Européens et Amérindiens, mais bien de nous intéresser à l'ensemble des conflits armés du Pays d'en Haut découlant ou relatifs à la Guerre des Renards. Définir la guerre passe donc également par une définition de ce qu'est l'ennemi : « Pour tout groupe local, les Autres sont des étrangers » ² affirme Pierre Clastres. Et cela se vérifie littéralement chez les Illinois. Le mot *Illinois* signifie homme dans leur langue, s'appeler ainsi est donc un moyen de se distinguer des autres groupes qui, a fortiori, ne sont pas des hommes. Cette dichotomie qu'opèrent ces sociétés, dont l'ancrage local amène une proximité physique qui renforce un sentiment d'appartenance au groupe, amène une agressivité dirigée vers l'extérieur. La guerre se comprend donc en tant qu'affirmation par un groupe de son statut d'homme et comme négation de ce statut à ses ennemis. La mise en place d'un cadre conceptuel n'a pas pour but de calquer des théories sur les sources relatives à la Guerre des Renards, mais bien de les éclairer. Les théories anthropologistes de Clastres, Lévi-Strauss ou Keeley ont le mérite de mettre en lumière de grandes tendances, qui se vérifient ou non dans le cadre de notre étude, et ainsi nous permettent de saisir les enjeux inhérents à l'étude des sociétés dites primitives. Il faut par ailleurs ajouter que notre tentative de définition de la guerre amérindienne telle qu'elle fut pratiquée autour des Grands Lacs au XVIII^{ème} siècle n'est en rien une explication englobant l'ensemble du monde amérindien. Si on pourra parfois se baser sur des exemples tirés de pratiques d'autres nations pour éclairer notre propos, elles ne sont jamais très éloignées de l'aire culturelle algonquienne, et cela doit se faire avec précaution pour éviter toute généralisation. ³

1. « defining war as a subset of human aggression involving the use of organized force between politically independent groups. » Jonathan HAAS, ed., *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, 1990. p. 1.

2. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence*, op. cit. p.58.

3. On peut cependant opérer de nombreux rapprochement, notamment avec les Iroquois. En effet « Les Algonquins des Grands Lacs partagent avec leurs ennemis iroquois une même idéologie de la guerre. » Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.* p. 160.

Présentation des sources

C11A et archives des colonies

Le fond d'archive C11 A des archives des colonies françaises à Aix-en-Provence a été largement numérisé, on peut en trouver une bonne partie sur le site héritage. Ce fond d'archives intitulé *Correspondance générale, Canada*, regroupe de nombreuses lettres provenant de militaires français en campagne, ou seulement stationnés, dans le Pays d'en Haut. Je compte donc à la fois reprendre des textes déjà étudiés par les différents historiens qui ont travaillé sur la guerre des Renards et le Pays d'en Haut tout en essayant de trouver un maximum de mentions sur la guerre et la violence dans cet espace. La plupart des lettres traitant de la guerre ont déjà été utilisées par les historiens qui se sont penchés sur la guerre, l'objectif de mon travail s'inscrit donc dans la continuité des études précédentes et je ne prétends pas mettre à jour de nouvelles sources, mais bien d'étudier celles qui ont déjà servi à des articles et des ouvrages scientifiques. Que contiennent ces lettres ? Les correspondances que j'ai réussi à retranscrire sont pour la plupart des lettres de rapports adressées au gouverneur de la Nouvelle-France, ou de la part de ce dernier au Roi de France afin de rendre compte du déroulement de la guerre et de justifier leurs décisions. Ce sont à la fois des indications sur le nombre de troupes engagées, les fonds mis à la disposition des militaires, les problèmes rencontrés pendant la campagne qui sont évoqués à travers ces lettres. Même si le thème de ce mémoire reste la violence de guerre il ne faut pas se borner à étudier l'aspect strictement militaire de la guerre. En effet les nombreux rapports concernant les entretiens diplomatiques ou les échanges commerciaux sont autant de précieuses informations qui peuvent éclairer notre propos.

Wisconsin and Michigan Historical Collection

De nombreuses archives sont également localisées aux États-Unis : les sociétés d'Histoire du Wisconsin et du Michigan (les deux états où se déroula la majeure partie de la guerre des Renard) ont mis en ligne une grande quantité de documents. Ce sont souvent des textes de Français qui furent traduits par la suite puis mis en ligne et ordonnés. Elles furent pendant longtemps les principales sources pour l'étude de la guerre des Renards car les études étaient rédigées en langue anglaise.

Textes et récits publiés

Ces textes rédigés, souvent a posteriori, fondent la seconde partie de mon corpus. La plupart sont en ligne ou accessibles en bibliothèque. Que ce soit les textes de Nicolas Perrot, Beauharnois, Caillières, La Potherie, Cavalier de La Salle, Louis Hennepin, Charlevoix, de

nombreux explorateurs et commerçants français livrèrent leurs impressions sur le Pays d'en Haut au retour de leurs voyages Certains d'entre eux assistèrent par ailleurs à des exécutions ou à des actes de violence commis envers les ennemis de leurs hôtes. Il faut prêter une attention particulière au style littéraire employé par les différents auteurs et porter un regard critique sur leurs descriptions des Amérindiens.

Ce corpus de textes présente l'avantage d'être assez conséquent pour mener une réflexion abondamment nourrie sur la guerre et la violence pendant la Guerre des Renards. Cependant ces sources sont réductrices d'une vision européenne de la guerre, et le point de vue amérindien est largement absent. Il faut également être très critique concernant les retranscriptions. C'est là un des principaux problèmes auquel est confrontée l'ethnohistoire : comment faire l'histoire de sociétés où l'écrit est absent ? Il faut donc se fier aux descriptions des Européens en étant le plus critique possible et en recoupant au maximum les informations qui nous sont parvenues. Il s'agit cependant de nuancer cette vision d'une ethnohistoire qui serait la plus à même à rendre compte fidèlement de l'histoire des peuples primitifs. Selon Gilles Havard le terme refléterait déjà une vision européo-centrée de l'histoire dans le sens où l'Histoire majuscule resterait celle des peuples possédant une écriture, par opposition à une ethnohistoire de peuples qu'on qualifierait de primitifs. Bruce Trigger, anthropologiste amène lui aussi une réflexion qu'entretiennent anthropologie, histoire et archéologie.¹ L'idée d'une histoire canadienne qui ne commencerait qu'avec l'arrivée des Européens est encore largement répandue et l'auteur plaide pour une reconsidération de l'histoire des peuples sans écritures. Est-il donc possible d'étudier ces peuples amérindiens en produisant un récit historique à la lecture des sources ? La question de l'écriture de l'histoire amérindienne nous ramène à notre compréhension du passé dans ce qu'il a de plus problématique : l'absence de l'écrit et la production d'une littérature élitiste. Si ce problème est celui de tout historien, il faut prendre en compte le caractère spécifique de la colonisation américaine, où le rapport des colons aux amérindiens diffèrent radicalement de ce qui peut être observé dans tout autre société où, si ce sont effectivement les élites qui produisent la majorité du discours, ils ont une compréhension de leur univers proche et une proximité avec ceux dont ils décrivent les activités qui amène un discours souvent davantage proche de la réalité qu'ils observent. On peut reprendre à notre compte une des questions que pose Catherine Desbarat sur l'écriture de l'histoire amérindienne : comment restituer aux Amérindiens le statut d'acteurs historiques sans rendre

1. Bruce G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*, Boréal, 1985 p.13-14

trivial l'impact des colonisateurs ?¹ Car c'est ici un des enjeux cruciaux de la guerre qui nous intéresse, où Renards et Français sont les mêmes acteurs d'un *Middle Ground* où les règles sont rebattues à travers d'incessantes batailles.

Dans une optique davantage politique, c'est reléguer certaines catégories de populations au rang de citoyen de seconde zone en faisant valoir que leur histoire (qui est un argument, si ce n'est l'argument, de légitimité pour faire valoir la souveraineté d'un peuple sur un territoire) n'en est pas une.

Travailler sur la violence implique par ailleurs de bien séparer celui qui est du côté de ceux qui donnent la mort et celui qui est du côté de ceux qui subissent la violence. La lecture doit être vigilante pour éviter de tomber dans une hyper victimisation ou au contraire dans une atténuation de la cruauté. Et cela doit se retrouver dans le processus d'écriture : travailler sur les phénomènes de violence ce n'est ni en faire son apologie ni l'esthétiser afin de la rendre plus supportable.² Par ailleurs la distance temporelle avec le sujet ne doit en aucun cas faire oublier que les différents acteurs vécurent la mort, l'assassinat, l'exécution, de proches et d'amis.

1. Catherine, DESBARAT, « Essai sur quelques éléments de l'écriture de l'histoire amérindienne », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 4, 2000, p. 491-520. p. 493.

2. Michel NAEPELS, « Quatre questions sur la violence », *L'Homme*, 2006/1 n° 177-178, p. 487-495. p. 493.

Première Partie

L'Ouest s'embrase 1712-1716

*« Mais sache que le Renard est immortel, et sy, en me déffendant je
répands du sang des François, que mon père ne me le repproche
point »*

Pemoussa, chef Renard, lors de la bataille de Détroit, mai 1712.

Chapitre I

Une nouvelle colonie

La fondation de Détroit

De grandes villes américaines sont d'ascendance française, et si cela est un peu oublié aujourd'hui, il suffit de lire leurs noms pour ne pas douter de leurs origines. De Grands Rapids à Détroit, de St Louis à Des Moines, des explorateurs, fondateurs et autres marchands français implantèrent des forts et des colonies qui survécurent à la fin de l'Empire français en Amérique du Nord. Chacune de ces villes, aujourd'hui états-uniennes, possède une histoire particulière, et leur fondation résulte le plus souvent de l'initiative d'un ou de plusieurs hommes influents, qui, pour des raisons politiques ou commerciales, voulaient appuyer l'effort de colonisation en Amérique du Nord. Mais pouvoir ainsi participer à la fondation d'un fort ou d'une colonie, c'était aussi s'assurer l'hégémonie politique sur une bonne partie du territoire alentour. Le gouverneur général vivait à Québec, le roi était à Versailles et les moyens de contrôle que possédaient ces derniers sur les vastes espaces d'Amérique étaient plus que limités. Certains voyaient donc dans cette nouvelle colonie une occasion inespérée de faire fortune ou de refaire leur vie.

Antoine de Lamothe Cadillac est né en Gascogne en 1658 et sa vie avant son arrivée au Canada est mal connue. Il s'installa en Acadie en 1683, puis à Québec en 1691 en essayant de se faire un nom et une fortune. Après une mission de reconnaissance sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, il est promu capitaine et devient commandant à Michilimackinac. Son incompétence dans la gestion des affaires amérindiennes autour des Grands Lacs, et plus particulièrement de la guerre entre les Hurons et les Iroquois, n'arrangea pas les problèmes d'alliances déjà nombreux entre les différentes tribus amérindiennes. S'il était piètre diplomate, il s'avéra être un excellent commerçant et la traite des fourrures lui rapporta énormément d'argent¹. Sa personnalité, longtemps controversée, alimenta de nombreuses questions sur ses réelles motivations², mais c'est probablement l'appât du gain et la possibilité de se faire un nom en Nouvelle-France qui l'amena à fréquenter les plus hautes sphères du

1. Yves F. ZOLTANY, « LAUMET, de Lamothe Cadillac, ANTOINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003—

2. Le simple nombre de biographies qui lui sont consacrées en témoigne. Pour un compte rendu historiographique, voir Yves F. ZOLTANY, *ibid.*

commandement de la colonie. Il est cependant clair que son ambition dépassait la simple charge d'un fort éloigné comme Michilimakinac : il voulait créer sa propre colonie.



Louis XIV délivrant au chevalier Cadillac l'ordonnance pour la fondation de la ville de Détroit. Par F Le Quesne, *MPHC*, vol. 33, p. 1.

Détroit semblait être le site idéal pour la fondation d'un nouveau fort aux yeux de Cadillac. Situé à la jonction entre les lacs Érié et Huron, le futur poste serait un moyen de freiner les ambitions anglaises sur le Pays d'en Haut tout en s'assurant une présence constante au cœur des territoires amérindiens¹. Son projet suscite cependant de vives critiques, il apparaît en effet impensable de vouloir réunir les différentes nations amérindiennes sans réveiller un des nombreux conflits qui les divisent. Le poste était par ailleurs éloigné des territoires anglais et

1. Richard WHEYHING, « The rise of Antoine Laumet dit de Lamothe, Sieur de Cadillac, the Foundation of Colonial Detroit, and the origins of the Fox Wars. » dans Robert ENGLEBERT, *French and Indians in the Heart of North America, 1630-1815*. 1 edition. East Lansing, Winnipeg, Michigan State University Press, 2013. p. 3

ne ferait que susciter la colère des Iroquois avec qui la France était proche de signer la paix¹. Mais l'éloquence de Cadillac eut raison des doutes de Ponchartrain sur la réussite de cette entreprise, et le fort fut bâti en 1701.

Ce n'était pas la gloire de la France dans ses colonies qui intéressait Cadillac, mais bien les bénéfices personnels qu'il pouvait tirer de cette entreprise. La traite était de plus en plus florissante dans les Grands Lacs et celui qui pouvait mettre la main sur le monopole des fourrures était assuré de faire d'énormes bénéfices. Mais il fallait pour cela compter à la fois sur les Amérindiens et les coureurs de bois. En effet les congés de traites (mis en place en 1681), régulièrement accordés par le Roi, autorisaient un certain quota dans le commerce des fourrures pendant un certain temps aux Européens afin d'éviter d'une part de voir le marché continuer à être saturé, d'autre part pour conforter les Amérindiens dans la traite et pour poursuivre le commerce directement avec eux.² Les bénéfices engrangés par Cadillac lors de son service à Michilimakinac ne font que l'encourager à continuer dans cette voie, avec la perspective d'une réussite plus grande encore à Détroit.

La traite des fourrures fut une des (seules) raisons de la prospérité et de la relative longévité de la Nouvelle-France. Mais si ce commerce était une source de revenus pour la couronne, il était loin de compenser les dépenses que cette dernière faisait pour la colonie. Il fallait donc limiter au maximum les départs pour l'ouest des colons installés dans le Pays d'en Bas, qui, poussés par le manque de femme et la perspective des richesses que rapportait la traite des fourrures³, étaient toujours plus nombreux à s'aventurer dans le Pays d'en Haut. Bâtir un fort pour créer une nouvelle colonie de peuplement et développer la traite des fourrures (c'est tout du moins ainsi que Cadillac présente sa future colonie) n'étaient donc pas une priorité pour la couronne. Mais ce commerce des fourrures est ce qui maintient la colonie en vie, et il était impensable de vouloir arrêter complètement ces échanges en pleine expansion. Et c'est ce commerce qui finança la construction du fort de Détroit, car ce fut la Compagnie des Colonies qui s'occupa du financement de tout ce qui n'était pas lié à la construction du fort, en échange d'un monopole sur le commerce des fourrures⁴. Lorsque les

1. Cadillac reprend les différents arguments dans une lettre sous forme de discours entre lui et le ministre afin de montrer les raisons de son entreprise. Cette lettre est un excellent témoignage de l'éloquence dont il a du faire preuve pour réussir. AN C11A, Vol. 14, f° 168-191

2. Dans une lettre que Callière adresse au Ministre en novembre 1702 il plaide pour une extension des congés de traite pour garder les relations avec les différentes nations amérindiennes au beau fixe ; ces derniers devaient en effet faire de très longs voyages pour commercer avec les Français, et éviter « que cela ne les jette dans une grande guerre ». Le commerce est là aussi pour préserver la paix, mais ce n'est évidemment qu'un argument parmi tant d'autres pour assurer une meilleure prospérité à la colonie. AN C11A, Vol. 20, f° 155-171.

3. Richard WHEYHING, *The rise of Antoine Laumet dit de lamothe...* op. cit., p. 71.

4. Cécile VIDAL et Gilles HAVARD, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, 2014. p. 143.

congés de traites sont supprimés en 1696 à cause de la surabondance des fourrures sur le marché, seuls les postes de Michilimakinac, St Joseph et Frontenac sont autorisés à participer à la traite. Le commerce de la traite tend donc les bras à Cadillac et la Compagnie qui s'emparent sans tarder de cette opportunité.¹

La création du fort là où il n'existait qu'un simple poste de traite va cependant dans le sens d'un contrôle que l'administration française dans le Pays d'en Haut voudrait voir accru. En effet les différentes guerres entre les tribus amérindiennes menaçaient le commerce français dans toute la partie ouest de la colonie et le manque de présence française (militaire et religieuse) ne permettait pas de faire régner la *Pax Gallica* si chère au Roi de France. Découvrir un territoire aussi vaste n'assure en effet pas son contrôle, et pouvoir compter sur la présence de forts est indispensable pour assurer l'hégémonie politique française.² Si les forts n'ont pas pour but d'être utilisés comme véritables forteresses (les garnisons qu'ils abritent ne sont d'ailleurs jamais très nombreuses), ils ont avant tout pour vocation d'impressionner les Amérindiens et de les dissuader de lancer des attaques.³ Le choix de leur emplacement se doit cependant d'être judicieux, et celui de Détroit ne l'était absolument pas. Tout d'abord, l'emplacement était bien trop proche des Iroquois, qui, s'ils n'étaient plus en guerre ouverte, restaient un danger potentiel pour la colonie. Si le fort était en effet à la frontière des possessions anglaises et avait pu permettre de contenir les ambitions britanniques, il n'était en rien dissuasif. Les Iroquois, alors en voie de s'allier avec la France, étaient situés entre les deux grands empires et entretenaient d'excellentes relations avec les Anglais. On peut par ailleurs noter que le fort ne fut même pas attaqué pendant la Guerre de Sept Ans, la garnison le quitta après la reddition française sans avoir eu à combattre... Il fallait également que le nouveau fort n'amène pas un nouvel accroissement de la traite des fourrures qui venait d'être régulée : Cadillac répondit que les amérindiens cultiveraient naturellement la terre tant le site de Détroit y était propice. C'était également un des territoires de chasse des Renards avant les guerres iroquoises, au début du XVII^e siècle.⁴ Établir un poste à l'entrée des Grands Lacs

1. La Compagnie des colonies vit d'ailleurs dans cette opportunité un moyen de relancer le commerce dans tout le Pays d'en Haut en établissant de nouveaux postes de traites « aux Miamis, à la rivière Ouabache et là où c'est vide dans le Mississippi » dans MARGRY, Pierre. *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, vol V, p. 360-362.

2. Gilles Havard montre bien la vacuité des « prises » de territoire françaises qui se résument souvent à planter un drapeau à fleur de Lys. Gilles HAVARD, *Empire et métissages*, Sillery, Québec: Septentrion, 2003. p. 113.

3. Cécile VIDAL et Gilles HAVARD, *Histoire... op. cit.*, p. 436.

4. C'est l'explication que donne Richard White pour éclairer les paroles de Vaudreuil aux Renards «Vous vous pensez maître de cet endroit » . MPHIC Vol 33, p. 503. Cité dans *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Milwaukee, Wisconsin, Cambridge University Press, 1991. p. 154. Cette explication fut cependant mise en doute, car on manque de preuves sur la présence des Renards dans cette zone.

amena également la France à se couper du reste de la colonie d'en Haut dans la mesure où ce fut le seul poste (en dehors des missions) en service pendant la première décennie du XVIII^e siècle.¹ Ce manque de présence militaire empêchait la France d'intervenir plus en amont pour régler les conflits entre les différentes nations.

Car les guerres peuvent recommencer aussi vite qu'elles se sont terminées. Elles ont ponctué les relations franco-amérindiennes depuis les premiers accords diplomatiques, mais les tentatives françaises pour instaurer un climat de paix semblaient s'avérer de plus en plus fructueuses au début du XVIII^e siècle, comme en témoigne la paix signée avec les Iroquois². Les méandres de la diplomatie amérindienne sont donc peu à peu intégrés par les différents administrateurs et la résolution des conflits semble davantage réalisable par des négociations qu'auparavant.

L'installation des Amérindiens

La réussite de l'entreprise de Cadillac ne pouvait passer que par l'installation, et ce de manière durable, des différentes nations amérindiennes alliées à la Nouvelle-France. En effet, compter uniquement sur les allers et retours des différentes nations n'apporterait pas la crédibilité politique et commerciale qu'il souhaitait pour le fort. Par ailleurs, et peut-être surtout, la présence des alliés autochtones sur le long terme signifiait une augmentation considérable de la vente des biens de consommation européens auxquels les Amérindiens étaient devenus de plus en plus attachés. L'eau de vie par exemple, se vendait à des Amérindiens de plus en plus dépendants à l'alcool pour des prix astronomiques dans la colonie. Mais il s'agissait tout d'abord d'inviter lesdites nations. Cadillac semblait sûr que le fort serait attractif dès le départ, c'est en tout cas ce qu'il affirmait à Vaudreuil lorsqu'il plaïda pour la création du fort, et c'était une des raisons qui faisaient de ce fort un ancrage aussi stratégique pour la colonie. Sans la présence des Amérindiens, le fort était voué à disparaître³.

Les premières années de la colonie furent loin d'être des réussites et dès le départ certaines nations furent réticentes à s'installer à Détroit. Tout d'abord ce furent les Miamis qui

1. Richard WHITE, *op. cit.*, p. 150.

2. L'ouvrage de référence reste celui de Gilles HAVARD, *Grande Paix de Montréal de 1701*. Montréal, Recherches amérindiennes Qué., 1992. Il faut signaler ici qu'elle fut signée après la fondation du fort de Détroit (cela n'affecta donc apparemment pas les négociations), les pourparlers étaient par ailleurs engagés depuis 1698.

3. Mais cela est vrai pour tous les autres forts installés dans le Pays d'en Haut, c'était en effet les Amérindiens qui fournissaient vivres et protections à des garnisons de moins en moins nombreuses. Les problèmes d'approvisionnement sont constants et les échanges avec les Amérindiens restent la première source de nourriture. Arnaud BALVAY, *L'épée et la plume : Amérindiens et soldats des troupes de la marine en Louisiane et au Pays d'en Haut (1683-1763)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. p. 69, 222.

refusèrent de s'installer dans le nouveau poste. Ils pensaient être réduits trop vite à la famine à vivre dans une zone aussi peuplée et ne semblaient pas attirés par la perspective d'acquérir des objets européens à bas prix.¹ Les Hurons, comptant pourtant parmi les alliés les plus fidèles de la Nouvelle-France étaient également réticents à s'installer à Détroit et préféraient rester à Michilimakinac.² Vaudreuil rend compte de toutes ces défections à Ponchartain, qui soutient vigoureusement Cadillac dans son entreprise.

Mais s'il semble au début difficile de faire venir des nations éloignées, un grand nombre d'Amérindiens vivaient déjà dans les alentours du fort, notamment des Outaouais et des Hurons qui s'y étaient réfugiés à la suite des guerres contre les Iroquois.³ Les terres fertiles, l'abondance de la chasse poussèrent ensuite peu à peu les nations à émigrer vers Détroit.⁴ Cadillac leur « donna » par ailleurs de nombreuses terres afin que ces dernières puissent cultiver du maïs, base de l'alimentation amérindienne.⁵ Détroit s'imposa très vite « dans le centre des nations sauvages »⁶, son pouvoir d'attraction continuait de grandir, et plus de deux mille Amérindiens vivaient près du fort en 1704.⁷

L'objectif de pacification du Pays d'en Haut, entamé depuis 1701 avec la paix de Montréal, semblait donc se poursuivre près de Détroit. Le fort assura « le maintien de la paix, et pour réunir ces nations ensemble quand elles ont des démêlés ».⁸ Avoir ainsi les principaux chefs des nations amérindiennes dans un seul endroit permettait de faire passer les directives françaises plus rapidement et avec plus d'efficacité. Car si les objectifs de Cadillac étaient avant tout de nature économique (Dennis Riverin fait les comptes de la Compagnie des Colonies, avec qui Cadillac était fortement lié, et montre l'augmentation de plus de 70% des bénéfices de la colonie en 2 ans⁹) et semblaient porter leurs fruits, les intérêts diplomatiques alors en jeu ne passaient pas pour autant au second plan. La surreprésentation des sources de nature diplomatique peut évidemment biaiser ces affirmations, mais on peut affirmer sans hésitation que la relative prospérité qui ressort de la fondation de Détroit est synonyme d'un

1. Lettre d'Aveneau à Cadillac, 1702, dans Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, vol V, p. 239-240.

2. Lettre de Marest à Cadillac, 1703, dans Pierre Margry, *ibid.* p 247-250.

3. Arnaud BALVAY, *L'épée et la plume... op. cit.*, p. 69.

4. Gilles HAVARD *Empire et métissages*, Sillery, Québec: Septentrion, 2003. p. 237.

5. Gilles Havard note par ailleurs que les Hurons à qui les terres furent cédées n'estimaient en rien qu'elles appartenaient aux Français, et qu'autoriser les Européens à s'installer sur les territoires amérindiens ne leur donnait pas de titre de propriété. Cécile Vidal et Gilles Havard, *Histoire... op. cit.*, p. 316.

6. Mémoire de Denis Riverin intitulé « Réflexions sur l'état présent de l'établissement du Détroit en Canada », 1704. AN C11A, vol. 14, f° 166-167.

7. Louise P. KELLOGS, *The Fox Indians during the French Regime*, Proceedings of the State Historical Society of Wisconsin at its 55th annual meeting held Nov. 7, 1907. (Madison, 1908) p. 144-188, p. 158.

8. Lettre de Beauharnois au Ministre. 1703. AN C11A, vol. 20, f° 56-78.

9. De 10294 livres à 18239 livres, dans Mémoire de Dennis Riverins... *op. cit.*, fol 166.

apaisement des tensions entre les différentes nations amérindiennes¹. Mais si le commerce semble florissant pour la Compagnie, cela fait aussi l'affaire des Anglais. En effet certaines nations traitent avec les Iroquois près du poste avant que ces derniers n'aillent porter les pelleteries en Nouvelle-Angleterre.²

Mais cette paix relative fut vite entachée par un évènement qui vint brouiller les relations franco-amérindiennes. L'incident auquel on se référa par la suite comme l'affaire Le Pesant mit l'alliance française en péril en 1706.³ Une altercation entre des Miamis et des Outaouais aboutit à la mort de sept chefs Miamis et de deux Français. On tint Le Pesant, chef d'une faction outaouaise, responsable des meurtres. Il réussit à s'enfuir et l'inaction des autorités françaises à Détroit laissait libre cours à la poursuite d'escarmouches entre les deux nations ennemies autour du fort. Le Pesant fut finalement capturé et remis aux autorités françaises. Il réussit une nouvelle fois à s'enfuir (ce qui semblait étrange dans la mesure où il avait plus de 70 ans et était presque obèse, comme son surnom l'indique) et Vaudreuil tint Cadillac responsable. Ce dernier aurait voulu, en libérant Le Pesant, assurer son alliance avec les Outaouais.⁴

La multiplication des problèmes relatifs à la construction du fort conduisent les autorités à envoyer un commissaire de la marine, Clairambault d'Aigremont, pour faire un rapport sur l'état des forts de Michilimackinac et de Détroit. Ses conclusions sont accablantes : Cadillac s'était autoproclamé seigneur du fort et s'était attiré les foudres de la plupart des nations alentours. L'équilibre géopolitique était de plus en plus précaire, une simple étincelle semblait pouvoir déclencher une guerre que Cadillac ne pourrait enrayer. Par ailleurs, la contrebande concernant la traite des fourrures et la vente d'alcool était en pleine expansion, et c'est ce commerce qui faisait vivre la colonie et garantissait sa survie. Il n'y eut que peu de terres défrichées pour permettre une implantation plus importante de colons et espérer créer à Détroit une colonie de peuplement. Aigremont est persuadé que la nouvelle colonie est d'abord un fardeau pour la France, et blâme principalement Cadillac dans son rapport.⁵ Ponchartain ne peut désormais plus supporter Cadillac dans son entreprise et décide de l'envoyer en Louisiane, le renvoyer purement et simplement aurait été un désaveu trop

1. La guerre des Renards mit par ailleurs un terme à ce nouveau commerce de la traite fondé uniquement sur les transactions effectuées avec les Amérindiens et le Roi dut de nouveau accorder des congés de traites.

2. Extraits d'une lettre de François Dauphin de La Forest concernant le poste de Détroit. AN C11A, vol. 120, f° 123v-126.

3. Donald CHAPUT, « LE PESANT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–.

4. Richard WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 89.

5. Rapport de Clairambault d'Aigremont au ministre concernant sa mission d'inspection dans les postes avancés en 1708. AN C11A, vol. 29, f° 26-77.

grand après de l'avoir soutenu aussi longtemps. C'est son premier lieutenant qui lui succède : François Dauphin de la Forest. C'est un officier médiocre et Ponchartain espère le voir échouer à remettre de l'ordre dans la colonie afin qu'elle périclite.¹ C'est probablement une raison qui explique le retrait de nombreuses troupes du fort, en effet si l'on comptait 203 soldats à Détroit en 1707 (un quart des troupes françaises au Canada), on en dénombre plus que 30 en 1712.²

Mais si les tensions commencent à monter en 1706, une guerre ouverte ne semble pas immédiatement menacer à Détroit. L'arrivée des Renards en 1710 près du fort raviva rapidement les tensions. Peu de nations amérindiennes présentes à Détroit les portaient dans leur cœur, le jeu d'alliances qui se nouait depuis plusieurs années avait en effet amené plusieurs d'entre elles sur le chemin de la guerre contre les Outagamis (le nom amérindien des Renards).³ Ils seraient « violents et volent » et « si sauvages que les autres ne les peuvent souffrir »⁴, et leurs présences ne semblent désirées par personne, exception faite de Cadillac qui les a invités.⁵ Ce dernier souhaite en effet rallier le plus de nations possible autour de ce fort dont il s'est proclamé gouverneur afin d'assurer au maximum la prospérité de ses affaires, quels que soient les différends qui opposent ses « invités ».⁶ Mais la présence des nouveaux arrivants semble devenir de plus en plus problématique. Des escarmouches dans les bois autour du fort commencent à devenir monnaie courante, deux Miamis sont tués par des Meskwakis et Vaudreuil demande réparation.⁷ D'autres voudraient, selon lui, organiser une embuscade contre des Hurons. Cette petite guerre était monnaie courante, et les différends de chasse pouvaient souvent se régler de manière très violente. Mais ces premiers combats se déroulent dans le cadre de la colonisation de Détroit, et la présence de l'alliance amérindienne sous l'égide des Français et de Vaudreuil amène une conception toute française de la justice, où les réparations et les pardons ne peuvent passer que par l'autorité coloniale. Par ailleurs, la concentration d'autant de nations différentes sur un territoire aussi peu étendu ne peut

1. Yves F. ZOLTANY, *op. cit.*

2. Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 80

3. Beauharnois fait mention d'« actes d'hostilité entre les Renards et les Sakis qui sont en guerre avec les Sauteux » dans une lettre au Ministre dès 1703. AN C11A, vol. 20, f° 56-78.

4. Mémoires de Louvigny (A.C., C11A, Vol. 20, fol. 260-311).

5. « Mr Lamothe estant à Détroit et voulant attirer le commerce de toutes les nations à son poste », et 40 « Outagamis [le nom amérindien des Renards] y firent un fort à l'endroit qui leur fut marqué. » Dans *Récit du siège de Détroit par de Léry. Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, Québec, 1883) Volume 1 p. 622.

6. La distribution de terres qu'il fit pour les nations venues s'installer à Détroit n'entre en rien dans les prérogatives d'un commandant de fort et ce dernier se comporte en véritable « seigneur foncier » : Cécile VIDAL et Gilles HAVARD, *Histoire... op. cit.*, p. 316. Il voulait d'ailleurs pouvoir gérer son poste de manière complètement autonome. Yves F. Zoltvany, *LAUMET, de Lamothe... op. cit.*

7. Mots de Vaudreuil aux Sauvages venus du Pays d'en Haut. *MPHC*, vol 33, p .503.

qu'envenimer les contentieux préexistants à l'installation près du Détroit, qui se cristallisent autour de conflits de chasse dans une zone où le gibier se fait de plus en plus rare. Il faut également noter que les seuls biens de consommation sur lesquels les Français font des profits à Détroit sont les munitions et l'alcool, et il est plus que probable que cela n'aide pas à apaiser les tensions.¹ La situation semble devenir de plus en plus compliquée et Vaudreuil leur intime de se tenir tranquilles et fait peser sur eux le déclenchement d'une possible guerre.² Les Renards sont considérés comme une tribu à part dans la mesure où ils sont parmi les plus nombreux dans l'alliance de l'ouest des Grands Lacs à s'être joint à la colonie de Détroit.³

Mais les événements à Détroit ne peuvent être compris que lorsque l'on s'attarde sur la politique amérindienne sur l'ensemble des Grands Lacs. Lors de l'hiver 1711-1712, un parti de guerre mené par Saguima, un chef de guerre outaouais, attaqua les villages de chasses mascouten près de la Rivière Saint Joseph. Ils massacrèrent les prisonniers et détruisirent les villages.⁴ On peut difficilement mettre cette violence sur le compte de la présence française et le fait que des Mascoutens étaient dans une position de faiblesse encouragea probablement Saguima à lancer l'expédition.⁵ L'alliance entre Outaouais et Pottawatomis, dont Saguima et Makisabe étaient les chefs respectifs, (avec l'aide des Illinois et des Miamis) pour anéantir la menace renard se mettait en place.⁶ Cela entre dans la logique de défiance permanente engagée par les nations amérindiennes alliées aux Français, il s'agit de « frapper sur le Maskoutin pour ne pas être frapé le premier ». ⁷ Dans quelle mesure ces combats annoncent-ils la guerre à venir ? Il faut prendre ces premiers combats qui annoncent la guerre à venir pour ce qu'ils sont : des différends qui se règlent par des massacres et des pillages, et qui ne sont en rien disproportionnés par rapport à ce qui pouvait être observé lors des décennies précédentes. Mais la concurrence engendrée par les nouveaux commerces des grandes puissances coloniales amène les chefs à prendre davantage d'importance, car ils sont

1. Résumé d'une inspection des forts de Détroit et Michilimakinac par D'Aigremont. *WHC*, vol. XVI, p. 253. C'est à la suite de ce rapport accablant sur la colonie de Détroit que Lamothe Cadillac fut envoyé en Louisiane. Il fut remplacé par La Forest comme gouverneur de Détroit.

2. « It will depend only on you, Outtagamis, whether there shall be rest and peace in these parts ». Mots de Vaudreuil aux Sauvages... *Ibid.*

3. On peut d'autant voir l'hypocrisie de Vaudreuil lorsqu'il affirme aux Renards : « Vous avez amené le désordre et répandu le sang de mes enfants » dans la mesure où le désordre dans la colonie régnait déjà en 1706. Par ailleurs il leur dit : « Vous vous pensez maître de cet endroit », mais il omet de mentionner que c'est bien là la position de chacune des tribus s'étant installées près du Détroit. *MPHC*, vol 33, p. 503. En effet Makisabe lui expliqua en août 1712 qu'« avant l'arrivée de Mr Dubuisson au Détroit chacun vouloit être le maître ». Makisabe à Vaudreuil. AN C11A, vol. 33, f° 85-90.

4. Richard WHITE, *Middle Ground... op. cit.*, p. 155.

5. Dubuisson estime que la raison principale est qu'il demandait réparation pour une offense qu'il lui avait été faite. AN C11A, vol. 33, f° 160-178.

6. Makisabe à Vaudreuil. AN C11A, vol. 33, f° 85-90.

7. Marest à Vaudreuil 21 juin 1712. AN C11A, vol. 33, f° 74.

des intermédiaires privilégiés dans les négociations avec les Français. Nous reviendrons sur la modification des structures claniques au sein des nations amérindiennes, mais on peut déjà noter la place de plus en plus importante que prennent certains chefs dans la gestion de la diplomatie avec les administrateurs coloniaux et leur position de plus en plus privilégiée en tant qu'intermédiaires avec le pouvoir colonial.

Ces attaques préventives ne font évidemment qu'accentuer les tensions dans le Pays d'en Haut. Mais ces escarmouches qui semblent loin du fort ne doivent pas faire oublier la palpable atmosphère de tensions qui règne à Détroit.¹ La guerre menace d'éclater à l'endroit même où l'on a souhaité forger l'alliance et rapprocher les nations amérindiennes. Dès 1711, La Forest écrit qu'il craint la guerre imminente (il n'a par ailleurs pas connaissance de la conspiration qui se joue entre Makisabe et Saguima) et veut rentrer à Détroit pour commander le fort.² Mais sa maladie l'empêche de reprendre ses fonctions (il meurt d'ailleurs 3 ans plus tard). Le gouverneur qui le remplace se nomme Dubuisson et ne possède aucune expérience, ni dans le commandement des troupes, ni sur les méandres de la politique amérindienne.³ Et pourtant ce fut lui qui fut en charge du fort lorsque la guerre éclata. Il n'avait pas non plus connaissance des plans de Saguima et Makisabe pour attaquer les Renards, et tint donc ces derniers pour premiers responsables.⁴

Le début des hostilités

Le récit de la bataille de Détroit à partir du compte rendu de Dubuisson et des rares écrits d'autres témoins a déjà donné lieu à plusieurs publications portant sur la guerre des Renards ou le Pays d'en Haut.⁵ Mais aucune d'entre elles n'insistent réellement sur ce qui fait le cœur de la bataille : sa violence. Loin d'un récit de l'« obstinate defense, of mighty despair, of heroic deaths »⁶ des Renards, nous allons nous attacher à décrire au mieux la violence dans

1. Il faut également noter que les Renards sont en guerre dans le Pays des Illinois, guerre que Vaudreuil leur demande de cesser. Mots de Vaudreuil aux Sauvages venus du Pays d'en Haut. *MPHC*, vol 33, p .503.

2. Mémoire de La Forest, 8 novembre 1711. *MPHC*, vol 33, p .512.

3. Ordre de Vaudreuil à Renaud Dubuisson d'aller commander à Détroit en l'absence de La Forest. AN C11A, vol. 31, f° 76-77.

4. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*. Norman: University of Oklahoma Press, 1993. p. 66.

5. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 66-82.

Louise P. KELLOGS, *The Fox Indians.... op. cit.*, p. 160-165.

Richard WHITE, *Middle Ground... op. cit.*, p.155-159.

Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 478-480.

6. Louise P. KELLOGS, *The Fox Indians.... op. cit.*, p. 160.

la bataille, car elle n'est pas qu'un simple « déchaînement anonyme et collectif »,¹ elle est d'abord une souffrance vécue et infligée à la première personne. Les décisions prises par les différents acteurs dans ces moments de combats sont loin d'être anodines et révèlent des tendances sur le long terme concernant des pratiques codifiées et ritualisées.² La guerre amérindienne est en effet régie par un certain nombre de coutumes qui se retrouvent lorsqu'un différend éclate ; la présente bataille est un excellent champ d'études pour étudier ces coutumes au fil du combat.

Faire de l'Histoire en mettant l'événement au cœur du récit, c'est redonner une place à l'instantanéité (relative) des choix des hommes que l'on étudie, car si les textes qui fondent notre étude sont écrits a posteriori, ils restent une représentation de ce que l'auteur veut donner à voir à son lecteur, et c'est précisément cela qui nous intéresse. L'anthropologie de la guerre que Duby développe dans *Le dimanche de Bouvines*³, ou encore la description de la bataille d'Azincourt que nous livre John Keegan dans son *Anatomie de la bataille*⁴, sont à ce titre, des références. Il s'agit avant tout d'utiliser une grille de lecture appropriée à l'étude de la guerre amérindienne, essayer de calquer des modèles ou des hypothèses valables pour l'Europe du XVIIIe siècle pourrait nous amener à des contresens. Cela peut cependant s'avérer utile pour montrer le décalage qui existe (ou non) entre les pratiques militaires françaises dans le monde colonial et en métropole. Mais l'expérience du soldat dans la bataille n'est-elle pas la même partout ? La peur, les odeurs de sang, les cris de souffrances ne sont-ils pas les mêmes des deux côtés de l'Atlantique ? La nouvelle histoire bataille née dans les années 70 et 80 cherche à appréhender l'expérience du soldat en tant qu'individu et non plus comme simple rouage d'une mécanique guerrière mise en place par ses supérieurs. S'intéresser à l'individu dans la bataille c'est ici mettre en avant le caractère particulier des forces en présence, des Français et des Amérindiens. Dans le contexte colonial particulier qui définit le Pays d'en Haut, comment faire la guerre avec ses alliés amérindiens ? Quel décalage peut s'observer pendant la bataille et lors de sa résolution, notamment sur la question du sort des captifs ? Les Français détiennent-ils toutes les prérogatives concernant le déroulement des opérations ? La violence de guerre se modifie-t-elle sous l'influence des Français ? Cette première expérience de la guerre aux côtés de troupes amérindiennes, autant pour Dubuisson que pour ses soldats, amène une première forme de contact autour de la violence, le partage d'une même expérience

1. Olivier CHALINE, *La Bataille de la Montagne Blanche*, Editions Noesis, 1999. p. 13.

2. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence : La guerre dans les sociétés primitives*, La Tour d'Aigues (France), Editions de l'Aube, 2005.

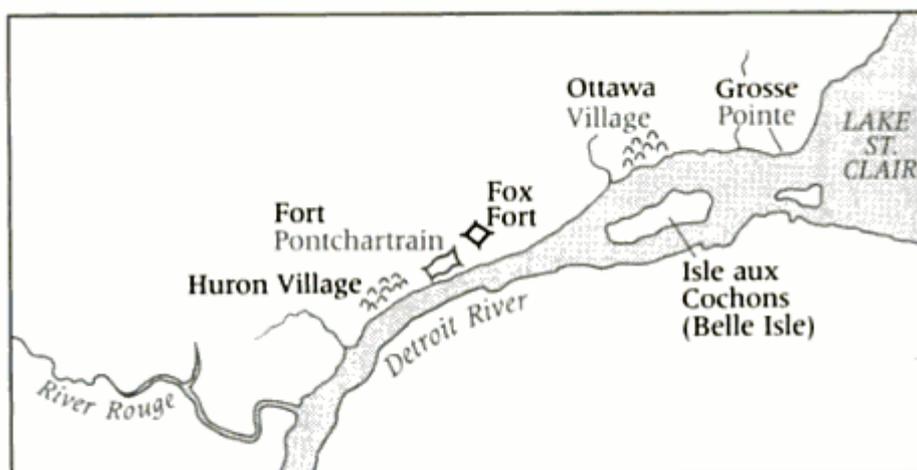
3. Georges DUBY, *Le dimanche de Bouvines 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1973.

4. John KEEGAN, *Anatomie de la bataille, Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, traduction française, Robert Laffont, 1993.

guerrière qui marque les corps et les esprits.

Mais elle fut également un moment d'une rare intensité dans un Pays d'en Haut en voie de pacification. Comment autant de nations ont-t-elles pu se rejoindre dans cette bataille d'une ampleur que l'on ne pensait plus possible avec la fin des guerres iroquoises en 1701 ? Les évolutions de la politique amérindienne et les objectifs que poursuivent les différentes nations ne sont pas aisés à suivre et le résumé succinct qui en a été donné précédemment ne peut rendre compte des intérêts particuliers de chacune d'entre elles. Il existe également des dissensions au sein même des nations, mais elles s'effacent souvent devant l'imminence d'un danger, réel ou non. Comprendre ici l'attitude des différents chefs et soldats amérindiens dans la bataille permet de mieux saisir l'importance et les enjeux qui sont soulevés par la guerre.

On manque de sources pour l'étude de la Bataille de Détroit, mais le long compte rendu que donna Dubuisson à Vaudreuil¹ nous permet de retracer pas à pas les différentes phases de la bataille. Par ailleurs les indications qu'il donna sur la position de chacun des forts alliés et ennemis permettent de dresser une carte précise de leurs emplacements. Il donne par ailleurs régulièrement la parole aux chefs amérindiens lors des différentes phases de négociations. Comprendre ici le rôle qu'ont réellement joué les alliés amérindiens dans le déclenchement de la bataille, et a fortiori de la guerre, est primordial pour pouvoir analyser les luttes de pouvoirs entre les différentes nations ainsi que l'influence que ces dernières peuvent avoir sur l'infléchissement de la politique de la Nouvelle-France vers leurs intérêts particuliers.



Detroit, 1711-1712

David Edmund et Joseph L. Peyser. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 68.

1. Dubuisson à Vaudreuil sur le siège de Détroit. 15 juin 1712. AN C11A, vol. 33, f° 160-178.

Il faut noter que Dubuisson ne voulait absolument pas d'une bataille pour laquelle il n'était pas préparé.¹ Son inexpérience ne le conforte pas dans cette entreprise et il ne dispose que de peu d'hommes (environ une trentaine pour se défendre). Ce serait sa « détermination » qui aurait néanmoins sauvé le fort des premières attaques renards, et sa réponse face aux « mille insultes » auxquelles il était exposé chaque jour ne faisait que le renforcer dans sa décision de tenir le fort.² Nous n'avons aucun autre compte sur le siège de Détroit qui pourrait contrebalancer les dires de Dubuisson, mais il est cependant clair que ce dernier cherche à tirer au maximum profit du résultat de la bataille et ne manque jamais une page pour se mettre en avant. Il n'en reste pas moins que la diplomatie dont il essaya de faire preuve ne porta pas ses fruits.³ On peut par ailleurs souligner le paternalisme avec lequel il traite les Renards dans ses écrits, et qui traduit bien le sentiment des colons français vis-à-vis des Amérindiens, qu'ils soient amis ou ennemis.

Ce furent les Renards qui frappèrent les premiers en attaquant une cabane outaouaise près du fort. Dubuisson est averti par Joseph Outtagamis (un guerrier renard baptisé) qui depuis longtemps « s'est donné entièrement au François », et qui l'informe que les Renards voulaient détruire le fort. Chaque camp fortifiait alors ses positions⁴, mais les Renards seraient entrés dans le fort pour tuer deux Français. Ils « n'attendaient que le moment où nous fassions feu pour nous accabler ». ⁵ C'est donc une attaque préventive qui prévaut dans une bataille où chacun jauge son ennemi. Les Renards comprennent qu'ils ne peuvent plus reculer et doivent forcer les Français à sortir du fort.

De Vincennes, un officier français en mission diplomatique chez des nations amérindiennes, arrive le 13 mai 1712 en provenance du pays des Miamis avec 8 Français pour soutenir Dubuisson. Puis ce sont des Hurons qui les rejoignent avec à leur tête Makisabie et Tehamasimon. Ces derniers l'informent de l'arrivée de plus de 600 guerriers amérindiens pour « manger ses malheureuse nations ». ⁶ Nous sommes désormais loin d'une escarmouche le long d'une rivière ou de l'attaque d'un petit campement ennemi. Le nombre de guerriers mobilisés démontre le caractère exceptionnel de la situation et annonce une bataille de grande

1. Dubuisson voudrait uniquement chasser les Mascoutens et Renards, mais les Hurons étaient « trop anymé et cette affaire trop concerté ». « Il falloit absolument les défaire et éteindre leur feu et que c'était votre intention (à Vaudreuil) qu'elles périssent ». AN C11A, Vol. 33, f° 160-178.

2. *Ibid.*

3. « n'ayant voulu nullement m'écouter et parlant avec beaucoup d'insolence, se disant maître de toute la terre » AN C11A, Vol. 33, f° 160-178.

4. David EDMUND et Joseph L. PEYSER, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 67.

5. Compte rendu de Dubuisson. AN C11A, Vol. 33, f° 160-178.

6. « manger » renvoie par ailleurs à cette conception amérindienne de la victoire militaire où l'on absorbe littéralement le corps de son ennemi après l'avoir vaincu.

ampleur qui tranche avec les pratiques militaires amérindiennes. Les expéditions militaires ne rassemblaient que peu d'hommes avant l'arrivée des Européens, et les parties de guerre ne dépassaient que rarement une cinquantaine de guerriers.¹ L'arrivée de ces 600 guerriers nous amène par ailleurs à pouvoir affirmer que la campagne contre les Renards était préparée de longue date, le doute n'est plus permis lorsqu'un chef huron affirme : « Cette grande affaire avait été trop concerté pendant tout l'automne et l'hiver avec toutes les nations ». ² Les tentatives de Dubuisson pour faire porter la responsabilité du début de la guerre sur les Renards ne sont donc que peu convaincantes... Les nations alliées à la Nouvelle-France fraîchement arrivées à Détroit veulent se battre, et les Hurons refusent toutes négociations avec les Renards.³

La bataille se prépare : on charge le canon, les soldats communient et le Révérend Père donne l'hostie. Du côté amérindien on se peint le visage pour effrayer l'ennemi et cacher sa peur. Le reste de la grande armée amérindienne arrive et elle est composée de Hurons, d'Illinois, de Missouriis, d'Osage, de Potawatomis, de Menomines, de Sacs, d'Outaouais (Saguima est présent également). On ne peut qu'être frappé par la multitude des nations qui s'engagent aux côtés des Français. Chacune d'entre elles comprend les avantages qu'elle a à tirer de l'alliance qui commence à se former, et leur présence dans cette bataille ne peut être que récompensée par la suite. La création d'un but commun forge des alliances rapidement, mais la présence d'autant de guerriers amérindiens à Détroit montre bien l'emprise de l'Empire français dans le Pays d'en Haut. Si la colonie fut peu à peu abandonnée, les forts peu à peu dépeuplés, les efforts des missionnaires, coureurs de bois et autres colons pour former des liens durables avec les Amérindiens se trouvent récompensés par le sacrifice que ces derniers sont prêts à offrir. Mais cela se traduit d'abord par le fait que la bataille se situe à Détroit, au cœur du nouveau projet de colonisation français. Finalement, l'objectif de la colonie n'est-il pas réussi dans la mesure où l'on a rassemblé autant de nations différentes autour d'un même objectif ? Ce serait évidemment mettre de côté toutes les considérations économiques et territoriales de côté. Par ailleurs il ne faut pas oublier que c'est également un moyen pour ces nations de se débarrasser de leurs rivaux, l'occasion se présentant d'elle-même. L'armée sous l'égide d'Onontio compte désormais environ 900 hommes et va affronter une garnison meskwakis qui n'en compte qu'entre 300 et 400. Les nations alliées sont confiantes, et le nombre leur donne raison. La force du nombre est une donnée primordiale lorsque l'on

1. Harold E. DRIVER, *Indians of North America*, University of Chicago Press, Chicago, 1961. p. 320

2. *Ibid.*

3. Les Hurons, on l'a dit, étaient « trop anymé et cette affaire trop concerté », le chemin de la guerre n'est pas facile à enrayeur chez les Amérindiens.

s'attarde sur une bataille, une révolte ou un raid. Si l'histoire regorge de stratèges qui vainquirent des adversaires plus nombreux, nous les retenons, car justement ils étaient des exceptions. L'arrivée de ces soldats amérindiens nous amène par ailleurs à nous demander si nous assistons réellement à une bataille de la Nouvelle-France, et son projet de colonisation, contre les autochtones et leur refus d'intégrer le grand projet unificateur de Vaudreuil. N'est-ce pas plutôt le règlement d'un différend entre plusieurs nations amérindiennes où les Français ne tiennent qu'un rôle de spectateur ? Les maigres forces françaises en présence n'eurent pas un rôle important dans la bataille, c'est davantage les munitions et vivres qu'ils offrirent aux Amérindiens qui contribuèrent à la victoire.

Lorsqu'ils affirment qu'« il faut combattre pour lui (Onontio) comme il a toujours eu pitié de nous, qu'il nous aime et qu'il est bien juste que nous mourrions pour luy »¹, on peut douter de la sincérité des paroles des chefs amérindiens dans la mesure où il est peu crédible que leur première intention fût de sauver le poste de Détroit et la vie des Français qui l'occupent dans la mesure où l'on sait que la guerre contre les Renards se préparait. Cependant, les Amérindiens ont une notion de l'échange basée sur le don et le contre don, où l'on se retrouve souvent en dette envers un allié ou un ennemi, le combat qu'ils sont prêts à livrer aux côtés des Français entre dans cette catégorie, et ils mettent un point d'honneur à repayer cette dette. Lorsqu'ils affirment que « Ce que tu (Onontio) as fait pour nous l'année dernière en retirant leur chair du feu que Louttagamis voulait rotir et manger mérite bien que nous t'apportions nos corps pour te rendre le maître et nous faire faire tout ce que tu souetteras. »², ils ont d'abord en tête de rembourser l'effort que firent les Français pour les aider, et ce probablement sans arrière-pensées. Les efforts de la Nouvelle-France pour régler les différends en évitant la violence permet la création d'alliances, mais ne sont, on le voit bien, en aucun cas synonymes d'un apaisement des tensions.

Ce rapprochement militaire induit également le partage des ressources et des outils pour faire la guerre, et c'est dans ces instants de préparation à la bataille que l'on trouve des indices sur l'acculturation militaire chez les Amérindiens comme chez les Français. Les différentes nations se sont pour la plupart déplacées rapidement depuis leurs campements et les vivres dont elles disposent sont maigres. Les autochtones demandent donc de la nourriture et du tabac, mais les deux principales denrées qui nous intéressent ici sont le plomb et la poudre.³ Les Amérindiens connaissent bien les armes européennes et ils ont appris à les

1. Compte rendu de Dubuisson. AN C11A, Vol. 33, f° 160-178.

2. *Ibid.*

3. « nous espérons que tu nous donnera du plomb et de la poudre pour se battre avec toy » *Ibid.*

manier. Cependant la France ne distribuait que peu de fusils et l'on réglementait le nombre d'armes à feu à distribuer et à vendre aux Amérindiens, dans l'intérêt de préserver la paix. Il n'en reste pas moins qu'il était alors impératif de distribuer des armes aux alliés, et ces derniers ne se privent pas d'en demander. Est-ce là un réel signe d'acculturation, ou un simple raisonnement logique de la part des autochtones qui y voient seulement un moyen de tuer plus facilement ? Dubuisson sait l'effet que produisent ces armes sur les Amérindiens, même s'ils les connaissent depuis longtemps.

Dubuisson a donc conscience que le vent vient de tourner en sa faveur et qu'il faut désormais engager le combat avec les Renards. La guerre est l'affaire de tous chez les Amérindiens, et si les plus jeunes sont évidemment ceux qui se battent et sont en première ligne, les plus anciens les accompagnent dans leur préparation à la bataille et haranguent les troupes¹. Ce moment de communion autour de la guerre est partagé par tous, et Dubuisson ne peut s'empêcher d'y aller lui aussi de son discours.² Si les Français partagent leurs munitions avec leurs alliés, les Amérindiens eux aussi amènent les Français à partager une de leur pratique militaire : le cri de guerre.³ Peut-on vraiment parler d'acculturation pour un simple cri ? Le fait de s'associer ainsi aux Amérindiens montre l'influence de ces derniers sur la préparation de la bataille, assister ainsi aux rites de ses alliés, c'est forcément y participer même si ce n'est qu'au titre de spectateur.⁴ Le cri de guerre précédent la bataille avait été peu à peu supprimé des champs de bataille, de nombreux militaires le considérant comme barbare et ne reflétait pas l'honneur avec lequel les hommes étaient censés combattre. Cet abandon fut probablement également motivé par le fait qu'il était l'apanage de nations ennemies de la chrétienté qui l'utilisait pour effrayer leurs ennemis.⁵ Cette communion témoigne avant tout de l'excitation précédant l'affrontement. Cela reste cependant à nuancer, en effet Dubuisson fit camper les troupes alliées en dehors du fort de Détroit⁶, il craignait que leur présence à l'intérieure de l'enceinte ne provoque des troubles. Dubuisson et Vincennes étaient très intimidés « d'être entouré par autant de nations dont les intentions n'étaient pas certaines ». La communion entre Français et Amérindiens reste donc limitée à certains échanges particuliers.

1. *Ibid.*

2. Il se présente comme un chef charismatique à travers tout son rapport, et il motive les troupes : « Prenez donc courage, accommodez vos casse-têtes, vos arcs, et vos flèches et particulièrement vos fusils » *Ibid.*

3. « et ensuite nous fisme tous ensemble le cry de combat et la terre meme en trembla » *Ibid.*

4. Sur le cri de guerre et les phénomènes d'acculturation voir Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 741.

5. Dorothee MALFOY-NOËL, *L'épreuve de la bataille, 1700-1714*, Montpellier, Presse Universitaires de la Méditerranée, 2007. p. 55.

6. *Ibid.*

Le siège

Les combats commencent et passent tout d'abord par des coups de feu entre les deux forts. Toute sortie trop proche du fort des Renards est prohibée, car beaucoup trop dangereuse. Cela respecte par ailleurs les traditions de combats amérindiennes où l'attaque directe des forts n'est jamais envisagée, car les pertes seraient trop élevées. Ainsi, commence un siège qui dura 19 jours pour forcer la reddition des Renards.¹ Pemoussa, leur chef, savait bien que les réserves en eau étaient limitées et la peur de manquer rapidement l'amena à discuter dès les premières heures du combat.² Il s'exprima ainsi : « Qu'est ce que cela veut dire, mon Père ?, tu nous invite à venir demeurer auprez de toy, dont ta parole est toute fraische dans nos sacs et tu nous déclare la guerre ? : où est le sujet que nous t'en avons donné ? ».³ Il essaie ensuite de justifier la position des Renards vis-à-vis des autres nations. Ce revirement soudain montre bien le désespoir dans lequel se trouvent déjà les Renards, mais ils n'abandonnent pas pour autant leur fierté et Pemoussa fait savoir à Dubuisson et à ses alliés que « le Renard est immortel, et sy, en me déffendant je répands du sang des François, que mon père ne me le reproche point ».⁴ Le fort est complètement assiégé, et aucune aide ne semble pouvoir venir au secours des Renards. Les Kickapoos et Mascoutens venus en renforts sont interceptés par des Outaouais encerclant le fort. Ils sont faits prisonniers et torturés puis tués près du fort.⁵ On impressionne l'ennemi et on lui fait peur. Il semble qu'aucun français (ils n'étaient après tout que peu nombreux) n'ait participé à ces tortures, mais Dubuisson ne donna aucun ordre pour faire cesser ces exactions. On est loin ici de tortures rituelles comme elles peuvent s'observer à la suite d'une victoire et qui revêtent parfois un aspect festif⁶, c'est d'abord un moyen de pression sur les Renards et un exutoire pour les guerriers amérindiens. En effet, cette guerre de siège rompt avec les habitudes des guerres auxquels ils sont habitués (non pas qu'ils n'en faisaient jamais, mais ils étaient très rares) et l'envie d'en découdre qui habitent les guerriers n'est probablement pas satisfaite par cette guerre d'usure. L'utilisation des fusils joue ici un grand rôle dans la modification des pratiques de guerre. C'est un vrai tir de suppression auquel se livre Dubuisson (ce qui par ailleurs montre bien son inexpérience dans le domaine, dans la mesure où de nombreuses munitions sont gâchées pour un petit nombre de combattants

1. « j'ai tenu les Outtagamis et les Mascoutens assiégés pendant 19 jours les fatiguant par un feu continue le jour et la nuit » *Ibid.*

2. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 69.

3. Récit du siège de Détroit par de Léry. *Collection... op. cit.*, p. 623.

4. *Ibid.*, p. 623.

5. « Leur passetemps estoit de les fusiller ou de les tirer a coup de flèches et en faire bruler » Dubuisson *op. cit.*

6. Pour une approche sur les tortures amérindiennes, voir Thomas S. ABLER. « Scalping, Torture, Cannibalism and Rape: An Ethnohistorical Analysis of Conflicting Cultural Values in War ». *Anthropologica* 34, n° 1, 1992.

ennemis) et on ne voit que finalement peu son ennemi.¹ Si quelques Renards tentèrent des sorties hasardeuses, ils furent vite déstabilisés par le feu nourri venu du fort ennemi et durent se retirer à l'abri du leur.²

La distanciation des combattants vis-à-vis de leurs ennemis s'exerce à travers l'exercice d'un tir de suppression. L'adversaire n'est pas un homme que l'on doit abattre en face de soi, mais bien une ombre qu'il s'agit de faire taire. Cette expérience de la guerre ne devint que peu à peu la norme au cours du XIXe siècle, où la puissance meurtrière d'armes de plus en plus perfectionnées ne pouvait que forcer les soldats à rester à couvert en permanence. Si les Amérindiens connaissent les armes à feu depuis plusieurs décennies, il n'en reste pas moins que la guerre se décide d'abord à coup de tomahawk. Cadillac explique d'ailleurs que « leur manière est de tirer 3 ou 4 coups de fuzils, et lorsqu'ils ont l'avantage sur leurs ennemy, ils foncent sur luy le casses teste à la main ». ³ Il faut également noter que la supériorité des armes à feu sur les arcs et flèches n'était pas si évidente, George Washington et d'autres chefs militaires américains se demandèrent s'il n'était pas plus pertinent de reprendre les armes des Amérindiens si l'on voulait se battre à leur manière pendant la révolution américaine.⁴

Les Renards mettent des couvertures rouges sur les remparts du fort et crièrent « qu'ils n'ont d'austre père que l'anglois ». ⁵ Cette idée d'une alliance entre Anglais et Renards revient plusieurs fois dans le rapport de Dubuisson, et cette déclaration ne fait que le conforter dans cette idée. Mais nous n'avons aucune indication sur une possible alliance diplomatique formelle entre les Britanniques et les Meskwakis et il est plus que probable que les Renards étaient seulement dans une logique de pure provocation vis-à-vis des Français.

On voit donc que l'attitude des Renards vis-vis-à-vis des Français s'est largement radicalisée à la suite des premiers échanges de coup de feu, et le combat à mort semble inévitable. Dubuisson croit ce qu'il voit et pour lui cette bataille n'est que la réalisation d'un vaste complot anglais.⁶ Les Hurons répondirent que « si la terre est teinté de sang ce sera le votre » et les Renards profitèrent de cet interlude pour aller chercher de l'eau.⁷ Dubuisson redonna l'ordre de tirer et 30 Meskwakis furent tués sous les balles. Le manque d'eau est donc critique pour les Meskwakis qui font tout pour tenter de survivre. Cette souffrance dans la bataille est probablement la plus difficile à supporter pour les guerriers Renards. L'état de

1. « les fatigant par un feu continue le jour et la nuit » Dubuisson *op. cit.*

2. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 70.

3. Gilles HAVARD, *Empires... op. cit.*, p. 748

4. Harold E DRIVER, *Indians of North America*, University of Chicago Press, Chicago, 1961. p. 309.

5. Dubuisson *op. cit.*

6. Richard White à propos du compte rendu de Dubuisson : « It is a document written by a man who never understood what was going around him ». Richard White, *Middle Ground... op. cit.*, p. 155.

7. Dubuisson *op. cit.*

stress permanent des guerriers (et de tous ceux qui sont avec eux dans le fort) couplé au manque de vivre fait souffrir les organismes. Tenir un siège implique une préparation sans faille et la nourriture est la clé de la victoire. Les Renards se font tuer lors de ces sorties désespérées et le moral est au plus bas. On sait l'effet que la nourriture peut avoir sur la réussite ou non d'une entreprise militaire, les exemples dans l'histoire sont légion. Il s'agit également de nourrir ceux qui ne peuvent se battre, les combattants n'ont donc accès qu'à une partie des vivres disponibles. Les efforts désespérés de certains guerriers pour retourner dans leur pays se soldent tous par des échecs, la plupart sont capturés par des guerriers ennemis qui les torturent près du fort. On ne peut qu'imaginer l'effet dévastateur sur le moral des Renards lorsqu'ils entendent les cris de leurs frères aux mains des Hurons ou des Outaouais.

Pemoussa propose tout d'abord que vingt Meskwakis se mesurent à quatre-vingts des meilleurs guerriers que compte l'armée de Dubuisson¹ pour décider de l'issue de la bataille, mais celui-ci refuse tout net et il ne relate pas de possibles discussions avec ses alliés. Pourquoi ne pas avoir cédé à cette demande ? La réputation des Renards comme féroces guerriers les précède, certes, mais vingt guerriers contre quatre fois plus nombreux qu'eux, à armes égales, n'auraient pratiquement jamais eu de chance de l'emporter. Deux raisons sont à retirer de ce refus. Tout d'abord, Dubuisson n'ose remettre le destin d'une bataille si importante dans les seules mains de guerriers amérindiens, le prestige de la victoire leur serait entièrement revenu et son autorité aurait été remise en cause par ses supérieurs. La seconde raison est que c'était là une pratique foncièrement amérindienne et qui n'était plus en vigueur en France depuis le Moyen-Age et c'était probablement pour lui une pratique barbare et passéiste. Il s'agissait de faire la guerre, avec des alliés amérindiens certes, mais comme un Européen.

Pemoussa se rend par la suite en personne au fort français pour essayer de « calmer la colère »² de Dubuisson et ses alliés. Il offre d'abord sa vie contre celle de son peuple, puis des captives (dont la femme de Saguima) en échange d'une trêve et d'une possible reconsidération de paix ainsi que du retrait des troupes alliées qui sont autour de leur fort. Les captives sont donc envoyées au fort, mais Dubuisson n'en tient absolument pas compte, il explique clairement que et les combats reprennent.³ Peut-on lui tenir rigueur de n'avoir pas tenu ses engagements est-ce là uniquement une pratique européenne ? Les défections étaient nombreuses chez les Amérindiens, et leurs engagements n'étaient pas souvent tenus vis-à-vis

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 72.

de la Nouvelle-France. Mais il faut également prendre en compte le fait que le commandant de Détroit ne considérait pas ses ennemis comme des égaux.

Les Renards répondent quelques jours plus tard à coup de flèches et « d'autres avec des fusées de poudre ».¹ Le Fort de Détroit commence à prendre feu et certains alliés veulent partir. Ils craignent les Renards et sont impressionnés par leur détermination. Dubuisson fulmine contre ses nations inconstantes et après avoir tenté de les raisonner, il les menace et leur annonce « qu' on vous feroit poursuivre partout pour vous punir de votre lacheté ».² Ce thème de l'inconstance revient régulièrement dans les écrits des différents observateurs français. Ils n'estiment en effet pas être dans une logique d'alliance comme ce peut être le cas en Europe entre deux grandes puissances. Les Amérindiens sont les fils et filles d'Onontio et doivent le soutenir en temps de crise, et toute défection est vue comme une désertion. Ces derniers sont perpétuellement en guerre, les escarmouches et autres batailles sont régulières, il s'agit donc de préserver au mieux ses forces et ne jamais se lancer dans un combat qui n'a que peu de chances de tourner à son avantage ou dont le bénéfice ne serait pas à la hauteur du nombre de guerriers tués. En effet, si la rage au combat et la valeur guerrière sont des vertus valorisées dans leurs sociétés, il n'en reste pas moins qu'ils n'hésitent pas à reculer devant un combat qui semble trop difficile à emporter. C'est probablement une des raisons qui tient le Pays d'en Haut dans un équilibre géopolitique (certes précaire) entre les différentes nations. L'une des particularités de la bataille de Détroit réside, on l'a dit, dans l'ampleur des forces mobilisées. Les ressources sont partagées par les Français avec leurs alliés, mais cela ne suffit pas à nourrir les quelque 600 guerriers venus assister Dubuisson. Il faut donc chasser et échanger pour pouvoir se procurer davantage de nourriture. Plus le siège s'éternise, moins il reste de vivre et il faut aller de plus en plus loin pour trouver du gibier. C'est donc probablement une des raisons qui expliquent la réticence de certaines nations à poursuivre le combat.

Est-ce la détermination de Dubuisson à les convaincre de rester ou les menaces qu'il proféra qui permirent à son armée de rester en un seul bloc ?³ Toujours est-il que ses alliés restèrent et « le grand cry se fist et l'on chanta et dança la guerre pendant qu'une grande partie se battoit ».⁴ La danse est un autre symbole de la cohésion de l'armée et ajoute un aspect festif

1. Dubuisson, *op. cit.*

2. *Ibid.*

3. Il exagère (et c'est un euphémisme) lorsqu'il affirme : « je fy 4 jours sans boire ny manger » pour convaincre les nations de rester, il n'en reste pas moins que la victoire finale, et sa carrière, dépendaient uniquement de ses alliés. Il leur offrit par ailleurs de nombreux présents. *Ibid.*

4. On remarque l'utilisation du « on » ici. Dubuisson semble de plus en plus intégrer les alliés et ses troupes comme sa personne comme faisant partie d'une seule et grande armée.

ainsi que rituel à la guerre.¹ La victoire semblait proche pour eux, de nombreux Renards mourraient de faim tous les jours, certains Sakis désertèrent et une « audience [fut] accordée avec les deux grans chefs, du village et de la guerre ». Là encore ce fut un échec et on refusa les demandes des deux chefs qui voulaient voir leur nation rentrer dans le Wisconsin.² Les Renards en sont réduits à manger des herbes pour ne pas mourir de faim. Ils finissent par s'échapper dans la nuit du 19^e jour. Une partie d'entre eux part trouver refuge chez des nations alliées pendant que certains guerriers s'établissent au Lac Sainte-Claire (entre les lacs Huron et Érié) et construisent des fortifications de fortune pour repousser l'armée à leur poursuite.

Après une courte bataille où les Renards réussissent à tuer une quarantaine de leurs ennemis, un siège fut mis en place pour briser le nouveau fortin bâti en toute hâte par les Meskwakis. Il fallut également fournir « la poudre et les balles »³, devenues essentielles pour les guerriers amérindiens. Après quatre jours de combats, les Renards, exténués par les maladies et la malnutrition, se rendirent. Les alliés de Dubuisson ne firent « pas de quartier et tout fut saccagé »,⁴ exception faite des femmes et enfants qui sont pris comme futurs esclaves.⁵ Les guerriers renards tombèrent entre les mains d'ennemis qu'ils n'avaient que trop insulté : « leur passe temps estoit d'en fusiller tous les jours quatre ou cinq. Les hurons n'ont pas donné de quartier à un seul des leurs ».⁶ Cette vengeance guerrière de la part des Amérindiens ne peut qu'horrifier le lecteur contemporain, mais il faut comprendre que c'est après la victoire que s'expriment souvent les rages engendrées par le combat. Les Meskwakis savaient ce qui les attendait après la reddition, et ils savent qu'ils auraient fait de même après la victoire dans un combat aussi harassant. Cette violence, qui peut paraître abominable aux yeux du lecteur contemporain, était courante à la fin d'une bataille entre deux nations ennemies. Cependant, il est possible que la violence déployée ici par les guerriers hurons soit également le fruit de la longueur excessive du siège et de la frustration du combat à distance. La guerre amérindienne était souvent décriée comme plus violente que la guerre européenne, cela entrainait dans la définition traditionnelle sauvage.⁷ Cette vision à évidemment été

1. Gilles HAVARD, *Empire... op cit.*, p. 741

2. « Mais comme guerre et pitié de s'accomodent pas surtout estant sy informé quils estoient payé des anglois pour nostre destruction » On note que le complot anglais revient une fois de plus dans le rapport de Dubuisson, comme pour justifier ses décisions. Dubuisson *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. « Femmes et enfants furent amenez en esclaves et vendus la plupart aux François » Récit du siège de Détroit par de Léry. *Collection... op. cit.*, p. 264. Pour une idée de ce que devenaient les esclaves renards, voir Brett RUSHFORTH, « Slavery, the Fox Wars, and the Limits of Alliance », *The William and Mary Quarterly* 63, n^o 1 (2006), p. 53-80.

6. Dubuisson, *op. cit.*

7. A. STARKEY, *European and Native American Warfare 1675-1815*, Norman, University of Oklahoma Press,

largement revisitée depuis, ce sur quoi nous reviendrons.

Les Renards auraient perdu environ 1000 des leurs, et les pertes sont bien moins élevées chez les alliés de Dubuisson. Femmes et enfants furent réduits en esclavage alors qu'une centaine de guerriers, dont Pemoussa, furent fait prisonniers pour être torturés. Ces derniers réussirent à s'enfuir et à regagner le Wisconsin. Le chiffre semble assez fiable, dans la mesure où l'on connaît les forces Meskwaki en présence au début de la bataille, et que seule une centaine d'entre eux on put s'échapper.¹

Sur le sentier de la guerre

La conséquence directe de la bataille réside dans le raffermissement des liens entre les différentes nations alliées.² Mais la paix est loin d'être assurée et « Les nations sont prestes à se détruire les unes les autres »³ dans l'Ouest, les Renards pourraient d'ailleurs s'être réfugiés chez des alliés non loin de Détroit.⁴ La bataille a engagé la France dans une dynamique militaire qu'elle n'a pas souhaité, mais qu'elle n'a rien fait pour enrayer comme le note à juste titre le Père Marest.⁵ Cette nouvelle position de la Nouvelle-France comme leader militaire sur l'échiquier militaire du Pays d'en Haut amène une redéfinition des prérogatives guerrières. Les administrateurs coloniaux semblent vouloir s'approprier de plus en plus le monopole d'une violence de guerre. Si la paix a échoué, il faut savoir faire la guerre. Mais cela implique une obéissance totale des alliés. Vaudreuil n'exclut désormais plus la possibilité d'entrer en guerre, mais cela doit se faire uniquement avec son consentement officiel.

Il s'adresse ainsi à ses alliés : « je vous encourage à suspendre leur hache et à ne faire aucun party sans savoir sur cela auparavant sur cela ma volonté » et « il n'y a que ceux qui portent de mes lettres aux peres qui puissent vous dire les véritable nouvelles et mes intentions ». Il sait que seule les menaces peuvent les faire réagir et il utilise le moyen de pression qu'il sait le plus effectif : le commerce. « de faire en sorte que les Renards se retirent

1998. p. 25.

1 Pere Marest à Vaudreuil. 2 juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 77-90

2. « Je vous assure que cette assemblée générale de toutes les nations les a tous mis en paix les unes avec les autres et renouvelé leur ancienne alliance » *Ibid.*

3. Vaudreuil aux Amérindiens. 28 juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 81-84.

4. Vaudreuil craint qu'ils soient à Niagara ou près du lac Érié. Vaudreuil au Ministre. 15 octobre 1712. AN C11A, vol. 33, f° 44-49.

5. Lui qui a toujours été contre l'établissement d'un fort à Détroit lui demande : « Est-ce parce que le détroit a toujours été un théâtre de guerre et qu'il le sera toujours qu'on pense qu'à son établissement ? ». Pere Marest à Vaudreuil. 2 juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 77-90.

au loin de peur de voir ensanglanter une terre où vous demeurez depuis si longtemps paisiblement et où les français n'auraient plus la liberté d'aller vous porter vos besoins, comme ils ont fait autrefois ».¹ Le gouverneur ne peut être plus explicite : la guerre passe par l'accord de la Nouvelle-France et le sien. Il s'agit de retrouver une certaine autorité sur les alliés qui provoquèrent le début de cette guerre. Les Français se retrouvent en effet impliqués dans une guerre alors que l'objectif depuis la paix de 1701 était une pacification générale du Pays d'en Haut. On voit donc bien que le maigre contrôle des autorités françaises sur ses alliés amérindiens ne peut en rien freiner leurs ardeurs guerrières.

Cette tentative de contrôle n'est pas nouvelle, et elle traduit l'adaptation nécessaire de la politique militaire du gouverneur, mais elle montre bien que la violence, comme la paix, se veut être une prérogative des autorités coloniales. Vaudreuil croit-il que ses directives seront suivies ? Marest est persuadé que non et lui affirme que « tous vos enfants l'oublieraient aussitôt qu'ils seraient hors des terres de Montréal et qu'ils ne manqueraient pas de s'entretuer les uns les autres ».² Ce n'est pas le contrôle effectif sur les nations amérindiennes qui est intéressant ici (il a toujours été très fluctuant), mais bien la logique de pensée du gouverneur.

La Bataille de Détroit, par l'ampleur des forces qu'elle mobilisa et l'écho politique qu'elle eut par la suite dans tout le Pays d'en Haut, marque donc le début de la Guerre des Renards, mais également un changement de politique de la part de l'empire français.³ L'alliance semble désormais solide autour de la figure d'Onontio, et de nombreuses nations algonquiennes se reconnaissent pour ses enfants. Cette bataille fut un moment fort, car elle désigna un ennemi commun à la France et ses alliées, mais elle éclata également le Pays d'en Haut entre deux factions qui paraissent plus que jamais irréconciliables. La guerre est constitutive de l'identité amérindienne, elle conditionne la vie des membres des différentes nations. On s'associe donc en premier lieu lorsque l'on a un ennemi commun, et les liens tissés lors de ces alliances tendent d'abord à « optimiser leur capacité à faire la guerre ».⁴ Ce sont désormais les Anglais et les Renards qui sont désignés comme les principaux ennemis des intérêts français (et donc de leurs alliés, selon la rhétorique coloniale tout du moins). Les Iroquois avec qui la paix fut signée en 1701 ne sont plus une menace, il fallait donc de trouver un nouvel ennemi pour pouvoir continuer à renforcer l'alliance. Cette nouvelle guerre n'était pas réfléchie de longue date par les autorités françaises, et c'est avant tout une paix générale

1. Gouverneur général aux Indiens 28 juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 81-84.

2. Pere Marest à Vaudreuil. 2 juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 77-90.

3. Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 784.

4. Gilles HAVARD, « Les ligues amérindiennes : instruments de paix ou de guerre ? », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 12 juin 2008.

que recherchait Vaudreuil pour l'ensemble du Pays d'en Haut. Il s'agit donc de terminer la guerre au plus vite pour éviter de voir l'image de la Nouvelle-France écornée chez ses alliés amérindiens. Cependant l'apparition d'un ennemi commun fut une aubaine pour Vaudreuil qui voyait ses prérogatives de gouverneur et de chef militaire en Nouvelle-France renforcées.

« Voila comment ont fini ces deux nations si mal intentionnées » écrit Dubuisson à propos des Renards et Mascoutens à la fin de son rapport.¹ C'est peut-être la marque ultime de sa méconnaissance sur la situation dans le Pays d'en Haut. La guerre ne fait en effet que commencer.

1. Dubuisson, *op. cit.*,

CHAPITRE II

Porter la guerre en Wisconsin

Une alliance à reforcer

La bataille de Détroit se termina par une cinglante défaite infligée aux Renards, mais « la nation n'est pas détruite »¹. Ces derniers doivent cependant se regrouper afin de venger ceux qui furent tués ou capturés à Détroit, et leur détermination est intacte. Si les chiffres indiqués par les différentes sources varient, il semblerait qu'ils aient donc perdus environ 1000 des leurs². Nous ne connaissons pas la population totale des Renards, mais il est certain qu'elle se situait entre 1500 et 2000 personnes avant le début de la guerre. Les pertes relatives à la bataille de Détroit représentent donc une hécatombe dont la nation n'aurait jamais pu se relever. Il s'agissait donc, immédiatement après la bataille et le retour de ceux qui réussirent à échapper aux Français et à leurs alliés, de trouver de nouveaux alliés et renforcer les liens préexistants au début de la guerre. Les 200 guerriers retranchés à Détroit, auxquels s'ajoute « ceux partis chez les Iroquois »³, s'attachent donc à trouver un soutien parmi les potentiels ennemis des Français. Outre les Iroquois, qui apparaissent comme des alliés naturels du fait de leur animosité envers les colons qui perdure malgré la paix de 1701, leurs voisins se posent également rapidement comme des alliés fidèles. Mascouten et Kickapoo accueillirent donc certains Renards en fuite après la bataille, et supportèrent ces derniers dans leur effort de guerre.⁴ Les liens tissés ne relèvent pas seulement d'une alliance politique, mais tiennent d'une conception très élargie de la nation. Les nombreux mariages, mais également les chasses ou pêches qui regroupent des membres des différentes nations amènent une proximité pour créer une certaine communauté d'intérêt qui s'exprime donc lorsque des problèmes politiques apparaissent. Les Renards ne sont donc pas isolés après la bataille de Détroit, et ils savent que d'autres alliés peuvent être trouvés dans un futur proche.⁵

1. Père Marest à Vaudreuil. Juin 1712. *WHC*, vol. XVI, p. 288-292.

2. Vaudreuil donne une première estimation de 500 morts et 200 prisonniers, qu'il corrige par la suite en annonçant 800 morts et autant de blessé. Vaudreuil au Ministre, Juillet 1712. AN C11A, vol. 33, f° 43. Vaudreuil au Ministre. Octobre 1712. AN C11A, vol.33, f° 73. Marest parle quant à lui de 800 tués et de 200 morts dans les combats de l'hiver précédent. Père Marest à Vaudreuil. Juin 1712. *WHC*, vol. XVI, p. 288-292.

3. *Ibid.*

4. Ramezay au ministre. Septembre 1714. AN C11A, vol. 34, f°4.

5. Bégon et Ramezay s'inquiètent d'une alliance avec les Sioux. Les Iowas sont également une retraite

Depuis leurs camps en Wisconsin, les Renards semblent donc toujours capable d' « exciter la terreur »¹ dans le Pays d'en Haut, et leur maîtrise de l'art de la « petite guerre » amérindienne fait d'eux de féroces adversaires.

La petite guerre

La bataille de Détroit fut d'une ampleur exceptionnelle dans l'histoire des relations franco-amérindiennes, et si elle nous apporta un éclairage sur de nombreuses pratiques militaires amérindiennes et françaises, elle n'est en rien révélatrice des modes opératoires « classiques » qui structurent la guerre amérindienne. L'ampleur des forces mobilisées, le nombre de victimes, la durée de la bataille diffèrent radicalement de ce qui pouvait être observé par ailleurs. Les grandes batailles rangées rassemblant plusieurs milliers d'hommes, à l'instar de ce qui peut se retrouver sur les champs de bataille européens, sont loin des modes d'opérations amérindiens. Le terme de « petite guerre » amérindienne renvoie tout d'abord à une conception européenne de la guerre relative à une certaine échelle de valeur à laquelle le comportement sur le champ de bataille doit se rapporter. Un certain idéal militaire existe toujours au XVIII^{ème} siècle, le comportement au combat doit donc s'y reporter autant que faire se peut.² La « grande » guerre serait, à l'opposé des attaques de petits commandos mobiles et rapides, celle qui fait s'affronter face à face deux armées dans un noble combat. Mais outre cette dissociation sémantique, c'est la vision même de la guerre qui change. Les Amérindiens cherchent en effet à avoir le moins de pertes possibles, « la raison en est qu'une victoire teinte du sang des vainqueurs n'est pas proprement une victoire »³, et ne se lancent jamais à corps perdus dans un combat qu'ils ne sont pas pratiquement sûr de remporter. L'absence presque totale de hiérarchie sur le champ de bataille contribue à cette idée, dans la mesure où chacun est libre de quitter le combat s'il le souhaite. Cela tranche avec la rigidité hiérarchique qui règne dans les armées européennes, où la désertion est sévèrement punie. Pourtant la « petite guerre » existe également en Europe, et fut abondamment utilisée au XVIII^{ème} siècle par les

envisageable pour les Renards en cas d'attaque française. Lettre de Begon et Ramezay au ministre. Septembre 1715. AN C11A, vol. 34, f° 101.

1. Père Marest à Vaudreuil. Juin 1712. *WHC*, vol. XVI, p. 289.

2. A propos d'une bataille européenne perdue : « The former battle was considered as heroic failure replete with tales of chivalry, the latter was simply (...) a disaster (...) by an enemy who did not fight « fairly ». » Armstrong STARKEY, *European and Native American Warfare 1675-1815*, UCL Press, Londres, 1998. p. 27.

3. Pierre François de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 3, Paris, 1744. p. 238.

différents princes et rois du vieux continent lors de la guerre de succession d'Autriche au Pays Bas.¹

A l'inverse de l'Europe qui voit dans les grandes batailles l'affirmation de la supériorité militaire et stratégique des généraux, les batailles rangées semblent avoir disparues des stratégies amérindiennes. En effet, on pourrait croire, à la lecture des nombreux récits de batailles ou d'expéditions amérindiens, ou encore en se penchant sur les combats menés à partir de 1754 sur le continent américain lors de la guerre de Sept Ans, que les Amérindiens ne connaissent que la petite guerre et la guerre de siège (telle qu'elle fut pratiquée à Détroit). Pourtant ces modes opératoires ne représentaient pas la totalité des combats que se livraient les différentes nations d'Amérique, et certaines grandes batailles rangées, à l'instar de celles qui pouvaient se dérouler en Europe, avaient régulièrement lieu. L'introduction des fusils semble être en grande partie responsable de ce changement de stratégie. Les batailles que pouvaient se livrer deux nations se réglaient en effet avec boucliers, tomahawks et arcs (qui, dans un combat rapproché, est très difficile à armer). S'exposer sur un terrain ouvert, sans aucune protection naturelle contre les tirs de fusils, est un risque bien trop important que les amérindiens refusent de courir.

On cherche donc à utiliser le couvert de la forêt, à se déplacer en petit nombre pour ainsi surprendre son ennemi et repartir aussi vite que l'on était arrivé. Les trajets se font souvent par canots afin d'être le plus rapide possible. Il ne s'agit pas nécessairement ici pour les Renards de faire un maximum de dégât, mais bien de montrer (aux Français, à leurs alliés, mais également aux membres de la nation Meskwaki) qu'ils peuvent encore être dangereux. Le Français tué à la Baie des Puants en 1713 n'était probablement pas visé par une expédition particulière, mais il n'en reste pas moins qu'il se trouva sur le chemin des Renards qui profitèrent de l'occasion pour lui ôter son scalp.² Tuer ainsi, dans un acte isolé, un ennemi relève d'abord d'une logique militaire qui consiste à frapper dès que l'occasion se présente. Les gains politiques et militaires que peuvent espérer les Renards après la défaite de 1712 sont en effet très faibles. Peu nombreux, ils doivent mettre en place une stratégie qui corresponde aux forces dont ils disposent. Installer la peur dans le Pays d'en Haut ne requiert pas une force de frappe importante, et les Meskwakis peuvent se targuer de posséder une réputation de grands guerriers qui les précède.

1. Sandrine PICAUT-MONNERAT, *La petite guerre au XVIIIe siècle*, Économica, 2010. Il faut noter que le mépris que pouvait inspirer la petite guerre à des théoriciens de la guerre ou à certains militaires était également dû au fait que ces opérations étaient généralement menées par des compagnies auxiliaires, composées de troupes légères faites de roturiers et d'étrangers.

2. Vaudreuil à Begon. Novembre 1713. AN C11A vol 34 f°4.

Instiller la peur

L'insécurité et la peur sont effet les meilleurs armes à disposition des Renards. En tuant trois Français ainsi que cinq Hurons à Détroit en 1713, le message envoyé est clair : nos ennemis ne sont en sécurité qu'à l'abri de leurs forts. Les Hurons craignent désormais « d'avoir leurs têtes brisés » à chaque fois qu'ils quittent le fort.¹ Certains « meurt de faim dans leurs cabanes, n'osant s'écarter pour aller à la chasse, par la crainte qu'ils ont avec raison que les Renards ne les détruise tous les uns après les autres ». ² Cette peur n'est en rien justifiée, les Renards ne possèdent pas les forces nécessaires pour faire peser un danger permanent sur le fort. Il n'en reste pas moins que cela force les autorités françaises à réagir (ou du moins à prendre acte de la situation) aux plaintes des Hurons qui réclament assistance à Vaudreuil. Les Français « seront toujours en danger » lors de voyages dans le Pays d'en Haut, car les Renards, Mascouten et Kickapoo « sont partout ». ³ En portant la guerre chez leurs ennemis, les Meskwakis et leurs alliés se défendent d'une guerre qu'ils savent imminente. En effet, la pression constante qu'ils font peser autour d'eux amène Illinois, Hurons et Potawatomis à à rester dans leurs forts et villages, les cabines du Wisconsin sont donc moins susceptibles de se faire attaquer.

La peur se propage d'autant plus vite que les réseaux de communication en Nouvelle-France ne sont pas d'une grande fiabilité, la peur qu'entretiennent les Renards joue (bien que cela ne soit pas nécessairement conscient de leur part) également sur la distorsion que peuvent subir les nouvelles avant qu'elles n'arrivent à Québec ou Montréal. L'exemple d'une attaque que subirent douze français en direction de l'Illinois, rapportée comme ayant été tous détruit, s'avéra fausse par la suite.⁴ La rapidité d'exécution des Renards tranche avec la lenteur des communications circulant dans la colonie. Ces problèmes traduisent une lente adaptation à la géographie du Pays d'en Haut, où le pouvoir colonial, indépendamment de toute les forces et les ressources dont il dispose, compose avec un système hiérarchisé de commandement inadapté à la situation et qui ralentit les prises de décisions.⁵ La peur que fait peser les Renards sur leurs voisins est par ailleurs très préjudiciable au commerce des fourrures. En effet, si certaines nations n'osent plus chasser, comme le dit Ramezay, alors « les marchands

1. Vaudreuil à Begon. Novembre 1713. AN C11A, vol 34, f° 4.

2. Ramezay au Ministre. Septembre 1714. AN C11A, vol. 34, f° 356.

3. Père Marest à Vaudreuil. Juin 1712. *WHC*, vol. XVI, p. 289.

4. Ramezay et Bégon au ministre. Novembre 1714. AN C11A, vol. 34, f° 362-64. La lettre adressée au Ministre démentant cette affirmation ne fut envoyé qu'un an plus tard, en septembre 1715. Ramezay et Bégon au ministre. Septembre 1715. AN C11A, vol. 35, f° 3.

5. Sur les questions de communication en Nouvelle-France, voir par exemple :

en ressentirons une triste expérience cette année par le peu de pelleterie qui sont descendu de Michilimackinac ». ¹ Le commerce Français dans le Pays d'en Haut dépend presque exclusivement des apports que fournissent les Amérindiens, la peur qu'instillent les Renards chez leurs ennemis a donc un impact direct sur les échanges commerciaux de la Nouvelle-France.

La guerre à faible coût

Ces attaques répétées affaiblissent donc la situation économique de la colonie française, qui voit ses débouchés sur l'ouest des Grands Lacs se refermer. Ces revers s'ajoutent à la désastreuse situation financière de la France, qui, depuis sa défaite dans la Guerre de Succession d'Espagne et le traité d'Utrecht en 1713, doit retrouver des fonds pour rembourser ses dettes.

La Nouvelle-France n'était pas, c'est un euphémisme, la priorité de la métropole avant la guerre, elle devient désormais un fardeau économique pour lequel de nouvelles dépenses ne sont pas envisageable. Il s'agit donc pour Vaudreuil de trouver de nouveaux fonds pour engager des opérations militaires contre les Renards. Mais comment financer une expédition alors que les caisses sont vides ? Une idée apparaît rapidement : capitaliser sur les coureurs de bois afin de les faire participer à l'effort de guerre. Ces hommes sont partis tenter leurs chances dans le Pays d'en Haut afin de se tailler une part dans la lucrative traite des fourrures. Vivant au contact des Amérindiens, ce sont des hors la loi aux yeux de la Nouvelle-France. Ils ne possèdent en effet pas de congés de traite, seule condition légale pour participer à la traite des fourrures dans le Pays d'en Haut. Ces permis ont par ailleurs été supprimés par ordonnance royale en 1696 afin de ne pas surcharger un commerce, qui certes fut lucratif, mais qui était désormais en surproduction. ² A la suite de cette ordonnance, seuls les Amérindiens sont autorisés à vendre leurs fourrures. Les coureurs de bois vivent donc en toute « illégalité » dans le Pays d'en Haut, et sont de facto, des forces vives perdues par la Colonie. Vaudreuil connaît le potentiel militaire de ces hommes et cherche donc à les recruter afin de mettre un terme à la menace que font peser les Renards sur la Nouvelle-France. En 1716 on

1. Ramezay au Ministre. Septembre 1714. AN C11A, vol. 34, f° 356.

2. Sur l'ordonnance royale de 1696, ainsi que sur l'histoire des coureurs de bois, voir le dernier ouvrage de Gilles HAVARD, *Histoire des coureurs de bois Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes Savantes, Collection Rivages des Xantons, 2016.

abrogea l'édit de 1696 afin d' « entretenir dans nos intérêts les Sauvages d'en haut qui peu à peu s'en détache ». ¹

C'est d'abord la recherche d'une efficacité au plus bas coût qui intéresse le gouverneur de Nouvelle-France, Vaudreuil se doit donc de proposer un plan avant tout économique. C'est ainsi que germe l'idée d'une expédition financée par les hommes qui la compose. En avançant un capital de départ de 50 livres de poudre et 100 livres de balles, les coureurs des bois s'équipent à leur propres frais. Ces derniers se remboursent ensuite en vendant et en échangeant avec les Amérindiens lors de l'expédition. ²



Un Coureur de bois : Étienne Brûlé à l'embouchure de la rivière Humber par Charles William Jefferys. 1615. Library and Archives Canada / C-073635

La France se doit par ailleurs de raffermir ses liens avec les différentes nations du Pays d'en Haut. Les alliances nouées avec les ennemis des Renards doivent être renforcées afin de s'assurer d'un maximum de soutien dans les campagnes à venir. Si la victoire de Détroit eut le mérite d'afficher l'étendu des forces mobilisables par la France et ses alliées, Vaudreuil ne

1. Arnaud BALVAY, *L'épée et la plume : Amérindiens et soldats des troupes de la marine en Louisiane et au Pays d'en Haut (1683-1763)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. p. 35 Il cite ici : Délibération du conseil de Marine. Avril 1716. AN C11A, vol. 36, f° 246.

2. Samuel MOURIN, « Le nerf de la guerre. Finances et métissage des expéditions françaises de la première guerre des Renards (1715–1716) ». *French Colonial History* 12 (2011) p. 67-87. p. 72. ; Vaudreuil à Begon sur l'importance de détruire les Renards. Novembre 1713. AN C11A, vol 34, fol° 4.

capitalisa pas sur cet élan militaire. La peur instillée par les Renards dans le Pays d'en Haut pétrifie de nombreuses nations, qui cherchent dans la Nouvelle-France un allié sûr qui puisse les mener à une victoire peu coûteuse. Mais l'inaction des autorités française n'est pas pour les rassurer. On tarde à mettre en place un projet d'expédition en accord avec les directives royales et les réalités du terrain, ce qui inquiète les différentes nations algonquines au plus haut point.¹ Nous reviendrons sur le rôle que joue la Nouvelle-France en tant que chef militaire dans l'alliance Franco-Amérindienne, et de la perte (bien que à relativiser) d'autonomie des nations alliées. On peut cependant d'ors et déjà insister sur l'attentisme des Illinois et des Miamis, victimes des incursions militaires, qui peinent à mettre en place une stratégie offensive pour contrer une menace de plus en plus pressante.²

Vaudreuil sait que la guerre contre les Renards ne pourra être gagnée sans un soutien massif en hommes et en matériel de la part de ses alliés. Mais avant même de s'assurer leur soutien dans les campagnes à venir, il s'agit de régler certaines querelles intestines.³ Certaines nations telles que les Potaouatomis pressent les Français d'engager le combat au plus vite contre les Renards,

L'Empire contre-attaque

Une guerre contre les Renards semble donc désormais inévitable, et Vaudreuil ne peut laisser la colonie sous leur menace plus longtemps. Fallait-il pour autant chercher à les anihiler complètement ? Quels objectifs donner aux campagnes à venir ? La menace qu'ils faisaient peser sur le Pays d'en Haut était-elle si importante qu'il fallait « de prendre toute les mesures possibles pour les détruire » ?⁴ C'est finalement le degré de violence approprié à la réponse que doit donner la France aux Renards qui est ici questionné. Savoir jusqu'où les armées françaises et leurs alliés amérindiens doivent pousser le combat ne fait pas de doute : Vaudreuil et Bégon affirment que « s'ils restent dans leur forts nous brûlerons leurs cabines, détruirons leurs récoltes et camperont sur leurs terres » avant de poursuivre ceux qui tenteraient de s'échapper.⁵ Il ne fait aucun doute que c'est une véritable guerre d'extermination à laquelle doit se livrer l'expédition qui partira en chasse des Renards.

1. Certaines seraient même prêtes à prendre le parti des Renards. Vaudreuil au Ministre. 15 Novembre 1713. AN C11A, vol. 34, f° 4.

2. *Ibid.*

3. Lettre Vaudreuil et Bégon au Ministre. 20 Septembre 1714. AN C11A, vol. 34, f° 288.

4. Vaudreuil et Bégon au Ministre. 5 Novembre 1713. AN C11A, vol. 34, f° 4.

5. Lettre Vaudreuil et Bégon au Ministre. 20 Septembre 1714. AN C11A, vol. 34, f° 288.

Plusieurs facteurs expliquent la détermination qui ressort des lettres des administrateurs. C'est tout d'abord la fierté du colonisateur, et son statut vis-à-vis de ses sujets qui est ici en jeu. La guerre, et la violence qui en découle, sont en effet autant de signaux lancés à l'ensemble du monde amérindien pour assurer la pérennité de l'entreprise coloniale. Rester sourd plus longtemps aux attentes des Amérindiens c'était laisser la Nouvelle-France dans une position de faiblesse que ses ennemis auraient exploité. Il ne faut pas oublier la concurrence directe avec l'Angleterre : une guerre larvée contre les Renards fait les affaires de la perfide Albion, qui multiplie les cadeaux aux nations amérindiennes et renforce ses positions à l'Ouest du Mississippi.¹

Une expédition est donc finalement montée afin de mettre la pression sur les Renards et faire cesser la menace qu'ils font peser sur la Nouvelle-France et ses alliés. Ce sont des coureurs de bois ainsi qu'une force d'alliés Amérindiens qui mèneront le combat jusqu'en Wisconsin. Mais dès le départ les choses se compliquent : Louvigny, en charge de diriger l'expédition, tombe malade au printemps 1715 et doit être remplacé. C'est Constant Marchand de Lignery, un capitaine qui participa à la première aux combats en 1712 en menant une petite expédition sur Michilimackinac, qui dut le remplacer.² Deux corps expéditionnaires sont constitués et doivent se retrouver à Chicagou. L'un partant de Michilimackinac et passant par Détroit, mené par De Lignery, le second dirigé par un des fils de Ramezay, Louis de Monnoir, qui partit du Pays des Illinois. De Lignery n'arriva jamais à Chicagou : de mauvaises récoltes à Détroit ne donnèrent pas suffisamment de vivres pour mener l'expédition à bien, ce à quoi il faut ajouter la crainte de la part des Hurons et des Potawatomis d'une attaque Iroquoise. De Monnoir mena à bien son expédition jusqu'à Chicagou, mais voyant que les renforts tardaient à arriver, les 450 Illinois qui l'accompagnaient firent demi-tour.³

Mais si les manœuvres militaires de 1715 furent un aussi grand échec, cela ne tenait pas uniquement à une mauvaise préparation des différentes expéditions. Le problème que les autorités, à la fois en métropole et en Nouvelle-France, pointèrent d'abord du doigt résidait dans le comportement des coureurs de bois qui composaient une grande partie de l'expédition de Louvigny. Ces derniers voyaient en effet cette marche dans le Wisconsin avant tout comme

1. Les Anglais ont construit deux nouveaux forts : l'un sur la rivière Mobile, l'autre sur la rivière Ouabache. Si ces deux forts sont relativement loin des installations françaises, ils laissent craindre une future installation anglaise en Illinois. Ramezay et Bégon au Ministre. 13 Septembre 1715. C11A, vol. 35, fol. ?

2. Yves F. ZOLTANY, « LE MARCHAND DE LIGNERY, CONSTANT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003- .

3. Samuel MOURIN, « Le nerf de la guerre... », *op. cit.*, p. 77 ; David Edmund et Joseph L. Peyser. *The Fox Wars... op. cit.* p. 79 ; Ramezay au Ministre. 3 Novembre 1715. AN C11A, vol. 34, f° 101 ; Lettre de Begon et Ramezay au ministre. 7 nov. 1715. AN C11A, vol. 35, f° 15.

une occasion de partir commercer avec les Amérindiens, sans être inquiétés par les autorités. Peu enclin à risquer leurs vies pour un Empire qui les mobilisent par manque de fonds, la plupart des coureurs des bois cherchent donc à profiter de l'amnistie pour réaliser un maximum de bénéfices. Les voyageurs¹ participant à l'expédition en font de même, et une centaine de Français rentrent à Michilimackinac avant même la fin de l'expédition. « Une telle attitude était à craindre, si l'on considère que l'appât dugain fut le principal leitmotiv de ces hommes pour monter dans l'Ouest. »²

L'expédition, qui devait rassembler environ 1100 hommes à Chicagou, (450 Illinois, 400 « hommes et sauvages »³ depuis Michilimackinac, ainsi que 200 Amérindiens de Détroit) ne se rendit finalement jamais en territoire Renard. L'hiver 1715 voyait donc la guerre se prolonger, et toutes actions militaires de grande envergure étaient prohibées. Pourtant, les combats ne cessèrent pas pour autant. Après l'échec de la campagne de l'été, il s'agit pourtant de maintenir une pression sur les Renards, d'une manière ou d'une autre. Si on ne peut attaquer les Renards jusque dans leur fort, on peut s'en prendre à leurs alliés. Le fils de Ramezay, par l'intermédiaire d'un certain Bizaillon, encourage donc les Illinois et les autres nations alliées à monter un parti de guerre contre les Mascouten et les Kickapoo, alors installés dans le sud du Wisconsin pour chasser. Profitant probablement du manque de préparation de leurs ennemis, les Illinois attaquent ces nations du Wisconsin et font de nombreuses victimes. 100 Mascoutens et Kickapoo furent tués, 47 fait prisonniers, cela « sans compter les femmes et les enfants ».⁴

Mais les Renards ne laissent pas tomber leurs alliés, et ce ne sont pas moins de 400 guerriers Outtagamis qui descendent de leur fort pour réclamer vengeance. Ils rattrapent les Illinois 11 jours après la première bataille (nous sommes donc le 1er Décembre), et les combats s'engagent à l'aube. Seuls 80 des 110 Illinois étaient présents pour la bataille, 30 d'entre eux s'étaient retranchés pour défendre les prisonniers dans « un réduit qu'ils faisaient tous les soirs ».⁵ Et pourtant, ils se défendirent jusqu'à trois heures de l'après-midi forcèrent les Renards à se replier. La durée de la bataille témoigne tout d'abord de l'utilisation d'armes à feu et d'une mise à distance de l'ennemi, des combats au corps à corps auraient été réglés bien plus rapidement. On constate ici également la faible prise de risque par les amérindiens

1. Il faut bien distinguer les voyageurs des coureurs des bois, les premiers possèdent un permis de traite, alors que les seconds troquent et chassent en toute illégalité aux yeux des lois de la Nouvelle-France.

2. Samuel MOURIN, « Le nerf de la guerre... », *op. cit.*, p. 77 Lettre de Begon et Ramezay au Ministre. 7 Novembre 1715. AN C11A, vol. 35, f° 15 ; *WHC*, vol. XVI, p. 338.

3. Ramezay au Ministre. 3 Novembre. 1715. C11A, vol. 34, f° 101.

4. Lettre de Vaudreuil au conseil de Marine. 14 Octobre 1716. AN C11A, vol 36, f° 71-74.

5. *Ibid.*

lors d'une bataille. En effet les 400 Renards pouvaient probablement charger les Illinois et leurs alliés et l'emporter, mais cela se serait fait au prix de pertes considérables. Ils se contentèrent de faire un maximum de dégâts dans les rangs ennemis (26 tués et 18 blessés) avant de se replier. Ils ne perdirent que 7 des leurs. Il est probable qu'ils décidèrent de rentrer rapidement au fort afin d'éviter de le laisser sans défense trop longtemps.¹ Le véritable intérêt stratégique de ce genre d'expédition réside dans le message envoyé à l'ennemi, davantage que dans la réalisation d'objectifs pratiques. On ne combat pas ici pour gagner des positions, annihiler ses ennemis, ou prendre des prisonniers, ces objectifs se réalisent si effectivement le rapport de force est en grande partie en votre faveur, mais surtout pour venger ses alliés, sa famille. Nous reviendrons sur ce qui pousse les Amérindiens à lancer telle ou telle expédition, mais on peut d'ores et déjà constater la vitesse avec laquelle un parti de guerre est monté pour venger des alliés.

Terminer une guerre : entre démonstration de force et mansuétude

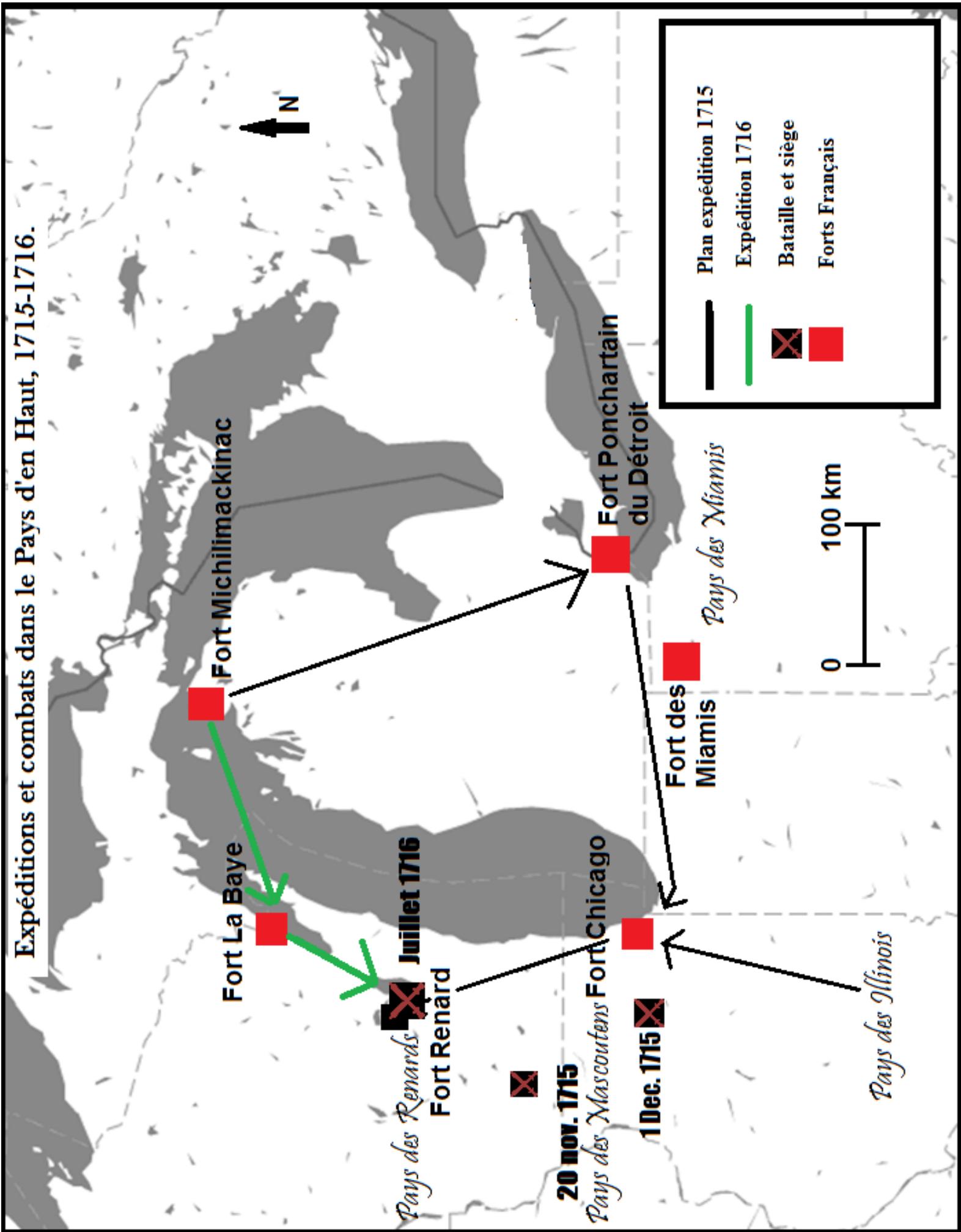
La guerre bat donc toujours son plein, et Vaudreuil ne prend aucune mesures pour régler le conflit. L'échec de l'expédition de 1715 ne doit pas être répété, et l'envoi d'un corps expéditionnaire composé de « 500 ou 600 Français, équipés uniquement pour la guerre, et sans marchandises »² apparaît comme la solution la plus efficace pour mettre un terme à la menace que font peser les Renards sur la Nouvelle-France. Mais monter une nouvelle expédition c'est de nouveau s'engager dans des dépenses dont la couronne aimerait bien se passer. Ceux qui acceptent de s'enrôler dans cette nouvelle expédition se voient donc accorder le droit de traiter avec les Amérindiens de l'Ouest, ce qui offre potentiellement de gros profits.³ Le Conseil de Marine constate en effet les erreurs de Vaudreuil, et veut voir ce conflit réglé au plus vite. On détache donc de nouveau Louvigny pour mener la campagne. Il part de Montréal le 1er mai 1716 à la tête de 225 Français, 200 autres devant le rejoindre à Michilimackinac. A ces derniers s'ajoutent ensuite environ 400 Amérindiens des nations

1. David EDMUND et Joseph L. PEYSER, *The Fox Wars... op. cit.* p. 81. Vaudreuil considérait quant à lui que ce furent « nos sauvages (...) [qui] forcèrent nos ennemis à se retirer ». Lettre de Vaudreuil au conseil de Marine le 14 Octobre 1716. AN C11A, vol 36, f° 71-74.

2. « And to send 500 or 600 Frenchmen equipped fo war only, and without any merchandise. » Conseil de la Marine. 28 mars 1716. *WHC*, vol. XVI, p. 340.

3. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars... op. cit.*, p. 82.

Expéditions et combats dans le Pays d'en Haut, 1715-1716.



alliés. « Louvigny avait donc mis sur pied une mission de paix déguisée en armée »¹ pour mettre un terme à la guerre. L'expédition arrive au fort des Renards début juillet. Si les Renards s'étaient préparés et attendaient de pied ferme Louvigny et son armée, les forces de Nouvelle-France savaient que s'annonçait un long siège, et de plusieurs pièces d'artillerie accompagnaient l'expédition. Une fois les différents campements, Louvigny entreprit de faire creuser des tranchées. Chaque jour un peu plus proche du fort des Renards, on avançait les « deux pièces de canons et un mortier à grenades qui jour et nuit firent un grand feu ».² Ces tirs continus eurent raison de la détermination des Renards : ces derniers sortirent du fort pour négocier leur reddition. Les Renards décident d'entamer des négociations afin d'éviter de répéter le massacre de Détroit. Ils envoient un émissaire pour parlementer avec Louvigny. Ce dernier accepte afin d'éviter un nouveau bain de sang et ainsi écourter une guerre qui n'a que trop duré. Les termes de la paix qui fut alors signée sont les suivants :

« 1°Qu'ils feront la paix avec toutes les nations qui dépendent du Roy et avec lesquelles françois commercent.

2°Qu'ils engageront par force ou par amitié les Kickapous et les Maskoutens leurs alliés et nos Ennemis à faire la paix comme eux avec toutes les nations en général.

3°Qu'ils rendront ou feront rendre tous les prisonniers qu'ils ont de toutes les nations ; c'est ce qu'ils ont déjà fait.

4°Qu'ils iront en guerre dans les païs éloigner pour faire des Esclaves afin de remplacer tous les morts, qui avoient été tués pendant le cours de la guerre.

*5°Qu'ils chasseront pour payer les frais de l'armement de cette guerre. »*³

A ces termes il faut par ailleurs ajouter que Louvigny fit prisonnier 6 otages Renards (dont Pemoussa) afin de s'assurer que les Renards respectent le traité de paix.⁴ La plupart des alliés protestèrent tant la paix semblait avantageuse pour les Renards, une fois de plus Onontio ne les écoutaient pas. Les alliés avaient pressé Vaudreuil pour porter la guerre en Wisconsin, mais ils n'obtinrent qu'un maigre traité qui ne semblait pas véritablement engager les Renards dans quelque processus de paix que ce soit. Les attentes des Amérindiens et des

1. Richard WHITE, *Middle Ground... op. cit.*, p. 236.

2. Vaudreuil au conseil. 14 Octobre 1714. AN C11A, vol. 36, f° 72.

3. Lettre de Vaudreuil au conseil de Marine. 14 Octobre 1716. AN C11A, vol 36, fol° 73.

4. 3 d'entre eux meurt de la variole durant l'hiver à Montréal, dont Pemoussa. Partisan de compromis avec les Français, sa disparition affaiblit grandement le parti pacifiste chez les Renards. Louvigny au Comte de Toulouse. AN C11A, vol. 36, f° 324 ; D. H. CORKRAN, « PEMOUSSA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003- .

Français étaient en effet radicalement opposés, et c'était avant tout un retour au calme afin d'assurer la prospérité économique qui intéressait la métropole. Toute idée de vengeance, ou d'idéal militaire était absent des considérations de Louvigny qui cherchait avant tout une paix à faible coût.¹

La Première Guerre des Renards est officiellement terminée, et la paix est revenue dans le Pays d'en Haut. Mais la violence engendrée par les combats qui ponctuèrent les quatre dernières années peut-elle se terminer par la signature d'un traité ? La vengeance souhaitée par les alliés ne fut pas apaisée, et les Renards se voient accorder une paix leur laissant toujours une grande marge de manœuvre. Ce sont les impératifs financiers qui décidèrent véritablement de la conduite de cette guerre, sans qu'on ne se penche sur l'un des principaux griefs que les Renards retenaient contre leurs ennemis. Les autorités coloniales ont-elles sciemment ignoré la vengeance des Outtagamis qui se profilait, au profit d'une paix, qui, même s'il est n'est que temporaire, permet de ramener un semblant d'ordre dans la colonie ? Il n'en reste pas moins que la paix qui est signée en 1716 ne fut que le prélude d'une guerre qui allait encore durer 22 ans.

1. Vaudreuil loua par ailleurs les qualités de Louvigny au conseil. Ce dernier par « valeur, par sa capacité et par une conduite accompagnée de beaucoup de prudence » mena à bien l'expédition « vers une courte guerre ». Vaudreuil au Conseil. 30 octobre 1716. C11A, vol. 36, f° 59. Pour Samuel Mourin, c'est effectivement les qualités de commandement de Louvigny qui firent la différence par rapport à l'expédition de l'année précédente : « le problème n'est peut-être pas tant l'indiscipline des hommes que les qualités du commandant à les mener. » Samuel MOURIN, *art. cit.*, p. 78.

Deuxième Partie

Un combat permanent 1716-1728

« Nos têtes ont été brisé et nos alliés les Français tués sur nos terres »

Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725.
AN C11A, vol. 54, f° 263.

« La férocité naturelle de ces sauvages [les Renards] aigries par plusieurs mauvais traitemens, qu'on leur a faits, quelques fois assez mal à propos (...) les ont rendus redoutables »

Charlevoix à propos des Renards lors d'une visite le Wisconsin.
Dans *Histoire et description de la Nouvelle France*, tome 5, Paris, 1744. p. 444.

La guerre est donc officiellement terminée, l'expédition de Louvigny fut un succès (aux yeux de Vaudreuil et des autorités françaises tout du moins), et les traités de paix furent signés par les différentes nations engagées dans le conflit. Cependant, croire que la guerre des Renards était terminée relevait d'abord d'une conception toute européenne de la guerre. Les nations amérindiennes reconnaissaient la valeur de la paix qui fut signée, même si elle était contradictoire avec les intérêts de certaines d'entre elles.¹ Il n'en reste pas moins que la logique impérialiste française conçoit le processus de paix de la même manière que cela peut se faire face à d'autres entités nationales. Si la guerre de course peut se poursuivre lors d'une paix avec les Anglais, on n'attend pas un débarquement en force de britanniques à Montréal. Or les nations amérindiennes sont précisément des sociétés sans état, et si leur conception de la guerre est différente, à la fois dans sa finalité et dans ses moyens, leur conception de la paix l'est aussi. Il faut par ailleurs prendre en compte la multiplicité des nations engagées dans le processus de paix mis en œuvre par Vaudreuil et les autorités Françaises, où les alliés sont un groupe hétérogène (même si les sources se réfèrent souvent à eux sous des termes génériques comme "les Sauvages") aux intérêts parfois divergents. Si nous nous sommes précédemment penchés sur les tenants et aboutissants de la paix de 1716, il s'agit ici de saisir les dynamiques qui en découlent.²

Comprendre que la guerre est loin d'être terminée, et ce dès 1718, ne relève en rien d'une vision téléologique de notre part. Les premiers combats des Kickapoo et Mascouten contre les Illinois reprennent en effet deux ans seulement après le traité de paix autour de la question du statut des prisonniers pris en 1711 par les Péorias que le traité de 1716 n'avait pas réglé.³ On entre désormais dans une nouvelle configuration de la diplomatie impériale française dans le Pays d'en Haut, où les intérêts français ne semblent désormais plus menacés et où le rôle d'arbitre des officiers de la Nouvelle-France prend tout son sens à l'occasion de conférences de paix qui se multiplient. Les années qui s'écoulèrent entre la première paix de 1716 jusqu'à la reprise d'opérations militaires en 1728 fut un intermède violent ("Bitter interlude" comme le qualifie Edmund et Peyser) où les antagonismes entre les nations, parfois ancrés bien avant l'arrivée des européens, ressurgissent. On assiste désormais à des guerres qui parcourent l'ensemble du Pays d'en Haut où des membres des différentes nations mettent à mal les efforts de ceux qui tentent de préserver la paix. C'est le rôle que joue la France à la

1. Elles ne se firent pas prier pour le faire remarquer aux Français. Brett RUSHFORTH, « Slavery, the Fox Wars, and the Limits of Alliance ». *The William and Mary Quarterly* 63, n° 1 (2006), p. 63.

2. Sur la guerre et la paix dans les sociétés sans états voir Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence : La guerre dans les sociétés primitives*. La Tour d'Aigues (France), Editions de l'Aube, 2005.

3. Richard WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 237.

fois comme agent pacificateur, et c'est là que réside tout le paradoxe de la situation impériale en Amérique, et comme force déstabilisatrice, qui mérite d'être ici mis en lumière.¹ Mais il ne faut cependant pas analyser ces guerres uniquement à l'aune de la présence française, les Amérindiens sont en effet loin d'être « des objets passifs répondant exclusivement à la présence des Blancs ».² Cette approche, qui court tout au long de la présente étude, est primordiale pour comprendre les interactions entre les différentes nations amérindiennes, et particulièrement ici, entre les Renards et les Illinois dont la rivalité fera le cœur de ce chapitre.

Nous privilégierons trois grands axes pour étudier cette « paix », qui règne entre 1716 et 1728. Il s'agira dans un premier temps de se pencher sur la question de l'esclavage, de la prise de prisonniers de guerre et du sort qui les attend. Question intrinsèque à l'étude de la guerre chez les Amérindiens, nous verrons en quoi elle est un point de crispation à travers les négociations ainsi qu'une composante essentielle de la tradition militaire des autochtones. Nous nous pencherons ensuite sur la violence engendrée par cette petite guerre et la manière dont cette dernière est appliquée et vécue par les populations touchées. Le troisième axe sera quant à lui centré sur les efforts diplomatiques consentis par les différents camps en présence, sur les modalités de résolution des différents conflits qui parcourent le Pays d'en Haut, ainsi que sur la place qu'occupe la France dans ce processus de médiation.

1. David EDMUND et Joseph L. PEYSER, *The Fox Wars...* pp. 87-118.

2. Citation tirée de : Robert BERKHOFFER, « The political context of a new Indian history », *Pacific Historical review*, XL, 1971. Cité dans : Elise MARIENSTRAS, « Problèmes d'historiographie américaine », *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*. 33ème année, N. 2, 1978. pp. 408-426. p. 420.

Chapitre III

Esclavage

Lorsque la paix est signée en 1716 entre les Renards et l'alliance française, le retour des esclaves pris dans chacun des camps engagés dans le conflit est un des points essentiels du traité. Comme l'affirme les membres du conseil de marine avant même que la paix ne soit signée : « Il n'est pas naturel de penser qu'on puisse faire la paix avec ceux dont nous retenons les enfants ». ¹ Mais la restitution des prisonniers de guerre, particulièrement par les vainqueurs, engage un sacrifice que tous ne sont pas prêt à faire. C'est à la fois le privilège et la gloire de celui qui captura l'ennemi qui lui sont retirés, tout en substituant au village et à la famille une force de travail importante. Mais ces esclaves sont aussi présents en Nouvelle-France et leurs existences, absentes de la plupart des correspondances officielles, fut mise en lumière par le travail d'enquêteur de Brett Rushforth. ²

La capture de prisonniers, l'esclavage ainsi que l'assimilation de captifs renvoient en premier lieu à une conception amérindienne de la guerre lorsque ces termes sont utilisés par des observateurs européens contemporains, dont les écrits sont les seules sources qui nous permettent d'appréhender les dynamiques esclavagistes dans les sociétés autochtones. Le problème que pose une production de sources par une élite européenne, inhérente à l'écriture de l'histoire de populations colonisées, mais qui se pose également lorsque l'on étudie toute population pas ou peu alphabétisée et ce pas uniquement dans le cadre d'un processus de colonisation, peut être résolu par une approche méthodique et critique. Mais comment étudier les pratiques esclavagistes dans des sociétés où l'écrit est complètement absent avant l'arrivée des Européens ? Comprendre le poids qu'eut l'arrivée des Blancs sur le continent sur ces pratiques ne peut en effet se faire que lorsque l'on connaît ces dernières, vierges du grand bouleversement que provoqua l'arrivée des colons. Si Snyder explique que « la demande européenne pour un travail servile créa une explosion dans le commerce d'esclaves indiens » ³, il ne faut pas exagérer l'importance qu'eut l'arrivée des Européens sur les pratiques amérindiennes. On connaît aujourd'hui la place que tenait l'esclavage dans la cité de Cahokia

1. Conseil de Marine sur la guerre des Renards. AN C11A, vol. 36, f° 217.

2. Brett Rushforth, *art. cit.* pp. 53-54.

3. « European demand for bonded labor created an explosive trade in Indian slaves » dans : Christina Snyder, « Indian Slavery » printed from *Oxford Research Encyclopaedia*, Oxford University Press USA, 2015. p. 4.

aux environs de l'an 1000, et la traite était déjà constitutive de l'identité de nombreuses nations Amérindiennes.¹ L'excès inverse serait évidemment de faire abstraction de la présence européenne pour analyser les pratiques amérindiennes. Sans pour autant se fixer comme objectif de quantifier de manière absolue la part qu'eurent les empires coloniaux dans la traite d'esclaves, il s'agit de saisir la part de chacun dans le processus pour en dresser le portrait le plus fidèle possible. A titre de comparaison, mais dans un autre registre, on a longtemps assimilé la dénaturation du scalp et la fréquence de plus en plus importante de cette pratique chez les Amérindiens à la seule rétribution monétaire qu'en firent les Français. Or, il apparaît que ce ne fut qu'un facteur parmi tant d'autres qui entretint la guerre dans le Pays d'en Haut.² C'est lorsque l'histoire coloniale entre dans ces problématiques qu'elle doit être la plus objective et scientifique possible.

L'étude de l'esclavage chez les nations amérindiennes fut nourrie par une abondante historiographie américaine et canadienne qui amena à la parution d'une multitude d'ouvrages depuis le début des années 1970. Ce sont des thèmes tels que la race, l'identité ou le métissage qui sont mis en avant dans un cadre national ou régional où certaines tribus sont mises à l'honneur. Mais ce n'est pas l'esclavage qui est réellement au cœur de ces travaux. En effet, la notion d'esclavage n'était pas réellement problématisée comme le fait remarquer Roland Viau.³ L'esclave semble trop souvent absent des études sur les populations amérindiennes, alors que la figure de l'adopté concentre l'essentiel des recherches. L'esclave est pourtant bel est bien un rouage des sociétés autochtones, et sa force de travail un atout sur lequel ses maîtres peuvent compter. Par ailleurs, si l'esclavage amérindien, à la fois dans les 13 colonies et à l'intérieur des différentes nations, est de plus en plus étudié, la situation en Nouvelle-

1. Ce fut la plus grande citée précolombienne au Nord du Mexique. Située près de l'actuelle ville de St Louis, Missouri, elle abritait environ 30 000 personnes. Havard Gilles, Vidal Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2003, p. 201.

2. Pour une approche archéologique de l'esclavage dans l'Amérique précolombienne voir Christina SNYDER, *Slavery in Indian Country: The Changing Face of Captivity in Early America*, Cambridge, Harvard University Press, 2010. Chapitre 1. Voir aussi Martin D. JETER, « Ripe for Colonial Exploitation : Ancient Tradition of Violence and Enmity as Preludes to the Indian Slave Trade » dans *Native American Adoption, Captivity, and Slavery in Changing Contexts*, Palgrave MCMILLAN, 2012. pp. 23-47. Nous ne nous attarderons pas davantage sur le commerce d'esclaves dans l'Amérique précolombienne, si ce n'est pour citer Jeter : « the expansion of sociopolitical complexity was accompanied by escalating violence » p. 27. Ce qui conduit inévitablement à un commerce d'esclave de plus en plus important. Dans ce contexte, l'arrivée des européens ne pouvait que renforcer ce processus, ou en tout cas, l'entretenir. Sur la politique à Cahokia voir Timothy R. PAUKETAT, *The ascent of chiefs : Cahokia and Mississippian Politics in Native North America*, University of Alabama Press, 1994. Sur les scalps et les primes qu'accordèrent les Français voir : Jean François LOZIER, « Lever de chevelures en Nouvelle-France : la politique française du paiement des scalps », *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 56, n°4, 2003. p. 513-542.

3. Roland VIAU, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes: guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997.

France ne bénéficie pas d'un tel traitement.¹ C'est à partir des années 1990 que se développe une autre histoire de l'esclavage amérindien, où ce n'est pas d'un seul esclavage américain et atlantique dont il est question, mais bien d'une diversité d'expériences vécues par les esclaves dans le cadre d'une histoire de plus en plus totale. Les nouvelles perspectives offertes par l'intégration et l'association d'autres sciences sociales telle que l'ethnologie ou la sociologie permet par ailleurs de porter un regard neuf, à la fois sur les empires coloniaux et sur les sociétés autochtones. Connaître la part que chacun eut dans le commerce d'esclaves n'est pas ici au centre du débat, il s'agit davantage de comprendre les modalités qui président à la recherche et à la capture d'esclaves, et ce qu'elles signifient lorsque l'on se penche sur les rapports de domination entre les individus de différentes nations.²

Dans quelle mesure l'esclavage et la prise de prisonniers sont constitutives de la pratique de la guerre dans les sociétés amérindiennes ? Le degré de violence utilisé par les guerriers en expédition doit également nous amener à reconsidérer la place que tient la vie de l'esclave qui ne l'est pas encore. En effet, cherche-t-on à tout prix à faire en sorte que l'ennemi rende les armes ? La gloire qui rejaillit sur celui qui ramène des esclaves est-elle seulement la célébration de sa force physique et par conséquent la célébration de la force du groupe ? La distinction que fait Gilles Havard où le guerrier serait « en somme (...) un tueur ou un ravisseur » doit donc être questionnée.³ Comment la France tire-t-elle avantage de cette pratique dans le cadre de la Guerre des Renard ? Est-ce une forme d'indianisation que d'approuver la prise d'esclave, car c'est finalement là l'intégration de pratiques amérindiennes, ou n'est-ce pas là l'expression d'une forme de domination militaire coloniale qui se retrouve également en Afrique et qui s'exprime en Amérique ? C'est cette distinction entre l'influence qu'exerce la Nouvelle-France sur ses alliés et le poids d'une tradition amérindienne de la guerre qui est au cœur de nos recherches et qui se retrouve particulièrement mise en lumière lorsque l'on se penche sur la question de l'esclavage.⁴

La question de l'esclavage revient dans de nombreuses correspondances des

1. Brett RUSHFORTH, « A Little Flesh We Offer You : The Origins of Indian Slavery in New France », *The William and Mary Quarterly*, vol. 60, No. 4 (Oct. 2003), pp. 777-808. p. 778.

2. Christina SNYDER, « Indian Slavery » printed from *Oxford Research Encyclopaedia*, Oxford University Press USA, 2015. pp. 7-8. Sur la diversité des expériences dans l'esclavage atlantique voir : Brett RUSHFORTH, *Bonds of Alliance: Indigenous and Atlantic Slavery in New France*, Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2012.

3. Gilles HAVARD, *Empires... op. cit.*, p. 155.

4. L'idée selon laquelle les Amérindiens ne faisaient pas de bons esclaves, car trop épris de libertés, au contraire des Africains fut reprise de nombreuses fois. Mais, comme l'affirme Brett Rushforth dans une interview parue sur le site du collège William and Mary, c'est avant tout une justification coloniale pour aller chercher des esclaves en Afrique. La question mérite cependant d'être posée, tant l'indianisation des agents de la Nouvelle-France semblait inquiéter les administrateurs coloniaux.

administrateurs coloniaux à tel point qu'il semble que ce soit l'un des arguments principaux qui justifie la prise d'armes par les guerriers amérindiens dans le conflit qui oppose les Renards aux Illinois entre 1716 et 1728. Il s'agit donc de voir si cette justification relève simplement d'une rhétorique habituelle pour lancer une guerre que l'on veut faire passer pour juste aux yeux d'observateurs extérieurs, ou si le contentieux autour des prisonniers de guerre est réellement le moteur principal qui conduit ces deux nations sur le sentier de la guerre. La cristallisation des échanges autour de la question de l'esclavage est donc centrale dans l'étude des violences amérindiennes durant la guerre des Renards. Les liens que tissent les esclaves et leurs maîtres sont loin d'être de simples (s'il en est) rapports de domination, et doivent être compris à la lumière des phénomènes d'adoptions ainsi que des rituels de tortures.

Être esclave dans le Pays d'en Haut

Mais avant de s'intéresser à l'esclavage amérindien, il s'agit de se demander ce que recouvre ce mot pour les différentes nations qui s'adonnent à la capture et au commerce de leurs ennemis, tout en centrant notre analyse sur celles engagées dans la Guerre des Renards. S'il existe de nombreux termes pour désigner les esclaves dans les sociétés amérindiennes, ce qui s'explique évidemment par la multitude de langues alors parlées, un constat s'impose : l'esclave est d'abord la propriété de son maître.¹ Cela est particulièrement vrai lorsque l'on s'attarde sur les populations vivant dans le Pays d'en Haut ainsi qu'à l'ouest des Grands Lacs. On considère en effet son esclave comme un chien (qui, lorsqu'il est comparé à un être humain, est très péjoratif chez de nombreuses nations amérindiennes, dont les Renards), un animal domestiqué afin de lui retirer toute humanité et ainsi le subordonner à ses besoins². Cette négation de l'identité du captif permet également de s'assurer sa loyauté et d'éviter de le voir s'enfuir. Mais cela n'est vrai que pour ceux dont la vie est épargnée et qui ne doivent pas passer par un rituel macabre fait de tortures et de mises à mort.

S'il existe de nombreux termes pour désigner les esclaves amérindiens dans les langues des différentes tribus, la pluralité des termes ne se retrouve pas lorsque l'on se penche

1. Christina Snyder parle de 300 langues différentes et probablement de milliers de termes pour désigner les esclaves. « Indian Slavery... » *op. cit.* p. 1; Brett RUSHFORTH, *Bonds of Alliance... op. cit.*, p. 35

2. « We confess that we must be Great Dogs, and even worse than devils ». *WHC*, vol. XVI, p. 420; Christina SNYDER, « The Long History of Indian Slavery », *OAH Magazine of History*, vol. 27, no. 4, pp. 23–27. p. 24 ; « Cette relégation au rang d'animal est plus radicale encore que celle par laquelle les esclaves de l'Antiquité classiques se voyaient qualifier de « choses ». » Alain Testand, « Compte Rendu : Roland Viau, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes: guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997 », *L'Homme*, 1999, Volume 39, Numéro 152, pp. 192-193.

sur les correspondances des administrateurs coloniaux. Nous n'avons évidemment affaire qu'à une seule langue ici, le Français, mais cela n'explique cependant pas l'utilisation du seul terme générique d'esclaves pour désigner ceux en captivité dans une tribu ennemi. Si les administrateurs français connaissent la différence entre les différents « types » de prisonniers, de par les rapports des missionnaires ou par leurs voyages parmi les différentes nations, à aucun moment la distinction ne semble apparaître dans les correspondances officielles concernant la Guerre des Renards. Est-ce là une forme de non-reconnaissance d'une pratique qui ne serait finalement pas pertinente aux yeux des Européens ? Brett Rushforth donne un élément de réponse lorsqu'il affirme que « bien que connaissant la pratique d'adoption des captifs (...) les colons français considéraient toujours les captifs comme vivant dans la misère ».¹

Lorsque trois « prisonniers » accompagnent les chefs Illinois pour demander aux Renards de faire cesser les attaques lors d'une conférence de paix en 1722, il est très probable qu'ils ne se considèrent plus comme prisonniers Illinois, mais bien comme leurs frères ou sœurs.² C'est pourtant Ouachala, chef Renard, qui les appelle ainsi. Il faut par ailleurs noter que si la demande avait été faite par des prisonniers contraints et forcés, il est probable que ces dernières n'auraient en aucun cas été prises en compte. On peut donc légitimement se demander si la pratique de l'adoption, que partage l'ensemble des peuples autochtones d'Amérique du Nord, ne serait pas reconnue uniquement par la nation qui inclue ses prisonniers, et que cela n'a pas de valeur aux yeux de leurs ennemis qui se sont vus enlever les leurs. Ouachala voit probablement uniquement la perte de forces vives de sa tribu, et non des individus dont le parcours et la captivité les a amenés à se lier avec leurs tortionnaires. Cette hypothèse ne tient que si les mots d'Ouachala furent retranscrits tel quel par le scribe qui mit par écrit un compte rendu de la conférence de paix. Le doute est en effet permanent lorsque l'on se penche sur les retranscriptions de discours de chefs amérindiens.³ La médiation dont font preuves les prisonniers Renards envers leur ancienne nation n'est par ailleurs pas exceptionnelle, on retrouve parfois des exemples où certains ennemis sont fait prisonniers pour leurs talents, négocier avec son ancien clan en fait partie.⁴ Il ne faut cependant pas croire qu'ils sont absolument libres de leurs mouvements et peuvent retourner parmi leurs anciennes nations. L'adoption est d'abord un processus forcé, celui qui l'a subit

1 « Although acknowledging the practice of captive adoption (...) French colonists still considers captives to live in misery ». Brett RUSHFORTH, « A Little Flesh... » *op. cit.*, p. 780.

2. Conseil tenu à Green Bay. Septembre 1722. *WHC*, vol. XVI, p. 419.

3. Sur les problèmes de traduction, voir Introduction.

4. Christina SNYDER, « The Long History... », *op. cit.* p.24.

n'a en aucun cas le choix, sa seule autre option réside dans une évasion, qui, si elle n'est pas impossible, se termine souvent par la mort du prisonnier. Cependant, la proximité avec ses ravisseurs conduit souvent le guerrier à intérioriser les pratiques de sa nouvelle famille, à tel point qu'il peut désormais être considéré comme un ennemi à abattre lors d'un affrontement ou un raid contre son ancienne nation. C'est également un sort bien plus enviable à celui d'un esclave qui se voit vendu à d'autres nations en échange de marchandises, et qui lui, reste considéré comme un bien meuble. Les Illinois vont par exemple échanger des armes chez les Ottawas contre des esclaves, et acheter la paix des Iroquois en leur cédant des prisonniers.¹

L'exemple d'un soldat anglais qui fut capturé par des Amérindiens lors de la guerre du roi Philip (1676-1679) et qui participa, certes malgré lui, à un raid contre des soldats britanniques ne tenta à aucun moment de fuir ou de se ranger du côté des Européens. Il fut mis à mort une fois capturé par les Anglais.² Cet exemple, d'autant plus frappant parce qu'il mêle la question de l'identité à travers la race à celle de l'esclavage, nous permet d'appréhender le processus de la mise en esclavage sous un autre angle. Mais si on accorda à ce soldat la possibilité de se battre, c'est bien qu'il était toujours considéré comme un homme, un soldat capable de prendre les armes. Son identité, tel qu'il l'avait construite, n'est pas fondamentalement altérée par son incorporation parmi ses anciens ennemis. La tâche qu'effectue l'esclave, qui est antérieurement définie par sa place dans la société qui le retient captif, est en effet intimement liée à la nouvelle identité qui lui est accolée. Si certains prisonniers sont adoptés, peuvent se battre et négocier pour leur nouvelle nation, de nombreux hommes sont relégués à des tâches habituellement dévolues aux femmes. Ces esclaves effectuent les travaux agricoles, ce que les Européens associent effectivement à leur vision de l'esclave dans leurs sociétés.³ Cette féminisation de l'esclave est cependant difficile à analyser dans le cadre de la Guerre des Renards, ce sont en effet ceux qui n'apparaissent pas dans les registres et les analyses que nous pourrions fournir seraient d'abord basées sur des expériences antérieures à la guerre et qui concernerait l'ensemble des nations du Pays d'en Haut. On manque par ailleurs d'études détaillées sur l'esclavage amérindien autour des Grands Lacs. Pour l'est des États-Unis, seul l'esclavage en Iroquoisie a en effet fait l'objet de

1. Le père Marquette affirme que les Illinois, «vont faire des esclave, desquels ils se servent pour trafiquer, les vendant chèrement à d'autres nations pour d'autres marchandises ». *Jesuit Relations*, vol. 59, p. 126. Cité dans Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.* p. 161 ; Almon Wheeler Lauber, *Indian Slavery in Colonial Times within the present limits of the United States*, PhD, Columbia University, New York, 1913.

2. Jill LEPORE, *Le nom de la guerre*, Paris, Anarachasis. p. 237.

3. Christina SNYDER, *Slavery in Indian Country... op. cit.* p. 134.



Esclave des Indiens Renards ou esclave Népissingué, vers 1732, anonyme.
Estampes et photographie, OF-4(A)-FOL, Bibliothèque nationale de France

recherches approfondies.¹ « Tous les esclaves étaient des prisonniers, mais tous les prisonniers ne devenaient pas esclaves ».² L'esclavage n'est donc qu'une des nombreuses facettes de la capture de prisonniers de guerre chez les Amérindiens. Si l'absence de distinction qui peut se retrouver dans les écrits des administrateurs coloniaux peuvent nous amener à y voir une pratique homogène de la part des Amérindiens, il faut garder à l'esprit la diversité des expériences qui attendent les captifs.³ Elles peuvent être courtes et se terminer dans d'atroces souffrances à l'occasion d'un rituel de torture, ou être le début d'une nouvelle vie au sein d'une famille endeuillée par la perte de l'un des siens.⁴ Comprendre qu'il existe autant de destins possibles pour les futurs prisonniers qu'il existe de mots pour désigner les captifs dans les langues autochtones permet de prendre la mesure d'un phénomène généralisé dans l'Amérique amérindienne où le poids des traditions de chacune des nations amènent une diversification des pratiques.



LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, baron de, *Nouveaux voyages de Monsieur le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, vol. 2, La Haye, Frères l'Honoré, 1703. p. 185.

1. Voir William A. STARNA et Ralph WATKINS, « Northern Iroquoian Slavery », *Ethnohistory*, 38 (1991), pp. 34-57, dont les travaux précédèrent ceux de Viau.

2. « All slaves were captives, but not all captives became slaves ». Christina SNYDER, « The Long History... », *op. cit.* p. 23.

3. Cela rejoint cette conception d'une Histoire où les destins particuliers permettent de mettre en avant de grandes tendances sans pour autant nier le caractère spécifique et particulier de chaque expérience personnelle, conception défendue par Brett Rushforth dans l'interview précédemment citée.

4. Roland Viau découpe le dernier chapitre de son livre *Enfants du néant et mangeurs d'âmes* en trois parties pour étudier les trois sorts différents qui attendent les captifs : la mort, l'adoption, l'esclavage. Roland VIAU, *Enfants du néant... op. cit.*

L'arrivée des Européens complexifie évidemment notre analyse, et démêler ce qui relève de pratiques amérindiennes antérieures à l'arrivée des colons et ce qui relève davantage d'une interaction entre les deux cultures est parfois ardu. C'est d'abord une vision de l'esclavage qui nous est rapporté par les sources, où la perception des uns et des autres brouille notre compréhension du phénomène.¹

Empire et Esclavage

« La moitié des colons possédant une maison en 1725 possédait également un esclave indien ». ²

Au Canada français, la majorité des esclaves fut en effet non pas d'origine africaine, mais bien amérindienne. Dès les années 1670, les Français reçoivent de leurs partenaires autochtones des prisonniers en gage d'amitié, au cours d'échanges commerciaux ou diplomatiques. Si la traite des fourrures fut évidemment l'un des points centraux des échanges entre autochtones et colons en Amérique du Nord, l'intégration dans les circuits d'alliances politiques et économiques amérindiens passait également par des échanges rituels qui impliquaient régulièrement des esclaves.³ Les premiers esclaves furent en effet offerts par les Amérindiens aux colons, mais l'attrait de l'aristocratie urbaine (Montréal et Québec principalement) pour des esclaves domestiques amena rapidement la mise en concurrence de plusieurs nations qui y voyaient à la fois un moyen de renforcer leurs liens avec les Européens tout en affirmant leur puissance aux yeux de leurs voisins. S'il ne s'agit pas ici de faire l'histoire de l'esclavage en Nouvelle-France, mais de comprendre l'importance qu'eut l'esclavage amérindien dans les grandes maisons de Québec ou Montréal est essentiel pour saisir les tensions qui subsistent après la fin de la première guerre des Renards. Plus qu'une simple demande de la part des grandes familles, c'est réellement l'expression d'un pouvoir politique et colonial qui s'exprime à travers la question de l'esclavage. Les Français

1. L'incompréhension des uns et des autres concernant leurs systèmes esclavagistes respectifs est détaillé par Brett RUSHFORTH dans *Bonds of Alliance... op. cit.* et est résumé ainsi par Robbie Ethridge dans un compte rendu : « Both the French and the Indians of the *pays d'en haut*, therefore, had common understandings about who could be enslaved, but the symbolic giving of a war captive to build alliances as well as the broader indigenous patterns of captivity complicated French conceptions of Indian slavery. In turn, French interests in buying and selling slaves complicated indigenous conceptions of European slavery. »

2. « half of all colonist who owned a home in 1725 also owned an Indian Slave ». Brett RUSHFORTH « A Little Flesh... » *op. cit.* p. 777.

3. Sur la traite des fourrures et les premiers échanges commerciaux entre Amérindiens et Blancs voir : Bruce TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Québec, Boréal, 1990.

assimilèrent vite les pratiques amérindiennes, et l'échange rituel de prisonniers fut peu à peu utilisé pour servir les intérêts de la colonie.

La question de l'esclavage peut aussi bien régler des conflits qu'en créer de nouveaux. La France joue à un double jeu dangereux, à la fois avec ses alliés et avec les Renards. En effet, de nombreux Renards « furent vendus aux Français »¹ après la bataille de Détroit et furent envoyés dans le Pays d'en Bas pour servir d'esclaves, le plus souvent comme esclaves domestiques. On ne connaît pas exactement le nombre d'esclaves Renards qui servirent dans les grandes maisons coloniales, l'estimation la plus fiable entre 1713 et 1716 se situerait autour de 80.² La mise en esclavage de Renards est une réalité que les autorités par ailleurs taisent, et qui se poursuit alors que la paix est signée. Si Vaudreuil admet bien que certains Renards sont toujours en captivité en Nouvelle-France et « qu'il semble impensable de faire la paix avec des gens dont nous retenons encore les enfants »³, aucune volonté politique de restitution des prisonniers Renards ne semble se mettre en place pour désamorcer le conflit avec les Illinois, ce sur quoi nous reviendrons. La position de la France à l'égard de la question de l'esclavage résume parfaitement l'ambivalence du pouvoir colonial, qui doit composer avec une réalité de terrain et des acteurs plus ou moins puissants qui font valoir leurs intérêts propres, tout en essayant de maintenir une paix plus ou moins généralisée, et cela avec des moyens limités. Nous reviendrons sur la place que tinrent les échanges d'esclaves dans le processus de médiation diplomatique, mais il faut d'ors et déjà insister sur la violence induite par l'esclavagisme colonial.

« Les colons français conservèrent et continuèrent à acquérir de nouveaux esclaves Renards suite aux accords de paix de 1716, supportant la violence contre les Renards par procuration »⁴ On assiste là à une autre forme de la violence coloniale. Les grandes familles européennes, en tant que premiers demandeurs d'une main d'œuvre servile (car ils en ont les moyens), agissent donc comme des perturbateurs dans des relations déjà tendues entre les Renards et les nations alliées à la France. La légalisation de l'esclavage amérindien en 1709 ne fit par ailleurs qu'attiser la demande des colons. Ce commerce d'esclaves florissant n'est

1. Récit du siège de Détroit par De Léry. *Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France* (Québec, 1883) Volume 1 p. 623.

2 Brett RUSHFORTH, « Slavery, the Fox Wars, and the Limits of Alliance », *The William and Mary Quarterly*, Third Series, Vol. 63, No. 1 (Jan., 2006), pp. 53-80 p. 66. Ce serait environ 126 pour la totalité de la période étudiée par Marcel Trudel dans *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, Québec, Éditions Hurtubise, 1990. On constate donc que la plupart des prisonniers Renards proviennent des expéditions menées contre ces derniers à la suite de la bataille de Détroit.

3. Conseil de Marine, 28 mars 1716. *WHC*, vol. XVI, p. 340.

4. « French colonists retained and continued to acquire new Fox slaves following the 1716 peace accords, supporting anti-Fox violence by proxy ». Brett RUSHFORTH, « Slavery, the Fox Wars... », *op. cit.*, p. 66.

pas l'expédient direct d'une violence de guerre propre aux Amérindiens. Lorsque les alliés amérindiens fournissent des esclaves Renards aux Européens, c'est à la fois pour faire « accepter à leur père français leurs ennemis comme les siens »¹. C'est là la marque d'une culture de guerre qui façonne les échanges avec les colons. Cet asservissement au profit de quelques riches familles de Nouvelle-France se fait donc au détriment d'une politique de médiation avec les ennemis de la colonie. L'historiographie, on l'a vu, a beaucoup insisté sur le poids de la traite des fourrures, mais les liens que tissèrent Français et Amérindiens autour du commerce d'esclaves, façonna de manière durable les relations qu'ils entretenirent par la suite.

Chapitre IV

Une colonie instable

Pourquoi parler de la guerre amérindienne alors que le Pays d'en Haut est théoriquement en paix ? Comment qualifier l'interlude entre les deux guerres lancées contre les Renards ? La signature d'un traité de paix permet, pour l'histoire européenne tout du moins, de séquencer une histoire militaire ponctuée par différents affrontements armés qui se résolvent soit par une annexion, soit par une entente diplomatique entre les deux camps engagés. Mais ce découpage est-il réellement pertinent lorsque l'on se penche sur les guerres amérindiennes ? La France est bien évidemment un des acteurs les plus importants dans la guerre qui occupe notre présente étude, prendre uniquement des cadres d'analyses qui ne seraient valables que pour des guerres entre les nations ne semble donc pas non plus pertinent. Séquencer notre étude en prenant comme base chronologique les traités imposés et écrits par les Français, puis signés par les Amérindiens est très critiquable dans la mesure où elle avait du sens d'abord pour les Français, qui, dans une perspective sur le court terme cherchaient d'abord à instaurer une paix peu coûteuse pour permettre de nouveaux échanges

1. « compelling their French father to accept their ennemis has his own », *ibid*, p. 80.

commerciaux.¹ On peut comparer cette diplomatie militaire aux prétendus « conquêtes » dont se félicitaient de nombreux explorateurs. Ces derniers, en plantant le drapeau de la Nouvelle-France, s'imaginaient ainsi étendre un peu plus le territoire de la colonie. Cela n'avait de sens que pour les administrateurs coloniaux, les amérindiens eux voyaient dans ces nouveaux arrivants des invités avec qui les échanges pouvaient être intéressants.² La comparaison reste cependant très théorique, car les deux guerres que lança effectivement la Nouvelle-France contre les Renards eurent des effets dévastateurs contre ces derniers. Mais cela ne doit pas nous empêcher de relativiser la distinction entre un temps de guerre d'une part, et un temps de paix d'autre part. Justifier ici notre délimitation chronologique est essentiel pour comprendre le caractère si particulier de guerres qui impliquent à la fois européens et amérindiens. Si la France semble dicter la marche à suivre, les modalités qui président aux différents affrontements sont loin de relever du ressort des administrateurs coloniaux, qui doivent composer avec des alliés et des ennemis aux intérêts multiples.

La paix est donc signée depuis 1716, pourtant le Pays d'en Haut est loin d'être aussi pacifié que le souhaiterait Vaudreuil et ses supérieurs en métropole. Avant de voir les moyens de médiations mis en place par l'administration coloniale pour continuer à conférer au Roi de France et à ses délégués la puissance militaire, politique et symbolique qui fut progressivement mis en place depuis le début du XVII^{ème} siècle, il faut comprendre les motifs de conflits qui ne semblent pas pouvoir être enrayés. Davantage que la recherche de causes immédiates qui président à des échauffourées entre deux nations amérindiennes, c'est le caractère fondamental de la guerre amérindienne qui doit être mis en perspective.

Une guerre générale ?

Plus on s'attarde sur les sources manuscrites, plus il semble évident que la paix signée en 1716 n'a de sens que pour Vaudreuil et ses supérieurs en métropole. Une recension des différents raids amérindiens entre 1718 et 1728 laisse entrevoir l'ampleur des conflits intertribaux qui parcourt le Pays d'en Haut, et plus particulièrement le Pays des Illinois. Ces guerres qui se déroulent sous les yeux des Français, sans aucune implication militaire de leur part, engendrent et exacerbent les tensions entre les différentes nations amérindiennes.

1. La paix est par exemple l'occasion d'étendre l'influence de la Nouvelle-France vers l'ouest et s'attirer les faveurs des Sioux. Ces derniers, en plus d'être de puissants alliés potentiels, offrent un formidable débouché commercial pour la Nouvelle-France. La construction d'un poste revêt également une certaine importance militaire. *Importance d'un poste chez les Sioux*, AN C11A, vol. 49, f° 576.

2. « La possession du territoire relève en partie du domaine du discours et des représentations ». Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 267.

Raids en Illinois et dans le Pays d'en Haut. 1718-1728.¹

Date	Assaillants	Victimes	Tués	Prisonniers
1718	Illinois	Renards	?	?
1719	Illinois	Renards, Mascoutens, Kickapoos	20	20
1719	Renards	Miamis	1	0
1720	Renards	Chippewas, Potawatomis	1	2
1721	Renards	Illinois	Quelques	0
1721	Illinois, Coureurs de bois	Renards du raid précédent	Nombreux	37 (tous brûlés)
1721	Renards	Illinois, se rendent après un siège	?	0
1723	Chippewas	Renards	0	0
1723	Chippewas	Renards, Sauks, Winnebagos	22	0
1723	Renards	Chippewas	?	?
1723	Renards	Français	5	0
1723	Chippewas	Abenakis	Plusieurs	0
1724	Renards	Français	2	0
1724-1726	Renards, Kickapoos, Mascoutens	Illinois, Français	-	-
1726	Renards	Chippewas	2	0
1727	Renards	Illinois, Français	?	?
1728	Français, Illinois	Renards	20	15

Il faut être conscient que de nombreux raids ne sont pas référencés par les sources, ou ne sont qu'une mention vague sans que l'on sache qui est visé ni combien d'hommes se sont mobilisés. Par ailleurs, ce ne sont là que les conflits liés de près ou de loin à la guerre des Renards, et ce n'est en aucun cas une liste exhaustive des raids qui eurent lieu dans l'ensemble du Pays d'en Haut entre 1718 et 1728, les combats entre Renards et Illinois sont

¹ Les chiffres sont donnés ici tel que cités dans les sources. Un point d'interrogation signifie que l'on n'a pas de chiffres ni de mots pour qualifier le nombre de mort ou de prisonniers, mais qu'il est plus que probable qu'il y en ait eu. Deux 0 signifient qu'un parti de guerre revint bredouille.

Sources : Vaudreuil au conseil. 22 octobre 1720. AN C11A, vol. 42, f° 164; Lettre de Mr Chassin au Père Bobé à Kaskaskia, Mississippi Provincial Archives, vol. 2, p. 277; Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6 Septembre 1722, *WHC*, vol. XVI, p. 418-20; Lignery à Boisbriant. 23 aout 1724. AN C11A, vol. 54, f°. 257; Vaudreuil à Boisbriant. 20 mai 1724. AN C11A, vol. 54, f° 225; Mémoire sur la paix de De Lignery avec les Renards le 7 juin 1726, suivit d'une lettre adressée à De Siette le 19 juin. *WHC*, vol. III, p.148; Lettre de Longueil au Ministre. 25 juillet 1726. *WHC*, vol. XVI, p. 156.

donc surreprésentés. On peut cependant d'ors et déjà noter que l'ensemble des nations (à l'exception des Hurons) ayant pris part aux premiers combats de la guerre en 1712 sont présents, mais ce sont réellement deux conflits qui monopolisent ici notre attention : entre les Renards et les Illinois d'une part, entre les Renards et les Chippewas d'autre part. Ces deux conflits semblent donc cristalliser les tensions qui subsistent après la fin de la première Guerre des Renards.

Étudier ces guerres en particulier peut également occulter notre vision dans la mesure où de nombreux conflits entre des nations du Wisconsin ne sont pas directement liés à la bataille de Détroit et à l'animosité des alliés des Français envers les Renards. Les conflits entre les nations du Wisconsin et les autres nations algonquines étaient déjà présents au XVII^{ème} siècle, et certains raids sont la réactivation d'anciennes querelles. C'est par exemple le cas lorsque l'on s'attarde sur les combats entre Chippewas et Renards (le deuxième conflit le plus représenté dans le tableau) qui trouve d'abord ses racines dans un conflit autour « de terrains de chasse et de trappage » et qui s'envenima en 1680.¹ Par ailleurs il serait naïf d'imputer la reprise des combats aux Illinois à la seule lumière du tableau précédemment établi, s'ils sont bien les premiers à apparaître dans les sources comme des agresseurs (il est très possible que des échauffourées aient déjà eu lieu sans qu'elles ne soient portées à notre connaissance) la question n'est pas ici « qui a commencé », mais bien pourquoi on assiste à une telle flambée de violence alors que la paix fut signée seulement deux ans auparavant.

Les Renards profitent donc de l'immobilisme de Vaudreuil et des autorités françaises pour poursuivre la guerre. Si les premiers combats semblent se dérouler de manières ponctuelles, il apparaît que les guerriers du Wisconsin jouissent d'une liberté d'action de plus en plus grande au fur et à mesure que la situation s'envenime. Les raids contre les Illinois, qui se résumèrent à quelques échauffourées (exception faite de l'attaque contre les Illinois pour venger la mort du neveu de d'Ouachala, Minchilay²) se généralisent peu à peu. On peut expliquer la liberté d'action des Renards par plusieurs facteurs, mais celui qui est probablement le plus déterminant est l'absence d'ennemis extérieurs prêts à venir en aide aux Renards. Outre l'immobilisme des Français, ces derniers ne sont plus en guerre contre les autres nations qui leur causèrent tant de pertes en 1712, et peuvent donc attaquer les Illinois

1. « Competition between the two tribes over hunting and trapping grounds ». David EDMUND et Joseph L. PEYSER *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*. Norman: University of Oklahoma Press, 1993. p. 16.

2. Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6 Septembre 1722, *WHC*, vol. XVI, p. 419.

avec « toute la force dont ils disposent »¹. Ces attaques, qui se déroulent donc tout près des installations françaises de la région, inquiètent au plus haut point les missionnaires de Kaskaskia. Car ce sont également des Français qui sont tués sous les coups des Renards. Et lorsque ces derniers tuent un soldat aux portes même de la mission en 1721², la menace se profile de plus en plus distinctement.

Modes opératoires

Lorsque l'on s'attarde sur la composition des expéditions militaires lancées par les Renards, on peut distinguer deux types d'attaques. D'une part des petits groupes très mobiles, souvent les plus jeunes membres de la nation, et d'autre part de gros détachements qui mobilisent un nombre important de guerriers et où la hiérarchie entre les différents guerriers est davantage marquée que dans de petits groupes de combattants. Ces deux types d'expéditions sont définis par des objectifs distincts, dont les modes d'actions qui en découlent sont nécessairement liés.

Un des motifs justifiant la prise des armes par un large parti de guerrier est la vengeance, la vendetta contre ceux qui ont assassiné leurs frères et pères. Mais celle-ci n'est pas aussi systématique qu'essaie parfois de faire croire les Amérindiens, qui défendent souvent leur représailles par une logique de « œil pour œil, dent pour dent ». En effet, les Renards furent attaqués à quatre reprises par les Sauteux durant les mois de juin et juillet 1723, sans lancer de représailles³. Le 15 juillet, une nouvelle attaque tue 22 Renards, ainsi que cinq Sakis et deux Puants. Cette attaque est celle de trop : quatre détachements sont envoyés contre les Sauteux, et une centaine de Renards, Ouachala à leur tête, descendent la rivière St Joseph à la recherche des scalps de leurs ennemis. Certaines morts sont davantage punies que d'autre, et lorsque le neveu d'Ouachala, Minchilay, est tué par les Illinois, c'est toute la nation Renards qui se met en marche pour venger sa mort.⁴ Ces deux attaques furent donc menées par de gros contingents, dirigés par les grands chefs de la nation Renards, Ouachala

1. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725. AN C11A, vol. 54, f° 263.

2. Missionnaires de Kaskaskia à Du Tisé. Janvier 1725. AN C11A, vol.54, f° 267

3. Selon Vaudreuil, ce serait les conseils de Montigny qui auraient dissuadé les Renards de répondre aux attaques des Sauteux. On peut en douter fortement dans la mesure où les relations étaient toujours tendues entre la Colonie et les Outtagamis, et il est possible que des présents et des armes furent distribués pour calmer les esprits. Hostilité des Renards contre les autres tribus. Vaudreuil au Ministre. Octobre. 1723. AN C11A vol. 45, f° 136.

4. Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6 Septembre 1722. *WHC*, vol. XVI, p. 419.



Guerrier Renard. Redouté Par Toute Les Nations, Par Leur Valeur Et Vitesse, Faisant 25 a 30 Lieues
 Par jour Sans Autre Prouision que Les Herbes Et les Feuilles Des Bois
 jls Sont Environ 4 a 500 Homme Portant Les Armes
 Divisés En 3 ou 4 Village, De Puis quilz ont La Guerre Avec Les François
 Presque Toutes Les Nations Prennent La Maniere De Se Faire Les Cheveux A La
 Renarde
 quand jl ont Vne Chemise jl La Mette En Braquet. quand jl Faut quil Se Batte

Guerrier Renards, estampe 31,7 x 20,8 cm Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST OF-4 (A)

(celui que l'on connaît le mieux car il représente les Outtagamis lors des négociations avec les Français) le premier. Ces attaques servent des objectifs bien distincts des actions menées par des petits groupes, qui sont d'abord à l'initiative (dans les moyens comme dans les objectifs) de ceux qui mènent directement le raid. Si les grosses expéditions mentionnées précédemment permettaient de mettre une pression très forte chez les ennemis de manière ponctuelle, ces petites attaques servent en premier lieu à instaurer un climat de tensions et d'affrontements permanent. Jouant à la fois sur la peur et les différents symboles liés à la mise à mort de tel guerrier amérindien ou de tel soldat français, les Renards déstabilisent leurs ennemis et marquent l'espace de leur présence militaire. L'exécution d'un soldat revenant de Cahokia, la prise de son scalp et de son arme avant de renvoyer son corps dans un canot en direction des installations françaises en Illinois entre dans cette logique.¹

On voit donc bien que les modes opératoires ne sont pas radicalement différents de ce qui a pu être observé après la bataille de Détroit. La guerre que se livrent les nations amérindiennes est d'abord soumise à un certain rythme, caractérisé par la pression constante que l'un ou l'autre des partis arrive à exercer sur ses ennemis. Chacun des deux camps doit donc composer avec ce rythme qui lui est imposé, et y répondre en fonction des forces qu'il possède. Les Renards cherchent donc à garder l'initiative au maximum, tout en faisant une économie de leurs forces.

Les objectifs de la guerre amérindienne

Si la guerre découle de ressentiments préexistants à la première Guerre des Renards, que cette dernière a en partie réactivé, pourquoi la violence semble progressivement s'intensifier en englobant toujours plus de nations différentes ? « Nous pouvons poser la question de l'inévitabilité de la guerre, mais également son inévitable escalade ».² La question des objectifs recherchés par les nations amérindiennes lors de raids militaires est un sujet de débat fondamental parmi les Historiens et les Ethnologues qui se sont penchés sur la

1. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. Paroles rapportées par Du Tisé le 14 janvier 1725. vol. 54, f° 263.

2 « We can ask not only about the inevitability of war, but also about the inevitability of escalation » Andrew VAYDA *War in Ecological Perspective*, Springer US, 1976. p. 1.

question.¹ Cependant, croire qu'on peut toujours trouver des causes profondes à des conflits est un écueil qu'il faut éviter, en effet la guerre est aussi « une histoire de vengeance. C'était une nouvelle violence contre de vieux ennemis ».² Peut-on pour autant se satisfaire des explications de Louvigny pour qui la persistance des guerres avec les Amérindiens tient dans leur nature même, « leurs esprits agités des idées de vengeance qui les tourmente » amènent des querelles sans fin ?³ Ce n'est pas seulement Louvigny et son regard de colonisateur qui nous amène à cette conclusion, mais bien les discours prononcés par les Illinois et les Renards. Que ce soit la mort d'un proche, des prisonniers qui ne furent pas rendus ou encore un meurtrier qui n'est pas livré à la famille du défunt, la violence physique semble être la voie privilégiée par les Amérindiens pour régler ces différends.⁴

« Un enfant mort jeune (...) c'était la faute de quelqu'un. Et la vengeance était une réponse appropriée ».⁵ La vengeance apparaît dans les sources comme une des raisons principales qui animent les nations amérindiennes à faire la guerre avec leurs voisins, et elle est d'abord le résultat d'un tort qui fut causé et qui doit être réparé. La justification systématique des chefs amérindiens lors de rencontres avec les Français nous laisse donc entrevoir un argumentaire bien établi où la loi du talion semble le plus souvent l'emporter.⁶ Mais peut-on résumer les différents raids Renards et Illinois uniquement comme des réponses successives à des torts causés par les uns et les autres ? On peut questionner ici la place de l'interprétation française du discours amérindien. En effet les colons comprennent les amérindiens selon les codes d'honneurs et de justice français du XVIII^{ème} siècle, où l'outrage doit être suivi d'une réponse adéquate. Il n'existe pas de tel système chez les amérindiens, de

1. Sur ces débats, Lawrence KEELEY établit une distinction entre d'une part, les héritiers de Rousseau, partisan d'un « cultural materialism » qui voit dans la guerre la recherche de gains matériels, et d'autre part les héritiers de Hobbes qui comprennent la guerre primitive avant tout comme un état normal de la société où les gains et les pertes sont minimales. Keeley résume ainsi cette opposition : « Two extremes and opposed conceptions : primitive warfare is uncommon but rewarding, or it is very common but unrewarding ».

Lawrence H. KEELEY, *War before civilisation, The myth of the peaceful savage*, Oxford University Press, 1996.

2. « War was about revenge. It was fresh violence against old enemies » dans Elizabeth ARKUSH, « Warfare and Violence in the Americas » (book review essay), *American Antiquity*, no 73, 2008. pp. 560-575.

3. Mémoire de Louvigny au conseil. 15 oct 1720. AN C11A, vol. 42, f° 239.

4. Mort de Minchilay, neveu de Oushala qui appelle une vengeance : Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6 Septembre 1722, *WHC*, vol. XVI, p. 418; Sur le retour des prisonniers voir par exemple : Vaudreuil à Boisbriant. 17 août 1724. AN C11A, vol. 54, f° 256. Lignery à Boisbriant. 23 août 1724. AN C11A, vol. 54, f° 257; Sur le refus de livrer un meurtrier et le conflit qui s'ensuit voir : Conseil concernant une lettre de Vaudreuil. 2 Décembre 1721. AN C11A, vol. 42, fol. 320.

5. « a child died young (...) it was somebody's fault. And revenge was an appropriate response ». Richard J CHACON and Ruben G. MENDOZA, *North American Indigenous Warfare and Ritual Violence*, University of Arizona Press, Tucson, 2007. p. 152.

6. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. Paroles rapportées par Du Tisné le 14 janvier 1725. vol. 54, f° 263. On peut par ailleurs questionner l'argumentaire Illinois dans la mesure où il reprend la vieille idée européenne selon laquelle une guerre ne peut être juste que si elle est défensive, et en réponse à des torts qui furent causés préalablement.

nombreux conflits se résolvent par des voies diplomatiques, et il n'est pas rare d'attaquer une nation contre qui on entretenait aucun griefs auparavant.¹

Si la vengeance de chacun des partis ne peut résumer le conflit, quel sont donc les autres motifs qui poussent Illinois et Renards à poursuivre les combats ? Pour Brett Rushforth, cette hostilité constante envers les Renards est d'abord un moyen pour les alliés amérindiens de la France de s'assurer que ce sont eux qui définissent les limites de l'alliance politique et économique coloniale.² Cette thèse mérite d'être débattue car l'alliance que forme la France avec les Sioux, nation encore plus éloignée que ne le sont les Renards, ne semble pas déranger les nations alliés outre mesure. Si les Sioux soutinrent un temps les Renards, la proximité géographique des deux nations joua un grand rôle dans cette alliance, ils s'en désolidarisèrent rapidement une fois qu'ils eurent pris la mesure des avantages qu'offrait une alliance avec la France.³ Mais il reste cependant certain que les premiers alliés (Hurons, Outaouais, Potawatomis) cherchaient à rester des partenaires privilégiés des Français et voyaient d'un mauvais œil l'arrivée d'un nouveau concurrent économique. Ces nations, sans chercher à prendre des territoires aux Renards (la question d'une guerre territoriale, si elle pouvait se poser à Détroit en 1712, ne fait pas sens ici dans la mesure où les nations sont trop éloignées les unes des autres), veulent les couper de l'alliance, et donc d'un commerce privilégié avec les Français. En affaiblissant ainsi les Renards, elles renforcent leur positions dans le Pays d'en Haut et bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre, aux yeux des colons et des autres nations.

« Si on examine l'ethnohistoire iroquoise avec un œil dépassionné on découvre qu'une monnaie prévaut sur les autres : le prestige ». ⁴ Cela serait-il vrai, et vérifiable, pour les nations algonquines qui nous intéressent ? Il est certain que les vellétés des plus jeunes à l'encontre de leurs ennemis sont en grande partie motivées par un désir de reconnaissance au sein de leurs nations. Si les sources manuscrites françaises mentionnent avant tout les noms de chefs de paix, leurs interlocuteurs privilégiés, il n'en reste pas moins que ce sont avant tout les agissements des jeunes Renards qui semblent perturber les négociations. Les Français ont bien conscience du faible relai que constituent les chefs de paix, au point qu'il semble nécessaire

1. Lawrence KEELEY, *War Before Civilization... op. cit.* p. 114.

2. Brett RUSHFORTH, « The Fox Wars... » *op. cit.* p. 80.

3. Les Sioux ont demandé un fort et en semblent très heureux. Pierre Margry, *decouverte et etablissement*, volume VI, p. 559-565

4. « If we examine Iroquoian ethnohistory with a depassionate eye, we discover that the prevailling currency was prestige ». Richard CHACON, Ruben MENDOZA, éd, *North American Indigenous Warfare and Ritual Violence*, University of Arizona Press; Reprint edition 2013. p. 157.

de dépêcher un officier pour essayer de faire valoir l'autorité coloniale auprès des jeunes.¹

Les colons savent parfaitement que la guerre amérindienne ne se résume pas seulement à une vengeance au coup par coup et que l'animosité entre Renards et Illinois dépasse le simple échange de prisonniers. Mais la France, en tant qu'arbitre autoproclamé du Pays d'en Haut, se doit de mener une guerre juste, ou qui soit tout du moins perçue comme tel par ses alliés. Il semble évident que les Renards ne cesseront pas toute attaque une fois les prisonniers rendus, la meilleure stratégie pour justifier une guerre d'extermination serait donc de voir le retour des prisonniers Renards en Wisconsin, avant de répondre immédiatement aux raids qui pourraient suivre. Cette stratégie témoigne particulièrement du souci de légitimité constant des officiers coloniaux envers leurs alliés, et donc du manque d'autonomie militaire français dans la colonie.²

« Il y avait deux trophées matériels spécifiques à un parti de guerre victorieux qui étaient reconnus par les Indiens de l'Est. Ce sont les scalps et les prisonniers ».³ Ces trophées symbolisent à la fois la victoire sur les ennemis (le scalp) et l'agrandissement de la nation (les prisonniers). Partir de ce qui fait la victoire, plutôt que de ce qui engendre la guerre, permet de renverser les perspectives et peut être de toucher à ce que la guerre a de plus tangible dans sa réussite pour les Amérindiens. Si on sort ici du thème de la vengeance, et que l'on élude les stratégies territoriales de la part des alliés des Français, on comprend la guerre amérindienne dans un de ses aspects les plus distinctifs : sa dimension matricielle.

Adopter un prisonnier ou comment repeupler une nation

La guerre n'est donc pas uniquement source de destruction chez les Amérindiens. En tant qu'elle est un processus social complexe qui intervient dans de nombreux aspects de la vie amérindienne, elle englobe plus que la simple relation d'animosité qui se noue entre les membres de différentes nations. C'est la question même de la nature des relations intertribales qui est posée par la permanence de l'état de guerre que se livre Renards et Illinois. Entre

1. Mémoire de De Lignery sur la paix de avec les Renards. 7 juin 1726. *WHC*, vol. III, p.148.

2. Renards demandent leurs prisonniers. Lettres au commandant de Kaskaskia par Villedoné et père Mesaiger. Octobre 1724. AN C11A, vol. 54, f° 261,62,68.

3. « There were two specific material trophies of a successful war party recognized by the eastern Indians. These were scalps and captives ».³ Nathaniel KNOWLS, « The Torture of Captives by the Indians of Eastern North America. », *Proceeding of the American Philosophy Society*, vol.82, no. 2, (Mars 1940), pp. 151-225. p. 152. Cette vision de la guerre amérindienne est encore d'actualité, lorsque Gille Havard décrit « Le guerrier, en [comme] un tueur ou un ravisseur » il reprend les deux aspects principaux de la guerre amérindienne. Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p. 155.

échanges et prises de captifs, la question de la place des prisonniers en tant que nouveaux membres d'une nation ennemie amène à reconsidérer ce que représente la guerre pour les Amérindiens. Cette adoption est un des traits caractéristiques des combats que se livrent les nations du continent, et comprendre en quoi cet échange permanent, qui, même s'il est un échange parfois asymétrique et qui se réalise généralement dans la violence, est d'abord le fruit d'une conceptualisation primitive (dans son opposition à une guerre civilisée) de la guerre.

On peut résumer rapidement l'opposition que développe Pierre Clastres lorsqu'il analyse les fondements du lien social dans les sociétés primitives. En opposant la théorie de Lévi Strauss qui voit l'échange comme la matrice de ces relations à sa vision d'un Si c'est en effet l'échange qui prévaut, alors la guerre pour la recherche de femmes afin de remplacer un membre disparu de la tribu est d'abord un mariage raté. Mais si l'on suit la théorie de Clastres, la recherche de captifs est avant tout un moyen de participer à l'agrandissement de sa nation, la capture de femmes évite ainsi d'en perdre à l'occasion de mariages intertribaux.¹ Il apparaît cependant que, davantage que la recherche de nouvelles épouses, c'est l'adoption d'un ennemi afin de remplacer un proche défunt qui constitue l'essentiel des adoptions à la suite d'un raid ou d'une bataille. Cette « guerre de deuil »², comme l'a qualifié Philippe Jacquin, résulte d'une certaine demande sociale attisée par une vendetta guerrière. Derrière une vengeance personnelle se cache donc également la volonté de repeupler une nation décimée par la guerre.

La question des prisonniers est considérée comme primordiale par les Amérindiens dans la mesure où elle est nécessaire à la survie de la nation. La guerre amérindienne est donc également une instance créatrice et réparatrice des torts et des maux relatifs à la violence de guerre. En effet, « le moyen le plus usité par les Sauvages pour dédommager les Parens d'un Homme, qui a été assassiné, c'est de le remplacer par un prisonnier de guerre ».³ On peut donc voir dans ce dédommagement une des raisons qui poussent les nations à se livrer une guerre interminable, et pourquoi la question des prisonniers et de la vendetta personnelle apparaissent comme centrales lorsque l'on se penche sur les causes de la guerre.

La vision d'une guerre amérindienne créatrice de nouveaux liens interpersonnels entre anciens ennemis est-elle cependant à relativiser ? En effet, quelle part tient l'adoption lorsque l'on est capturé ? Si de nombreuses études portent sur les Iroquois, il n'existe que très peu

1. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence*, op. cit., p. 53.

2. Cité dans MOSER-VERREY, Monique, *Les cultures du monde au miroir de l'Amérique française*, Presse de l'Université de Laval, 2002. p. 143.

3. Charlevoix, *Histoire et description de la Nouvelle France*, tome 3, Paris, 1744. p. 274.

d'ouvrages portant sur l'esclavage Renards. Si ces derniers comme on l'a déjà mentionné, sont parmi les nations les plus inclusives du Pays d'en Haut, il n'en reste pas moins que les données à notre disposition sont minces. On peut cependant, dans une certaine mesure, faire le parallèle avec la situation en Illinois. Les deux nations, même si elles semblent être des ennemis jurés, et ce particulièrement après la fin de la première Guerre des Renards, partagent de nombreux traits communs.

Tortures et traditions

On ne peut pas aborder la place des prisonniers dans les sociétés amérindiennes sans aborder la question de la torture. Violence ritualisée ouverte à de nombreuses interprétations ethnographique, historique ou encore sociologique, elle est partagée par la totalité des nations algonquiennes. Si on peut évidemment définir la torture comme étant l'infliction d'une douleur physique ou moral à un individu, sa signification peut être radicalement différente selon les circonstances. Sujet éminemment politique, la place de la torture (ainsi que celle du scalp) dans les sociétés amérindiennes suscita de nombreux débats au sein des universités américaines au début des années 60. Dans la perspective d'une nouvelle histoire sociale, libérée des préjugés coloniaux et impérialistes d'une Amérique qui maltraite ses minorités et mène d'injustes guerres au Vietnam et ailleurs, certains universitaires américains minimisèrent la place de la torture et du scalp dans les sociétés amérindiennes.¹ En incriminant d'abord les Européens, qui auraient généralisé la pratique du scalp en rétribuant ceux qui ramenaient des chevelures, on cherchait d'abord à renverser une histoire coloniale blanche traditionnelle. Si cela se fit au prix de certaines erreurs scientifiques (plus personne aujourd'hui ne doute que la pratique du scalp existait dans l'Amérique précolombienne), cette entrée de l'histoire amérindienne dans le champ politique permit de revisiter l'histoire américaine sous un nouvel angle et posa les jalons pour une histoire davantage critique et moins ampoulée de préjugés coloniaux occidentaux.

La torture, et la cérémonie qui l'entoure, en tant que rituel de cohésion, de célébration guerrière est un des événements centraux de la vie sociale amérindienne. Plus qu'un spectacle dont la représentation tient dans la souffrance d'un ou de plusieurs ennemis, c'est l'occasion

1. Juha HILTUNEN, *Spiritual and religious aspects of torture and scalping among the Indian cultures in Eastern North America, from ancient to colonial times*, Communication présentée à la conférence « Religion and Body », Åbo, Finlande, 2010.

pour toute un village de célébrer sa force et son unité. Chants et danses s'entremêlent pour donner à ce rituel un aspect festif où chacun des membres de la tribu est encouragé à participer.¹ La torture la plus distinctive consistait à attacher le prisonnier à un poteau au centre du village, chacun venait ensuite à tour de rôle pour le torturer.² C'est d'abord l'aspect festif et communautaire qui frappe les esprits des observateurs européens. Là où l'expérience de la plupart des Français et des Anglais du XVIIIème siècle se résumait à participer en tant que spectateur d'une représentation macabre orchestrée par des professionnels, on cherche ici d'abord à faire participer l'ensemble de la tribu. On manque parfois d'informations sur l'objectif d'épisodes violents de torture, mais il n'en reste pas moins qu'il apparaît que c'est le plus souvent une revanche prise sur un groupe ennemi.³ Les hypothèses que nous évoquons se font d'abord sur la base de connaissances concernant d'autres nations algonquiennes des Grands Lacs. Fête intergénérationnelle, la célébration d'une victoire sur les ennemis fait appel à la sensibilité des individus en tant qu'appartenant à un groupe donné et solidaire. Car le torturé incarne la nation toute entière à qui il appartient. Cette expiation collective contre un ennemi commun qui possède ici un visage relève également d'une violence brute qui, lorsqu'elle ne s'exprime pas sur le champ de bataille, trouve son accomplissement dans la torture. La victoire militaire et la fête semblent donc indissociables dans la mesure où elles participent à la cohésion du groupe.

Dans quelle mesure les Français encourageaient-ils ces pratiques pendant la guerre ? Du Tisé, commandant en Illinois et partisan d'une guerre avec les Renards, semble brûler les prisonniers selon les affirmations de De Lignery.⁴ Il est plus que probable que ce n'est pas lui qui ordonna manu militari la mise en place des bûcher, mais il est certain que les Illinois eurent besoin de son autorisation, ou tout du moins de son consentement. Est-ce là une forme d'acculturation, ou seulement une manière pour l'officier de s'assurer du soutien des amérindiens ? Il est probable qu'il laissa les Illinois donner libre cours à leur colère. Ses lettres prônant une guerre contre les Renards et dénonçant les assauts répétés que subissent les Illinois laisse par ailleurs transparaître la connivence qu'il a créé avec les Amérindiens.

Outre les danses et les chants, l'une des images de la torture de prisonniers chez les

1. « Renards dansent autour de nos scalps avec leurs alliés. » Paroles d'Illinois extraits d'une lettre de Du Tisé à Vaudreuil. Janvier 1725. AN C11A, vol. 54, f° 259-68.

2. Nous ne nous pencherons pas davantage sur les modes de tortures Renards ou Illinois car les sources dont nous disposons sont avares sur le sujet. Pour des récits de torture, notamment chez les Iroquois lors des guerres contre les Hurons, se reporter aux Relations des Jésuites (Paul Lejeune relate avec précisions certaines nuits de tortures) qui fourmillent de descriptions sur le sujet.

3. Armstrong STARKEY, *European and Native American Warfare, 1675-1815*, University of Oklahoma Press, 1998. p. 30.

4. De Lignery à Desliette. Juin 1726. *WHC*, vol. III, p. 148.

amérindiens est celle de l'indien cannibale qui mange son ennemi pour prendre sa force. Si ces rituels étaient en effet répandus parmi les différentes nations algonquiennes, on peut se demander si les Renards étaient effectivement cannibales. Les sources mentionnent en effet quelques pratiques anthropophages, mais cela ne semble pas être au cœur de la plupart des cérémonies incluant de la torture. L'incompréhension des européens concernant la question du cannibalisme a engendré de nombreux fantasmes, mais il apparaît que c'est davantage une coutume qui ressort de manière très occasionnelle plutôt qu'un trait de caractère fondamental pour décrire les nations algonquiennes¹. Il faut là encore éviter toute généralisation, chaque nation possédait des codes qui lui étaient spécifiques, ce qui est vrai pour les Iroquois (la nation la plus étudié au Nord-Est du continent) ne l'est pas nécessairement pour les autres nations.

Pierre Clastres voit la guerre « comme principal moyen qu'utilise la société primitive en vue d'empêcher le changement social ».² Les structures sociales, économiques et politiques amérindiennes sont en effet en grande partie dépendantes de la réussite ou non de la conduite de la guerre, et les chefs bâtissent leur réputation en fonction des actes de bravoure militaire qu'ils accomplissent. En poursuivant ainsi la guerre, Renards, Illinois et Chippewas faisaient plus que régler d'anciennes querelles, ils participaient à la perpétuation d'un état de guerre quasi-permanent essentiel à la poursuite des objectifs individuels des membres de chaque nation. Ce n'est pas ici la guerre de tous contre tous dont nous parle Hobbes, mais l'organisation de sociétés autour d'une violence ritualisée et codifiée qui contribue à maintenir l'ordre social.

1. « Fox were said to have eaten captives at one time (...) presumably being without torturing ». Nathaniel KNOWLS, « The Torture of Captives by the Indians of Eastern North America. », *Proceeding of the American Philosophy Society*, vol.82, no. 2, Mars 1940. pp. 151-225. p. 215. Une source mentionne des prisonniers donnés aux Renards pour être mangés, ils préfèrent cependant les échanger pour créer une alliance. David EDMUND et Joseph L. PEYSER. *The Fox War... op.cit.* p.23 Gilles Havard cite par ailleurs le père Dablon qui décrit « la coutume générale du païs [des Renards qui] découpent [leurs ennemis] pour les manger ». Gilles HAVARD, *Empire... op.cit.*, p. 160. La question du cannibalisme chez les nations amérindiennes suscite encore de nombreux débats, pour un aperçu historiographique des débats d'anthropologues sur le sujet voir Merille H. SALMON, « A controversy about the Evidence for Cannibalism » dans Peter MACHAMER, Marcello PERA, Arisitide BALLAS, *Scientific Controverses, Philosophical and Historical Perspectives*, Oxford University Press, 2000. Il faut également noter que cette question renvoie souvent à des positionnements politiques concernant la place de l'héritage des Amérindiens aux États-Unis.

2. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence, op. cit.*, p. 60.

Chapitre V

Médiation et Diplomatie

« Car il n'y a pas de nation sauvage qui n'en veule à une autre (...) on ne peut donc s'attendre qu'à des guerres successives et inévitables »¹

La guerre fait rage entre les Renards, les Kickapoo, les Sauteux, les Chippewas, les Illinois, et aucune nation des Grands Lacs ne semble échapper à la spirale de violence qui se perpétue après la signature du traité en 1716. Pourtant, si de nombreux épisodes guerriers se succèdent, la France ne semble pas prendre la mesure des conflits qui se multiplient. Vaudreuil fait tout pour rassurer le roi en métropole, mais quels sont les moyens qui sont déployés pour amener la paix dans la colonie ? L'idéal colonial d'une paix généralisée où les nations vivent toutes sous l'égide d'Onontio a été maintes fois répété par le gouverneur.² Mais entre ce vœu pieu adressé à ses supérieurs, et une politique de terrain effective, il y a un gouffre. Si les conflits que nous avons décrits précédemment ne peuvent évidemment tous être mis sur le compte d'une politique coloniale inadéquate à la réalité diplomatique et militaire dans le Pays d'en Haut, il n'en reste pas moins que la situation semblait empirer d'année en année. Serait-ce donc que l'alliance voulue par les Français était incompatible avec l'idéal guerrier amérindien ? Pour Richard White, c'est exactement l'inverse. Lorsqu'il se pencha sur la Guerre des Renards, il vit d'abord « la tension entre l'idéal d'alliance et de médiation algonquin et le rêve français de force et d'obéissance ».³ Les moyens de médiations amérindiens passeraient donc par des échanges incompatibles avec les modalités de la paix coloniale ?

Depuis 1712 et le début de la guerre, la position de la France semble fluctuer en fonction des moyens qui sont mis à la disposition de la colonie. Les agents de l'Empire doivent donc faire valoir leurs intérêts en connaissance de cause afin de pouvoir assurer la survie et la pérennité de tel ou tel établissement colonial dont ils ont la charge. Lorsque Du Tisné réclame à Vaudreuil la fin de la paix avec les Renards, c'est qu'il sait que la survie des

1. Nicolas Perrot, *Mémoire sur les meours, coutumes et religion des saubages de l'Amérique septentrionale*, Leipzig, R. P. J. Tailhan, 1864, p. 147.

2. Vaudreuil à Boisbriant, 20 mai 1724. AN C11A, vol. 54, f° 225.

3. « tension between the Algonquian ideal of alliance and mediation and the French dream of force and obedience. » Richard WHITE, *Middle Ground... op. cit.*, p. 145.

installations françaises en Illinois passe d'abord par une décision venue du gouverneur. Il dénonce par ailleurs la facilité avec laquelle les Renards se fournissent en poudre et munition au Canada.¹ Cela résume bien l'un des principaux problèmes de la colonie : Comment articuler une politique générale sensée reflétée les directives venues de métropoles à une réalité de terrain constatée par les administrateurs locaux ? C'est véritablement la place de la médiation dans le processus colonial qui est ici mis en lumière. Comment conjuguer l'idéal (en tant qu'il est présenté aux amérindiens) pacifique français et un colonialisme, qui, par définition s'inscrit dans un processus violent ? Les tentatives de médiations mises en place par les Français signifient-elle pour autant que ces derniers ne sont pas responsables de la poursuite des combats ?

Les conférences de paix

La réunion de plusieurs nations sous l'égide des Français afin de trouver une résolution pacifique à un conflit se retrouve dès les premiers temps de la colonisation. C'est l'expression même de l'image d'un pouvoir protecteur et patriarcal que les Européens veulent donner aux Amérindiens. Onontio y est toujours présenté comme un chef souhaitant d'abord la paix pour et entre ses enfants.² « Clef de voûte de la Pax Gallica »³, la figure d'Onontio est la parfaite métaphore du pouvoir colonial. Père juste et magnanime, il règle les conflits et apaise les tensions. Ses décisions sont portées par les officiers français aux quatre coins du Pays d'en Haut, et les conférences de paix sont l'occasion de faire connaître sa volonté à ses enfants. Ces conférences, parfois aussi appelées conseil, donne lieu à des échanges plus ou moins houleux entre Amérindiens et Français. Au rythme d'environ une tous les deux ans entre 1722 et 1728, elles consistent en des entrevues entre les Renards, ainsi que leurs alliés, et les autorités françaises, où les conditions pour mettre fin aux combats sont discutés⁴. Loin d'être des échanges diplomatiques pour déboucher sur des accords, ces conseils sont d'abord

1. Lettre de Du Tisé à Vaudreuil. Janvier 1725. AN C11A, vol. 54, f° 259-68.

2. Montigny explique d'abord œuvrer pour « assurer le repos et la tranquillité de tous les enfants d'Onontio » Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6Sept 1722, *WHC*, vol. XVI, p. 418.

3. Gilles HAVARD, *Empire... op. cit.*, p.364

4. Concernant les conférences de paix : Discours des Renards au conseil tenu à la maison de Montigny en présence de jésuites. 6 Septembre 1722. *WHC*, vol. XVI, pp. 418-421; Lignery à Green Bay pour la paix. 23 aout 1724. AN C11A, vol. 54, f° 257; Conseil à Green bay tenu par Lignery avec Renards et leurs alliés. 1726. *WHC*, vol. XVI, pp. 463-467.

un moyen pour l'administration coloniale de faire passer un message à ses ennemis et à ses alliés en se posant comme instigateur d'un processus de médiation.

Chacun se doit donc de donner des gages de sa bonne foi afin de faire avancer les négociations vers une paix proche. Mais les déclarations de principes de la part des Renards restent souvent sans suite. On assiste cependant également à des échanges qui virent à la démonstration de force. Lorsque chaque camp semble sûr de son fait et sait que des moyens peuvent être mis en place rapidement pour répondre à une attaque, les conversations de paix sont stériles.¹

Seules ces conférences sont synonymes de négociations pacifiques, dans le sens où aucun affrontement physique ne s'y déroule. Les invitations que peuvent recevoir telle ou telle nation de la part de ses ennemis peut en effet se transformer en un piège mortel. Prétextant des pourparlers, les Renards invitèrent par exemple des Illinois en Wisconsin. Ces derniers se retrouvèrent rapidement prisonniers de leurs ennemis, dix d'entre eux finir brûlés et on brisa les crânes de quatre autres.² Non pas que ces pratiques sont étrangères aux colons, loin de là, mais la position attentiste de la France dans le conflit ne laisse à aucun moment planer le doute d'une possible vengeance lors des différents conseils. Par ailleurs, la France se doit de se montrer exemplaire afin de justifier sa position envers des alliés qui se montrent de moins en moins coopératifs dans l'effort de guerre. En effet, certaines nations, tel les Abenakis, ne prennent pas nécessairement un parti plutôt qu'un autre et cherchent d'abord à tirer un maximum d'avantages de la situation.³ Les nations alliés restent sur leur garde quant aux déclarations des Français, en effet « elles auroient bien du mal à se fier une seconde fois aux François, qui les ayant déjà réunies, pour les aider à exterminer un ennemi commun, lui avoient accordé la paix, sans consulter leurs Alliés, et sans qu'on put sçavoir les raisons d'une telle conduite ».⁴

« L'histoire de la guerre intertribale dans cette région semble montrer qu'il était bien plus facile de commencer une guerre que d'en terminer une »⁵. La notion d'Empire du Milieu

1. De Lignery parle de « la mauvaise fortune que vous vous attirerez si vous ne lui [Onontio] obéissez pas », les Renards répondent (en parlant des Illinois) qu'ils auront « toujours un bras levé de ce côté ». Lignery à Boisbriant. 23 aout 1724. AN C11A, vol. 54, f° 257.

2. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725. vol. 54, f° 263. On peut cependant douter de la véracité du nombre d'Illinois effectivement tués, le discours dans lequel se retrouve ce passage correspond à une longue liste des méfaits commis par les Renards, il est plus que probable que les Illinois rajoutèrent du drame pour pousser les Français à l'action.

3. Vaudreuil au Ministre. 11 Octobre 1723. AN C11A, vol. 45, f° 146.

4. Pierre François-Xavier de CHARLEVOIX, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, vol. 5, 5 vol., Paris, chez Nyon fils, 1744. p. 259.

5. « The history of intertribal warfare in this region seems to show that it was much easier to start a war than it was to end one ». John C. EWERS, « Intertribal Warfare as the Precursor of Indian-White Warfare on the

créée par Richard White trouve ses racines dans les déplacements de populations causées par les guerres Iroquoises du XVII^{ème} siècle. C'est donc la guerre qui a contribué à forger le *Middle Ground*, et c'est dans la guerre que son histoire se poursuit. Poser la question de l'inévitabilité (ou non) de la guerre amène cependant à relativiser les actions d'un petit nombre d'officiers coloniaux à qui incombe *de facto* l'instabilité dans le Pays d'en Haut. En effet, si de nombreux facteurs sont évidemment indépendants de la volonté des autorités coloniales, il n'en reste pas moins que l'enlisement général de la situation est en grande partie dû à l'immobilisme de Vaudreuil au sujet de la guerre des Renards.¹ Le gouverneur, en hésitant en permanence sur la position à adopter face aux Renards, et doit justifier cette guerre larvée du mieux qu'il peut au roi. Il ne donne aucune indication claire sur la conduite à adopter envers les Renards, et refuse d'intervenir même lorsque des Français sont tués par ces derniers. Est-il pour autant aussi dépasser par les événements qu'il le prétend ?²

Vaudreuil doit composer avec les directives royales, qui préconisent une paix rapide et peu coûteuse qui verrait l'emprise économique de la France se raffermir autour d'une grande alliance sous l'égide d'Onontio. Mais il doit également écouter les officiers qui réclament d'urgence une aide militaire de la part de la colonie. Que ce soit Du Tisé à Kaskaskia ou Desliette à Saint-Louis, les administrateurs coloniaux cherchent d'abord à préserver les établissements sous leur contrôle, et ne voient aucune issue dans cette politique pacifiste.³ L'immobilisme du gouverneur est donc symptomatique d'un colonialisme français qui cherche à préserver sa mainmise économique sur le Pays d'en Haut à moindre frais.⁴ S'en prendre aux Renards est un pari risqué et qui peut rapidement s'avérer couteux, et dont la possible réussite ne sera probablement pas à la hauteur des moyens financiers mis en œuvre. Samuel Mourin concluait son article sur les expéditions de 1715-1716 ainsi : « le facteur financier (...) sert de prétexte derrière lequel se cacher (...) pour justifier toute inaction ». ⁵ Plus les échauffourées entre Renards et Illinois s'intensifient, plus il semble évident que le

Northern Great Plains », *Western Historical Quarterly*, vol.6, No 4 (oct. 1975), pp. 397-410, p. 398.

1. Selon Edmund et Peyser, cela traduirait son ressenti face au transfert du Pays des Illinois dans la juridiction de la Louisiane. Brett Rushforth rejeta quant à lui cette explication, la jugeant improbable. EDMUND et PEYSER, *The Fox Wars*, *op. cit.* p.100; Brett RUSHFORTH, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 72.

2. Vaudreuil au Ministre. 11 oct 1723. AN C11A, vol. 45, fol.146.

3. Desliette estime que le plus sûr moyen de ne plus avoir de problèmes avec les Renards c'est de la détruire. Concernant les Renards. Résumé relation Fr-Renards 1715-1726. AN C11A, vol. 56, f° 564. (*WHC*, vol. XVII, p.1) ; Installations Françaises en Illinois menacées. Lettre de Du Tisé à Vaudreuil. Janvier 1725. AN C11A, vol. 54, f°259-68.

4. « Il semble qu'il n'a pas d'autres désirs que de voir le sang des peaux de castors couler » Lettre de Missionnaire à Kaskaskia pour Du Tisé. Janvier 1725. AN C11A, vol. 54, f°267.

5 Samuel MOURIN, « Le nerf de la guerre. Finances et métissage des expéditions françaises de la première guerre des Renards (1715–1716) », *French Colonial History*, 12, 2011. pp. 67-87. p. 82.

Pays d'en Haut ne doit en aucun cas être une source de dépense pour la couronne, mais bien une source de revenu.

Chefferie et hiérarchie amérindienne

Ce sont d'abord les différents chefs des nations amérindiennes qui sont les premiers interlocuteurs des Français. C'est à travers leurs voix que nous pouvons comprendre leurs ressentiments ou leurs demandes. Si le filtre de la traduction est évidemment problématique, il n'en reste pas moins que les comptes rendus de conférences de paix sont parmi les documents les plus précieux pour connaître la position des différentes nations lorsque les tensions sont à leurs combles dans le Pays d'en Haut. On s'attache d'abord la fidélité des chefs amérindiens les plus susceptibles d'intercéder en faveur des Français au sein de leur nation, il s'agit en effet de trouver une assise politique qui s'incarne dans la figure d'un ou de plusieurs chefs pour relayer les volontés d'Onontio.¹ Celui qui incarne probablement le mieux ce « chef idéal » que recherchent les Français chez leurs ennemis est Ouachala. Chef Renards à partir 1716, il succède à Pemoussa comme chef de la faction pacifiste de la tribu après que ce dernier succomba de la petite vérole en exil à Montréal. Désigné sous le titre de « grand chef » de la nation Renards, il incarnait le parti le moins belliqueux des Renards, et donc le plus enclin à trouver une solution pacifiste au conflit. Cependant, croire qu'il est le sujet des Français serait lui enlever les responsabilités qu'il porte devant sa tribu. Lorsque son neveu est assassiné, il est le premier à vouloir se venger des Illinois, mais leur accorde finalement grâce après un raid particulièrement sanglant.²

Lorsqu'en 1722, lors d'une conférence de paix, Montigny répond à Ouachala : « J'ai écouté attentivement, Ouachala, tes mots, qui sont ceux de tout ton village puisque tu parles pour eux et pour toi »³, c'est qu'il voit dans le chef Renard une autorité responsable des agissements des membres de sa nation. En prenant ainsi à partie le chef amérindien, il cherche d'abord à faire porter la responsabilité la totalité des attaques contre les Illinois à son interlocuteur direct. Cet exemple traduit la délégation dont doit faire preuve les différents administrateurs coloniaux, ils ne peuvent en effet superviser les actions de chaque nation et

1. Gilles Havard distingue deux critères de sélections principaux lorsqu'il s'agit pour les Français de choisir leurs intermédiaires. On choisit donc en priorité ceux « qui manifestaient le plus d'entrain à collaborer » et ceux qui étaient « capables de relayer efficacement le pouvoir colonial ». Gilles HAVARD, *Empire et métissages*, op. cit., p. 405.

2. WHC, vol. XVI, p. 418.

3. WHC, vol. XVI, p. 420.

doivent s'appuyer sur des interlocuteurs privilégiés pour faire valoir leurs décisions. Mais on peut également y voir un problème inhérent à la gouvernance coloniale française dans le Pays d'en Haut : comment négocier une paix avec des nations qui ne sont unifiées que sur la base d'une entente commune et où peu de sanctions sont appliquées contre ceux qui désobéissent à un chef (dont l'autorité est par ailleurs diluée avec celle d'autres chefs et membres influents de la tribu) ? Ce serait croire que seule la loi coloniale existe dans le Pays d'en Haut que de ne pas prendre en compte les différentes formes de gouvernements amérindiens. Dans le cas précis des Renards, la décentralisation des pouvoirs amène un type de société fondamentalement opposé à la hiérarchie des sociétés européennes. Évidemment, il ne s'agit pas de voir dans les sociétés amérindiennes des sociétés parfaitement équitables, une hiérarchie existe bel et bien comme en témoigne la place des chefs, mais il faut prendre en compte une forme de gouvernement où les décisions d'un membre de la nation n'engagent pas tous les autres.

L'autorité des chefs se heurtait donc aux attentes belliqueuses des plus jeunes membres de la tribu. Si Ouachala est en effet prêt à faire la paix avec les Français, les plus jeunes « n'ont pas fait attention à tout ce [qu'il] (...) a pu dire (...) pour leur faire faire la paix avec les Illinois ».¹ L'autorité d'Ouachala est fortement contestée au sein des Renards, et ses décisions ne semblent donc pas faire l'unanimité chez les plus jeunes. Ce seraient donc les plus jeunes éléments de la nation, qui sont, aux dires des chefs amérindiens, incontrôlables, et qui sont les éléments moteurs du conflit.² Si l'on se fie uniquement aux déclarations des différents chefs, qu'ils soient Renards, Sauks, Winnebagos, les jeunes sont le principal obstacle au processus de paix. Mais faut-il croire sur paroles ces chefs ? Dans quelle mesure cela n'est pas orchestré au sein de la tribu pour continuer la guerre ? Il est évidemment très difficile de répondre à cette question dans la mesure où on ne dispose pas d'échanges entre Amérindiens au sein des différentes nations, mais on peut cependant douter (en partie tout du moins) de l'honnêteté de certains chefs affirmant qu'il est impossible de retenir les plus jeunes. La vérité est probablement à trouver dans un compromis fait entre les chefs civils et les éléments les plus belliqueux de la nation. Il est probable que certains chefs tel que Ouachala, tentèrent de bonne foi de retenir les jeunes de causer davantage de troubles dans le Pays d'en Haut, mais le poids d'une tradition militaire qui voit dans les premiers raids un passage à l'âge adulte ainsi que la recherche d'un prestige guerrier eut probablement raison de la plupart des conseils donnés par les plus anciens membres de la tribu. On ne peut donc pas

1. Lettre de Vaudreuil au conseil. Octobre 1720. AN C11A, vol. 42, f° 164.

2. Conseil à Green Bay tenu par Lignery avec les Renards et leurs alliés. *WHC*, vol. XVI, pp. 463-467.

comparer le leadership d'un chef amérindien à celui d'un commandant, militaire ou civil, à l'autorité toute puissante. Peut-on cependant conclure, comme le fait le Père Marest, que « les chefs ne sont pas les maîtres » ?¹ Il existe parfois différentes factions au sein d'une même nation, et l'apparente homogénéité qui peut ressortir lorsque l'on se penche sur une carte du pays d'en Haut est trompeuse. En effet, les crispations politiques et militaires, exacerbée par la Guerre des Renards, amènent des divisions qui peuvent parfois amener à de très forts antagonismes entre les membres d'une même nation. Les Sakis, par exemple, étaient « divisés en deux factions, ceux alliés aux Renards, les autres aux Potawatomis. »² C'est que ce n'est pas nécessairement la tribu qui conditionne l'organisation sociale et politique ici, mais également le village.

Les prérogatives militaires dans l'alliance

*« Nous écouterons ses mots et feront selon son commandement »*³

Prendre ainsi les échanges diplomatiques entre Amérindiens et Français pour interroger la hiérarchie au sein des nations amérindiennes nous permet de saisir le poids de la guerre dans ces sociétés tout en saisissant des dynamiques propre à la situation coloniale française. L'appui sollicité par les officiers du roi chez les chefs amérindiens ne témoigne pas seulement d'une volonté coloniale d'assujettissement des populations autochtones, mais également d'un besoin de relai des décisions venues de Montréal et Québec. Sans l'appui, parfois inconditionnel, de certains chefs, le Pays d'en Haut ne pourrait être administré.⁴ Mais si la France s'appuie sur le soutien que lui apportent les chefs amérindiens des différentes nations alliées pour asseoir sa domination coloniale, il ne faut pas négliger le poids qu'eurent les différents officiers coloniaux dans la mise en place de structure de dominations politiques et militaires. C'est avant tout la question de la légitimité, puis celle de l'acceptation, des décisions prises par Onontio, qui sont ensuite relayées par les officiers en poste dans les différentes missions et fort de Nouvelle-France, qui se pose. Nous ne cherchons pas ici à faire un historique de la soumission graduelle des nations alliées au pouvoir colonial, il faudrait

1. Père Marest, 1706. AN C11A, vol. 24, f° 260.

2. Pierre François de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 3, Paris, 1744. p. 292.

3. Paroles d'Illinois à propos de Du Tisé. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725. AN C11A, vol. 54, f° 265.

4. Lorsqu'en 1720 de nouvelles tensions semblent ressurgir, il suffit d'un mot de Vaudreuil pour que le « principal chef des Potawatomis » soulève ses guerriers afin qu'ils marchent sur les Renards. Vaudreuil au Ministre. Octobre 1723. AN C11A, vol. 45, f°146.

pour cela remonter l'histoire des échanges diplomatiques entre la France et les Amérindiens depuis les premières alliances du début du XVII^{ème} siècle, mais bien de comprendre comment se jouent les relations d'autorité entre Amérindiens et administrateurs coloniaux en période de conflit.

Quelle est donc la légitimité de commandement des officiers français dans le processus de paix ? Dans quelle mesure les Amérindiens abandonnent-ils leur libre arbitre pour s'en remettre aux décisions des colons ? L'exemple Illinois, s'il n'est évidemment pas représentatif de l'ensemble des nations alliées aux Français, permet de donner un aperçu de la soumission amérindienne au pouvoir militaire colonial. En 1725, alors que les tensions semblent encore s'intensifier et que les Illinois vivent sous la pression constante d'attaques Renards, ce serait aux Français de « décider de la paix ou de la guerre ».¹ Une guerre offensive, qui implique la levée d'un nombre considérable d'hommes, semble en effet progressivement devenir la prérogative du pouvoir colonial. En 1712 « les officiers français poursuivaient une politique de médiation avec les Renards, pendant que les alliés de langues algonquiennes manœuvraient pour asseoir leur domination sur ces derniers »², et cela semble être toujours le cas à la veille de la reprise de la guerre en 1728. Cependant, Chippewa et Illinois ne semblent pas avoir le poids nécessaire pour pouvoir infléchir la décision des administrateurs coloniaux. S'il est certain que la situation à Détroit fut extrêmement favorable aux Hurons et Outaouais pour pousser la Nouvelle-France dans la guerre, les stratégies des Illinois et des Chippewas ne semblent pas porter leurs fruits. C'est que mes Hurons et Outaouais furent agressifs pour parer ce qu'ils considéraient comme une menace en 1712, les plaintes déposées par les Illinois, elles, ont beaucoup moins d'effets.³ Peut-on cependant parler d'une subordination grandissante des nations amérindiennes aux décisions militaires de la colonie ? Il est clair que le déplacement de la zone de conflit vers l'Ouest, et particulièrement en Illinois, a changé la configuration géo-politique de la guerre. En s'en prenant à de plus faibles alliés des Français, les Renards savent que la réaction de ces derniers sera proportionnée. Mais la question de l'autonomie des nations amérindiennes n'en reste pas moins posée par l'apparente inaction des Illinois, ainsi que le manque de soutien que peuvent trouver ces derniers parmi les autres nations de l'alliance. Bien que chaque nation fait évidemment valoir ses intérêts avant ceux de

1. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725. AN C11A, vol. 54, f°263.

2. « At Detroit in 1712, this formulation was turned on its head. French officials pursued a policy of mediation with the Fox, while their Algonquian-speaking allies maneuvered for dominion over them. » Brett RUSHFORTH, *Fox Wars... op. cit.*, p. 61.

3. Discours des Illinois se défendant et accusant les Renards. 1725. AN C11A, vol. 54, f° 263. Aucune action militaire de la part des Français ne vint soulager les Illinois, on convoqua à la place un conseil avec les Renards dans l'espoir de renouer la paix.

la Nouvelle-France, tel les Hurons qui menacent de rejoindre les Renards après une série de mésententes avec Tonty¹, alors gouverneur de Détroit en 1727, nombreux seront ceux qui rejoindront les expéditions militaires lancées par Beauharnois après 1728. Si c'est bien un choix tactique (la victoire semble davantage certaine), c'est également l'intégration progressive du poids décisionnaire de la colonie dans les affaires militaires. La guerre est une des formes de l'autonomie politique et c'est également pour cela qu'elle ne doit pas cesser. Les actions guerrières des différentes nations sont la preuve qu'elles ne sont pas subordonnées à une paix signée par les instances coloniales.² Si leurs absences ne prouvent pas nécessairement le contraire, le manque de réponse militaire de la part des différentes nations alliées aux Français, attendant une décision de la part des colons, est significatif de la place de plus importante que tient la Nouvelle-France dans les décisions militaires au sein de l'alliance. Si à Détroit les nations alliées avaient semblé pouvoir infléchir la politique coloniale, elles devinrent de plus en plus attentistes au fur et à mesure que la situation se dégradait.

Esclaves, présents et négociations.

Le point le plus régulièrement soulevé lors de négociations de paix sous l'égide d'un représentant d'Onontio dans la colonie est le retour des esclaves et des prisonniers de guerre. Toutes les conférences semblent se cristalliser sur ce point précis, où chacun des camps affirme n'avoir rien à se reprocher et rejette la faute sur ses ennemis. Une critique des sources ne nous permet pas de séparer le vrai du faux avec précisions, et si certains discours sont corroborés par des faits avérés, il n'en reste pas moins qu'il nous faut faire une analyse précise du discours des différents chefs amérindiens pour espérer décortiquer leurs mécanismes d'argumentation.

Tout d'abord concentrons-nous sur les moyens de médiations particuliers aux mœurs amérindiennes pour régler un meurtre commis par des hommes d'une nation étrangère. Brett Rushforth en fait résumé très convaincant : « La réponse appropriée dépendait de l'identité du groupe auquel appartenait celui qui fut tué. Si le tueur appartenait à un groupe allié, alors les morts étaient couverts (par la médiation et un échange de cadeau). Si les meurtriers refusaient de le faire, alors ils devenaient des ennemis, et le prix approprié pour les ennemis, le sang et la

1. Beauharnois au Ministre. 25 septembre 1727. *MPHC*, vol 34, p. 51.

2. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence*, *op. cit.*, p.61.

vengeance, était prélevé. »¹. L'échange de cadeau rituel est un des liens fondateurs entre deux nations engagées dans un conflit. C'est à la fois un acte symbolique qui voit l'unification par la médiation de deux nations, mais également le gage d'un nouveau lien fort. Dans l'optique de la théorie de l'alliance formulée par Lévi-Strauss, qui voit dans l'échange le premier lien entre les hommes, et la guerre comme l'échec de cet échange, cette explication fait sens.² Mais pourquoi ces échanges n'arrivent-ils pas à se conclure, précisément entre les Renards et les Illinois ? « Mais si les esclaves offrait le plus grand espoir pour la paix, ils pouvaient aussi faire éclater une nouvelle guerre ».³

En effet, les échanges ne se font jamais sur un plan réellement égalitaire. Si les rapports de forces préexistant aux conseils et conférences déterminent les conditions que chaque camp pose lors des négociations de paix, il faut également prendre en compte que les échanges de prisonniers relèvent de cette même logique. Lorsque Vaudreuil convoque les différentes nations de l'Ouest en 1718 pour raffermir l'alliance et écarter les possibles résurgences de la guerre des Renards, il propose de rendre 12 des 17 prisonniers que les Renards demandent.⁴ Il apparaît donc clair qu'il espère que les Renards reviennent l'année suivante pour récupérer les derniers prisonniers. Dans quelle mesure cette prise d'otage est réellement le fruit d'une action politique délibérée de Vaudreuil ? Il est en effet très probable que les cinq prisonniers restant soient déjà aux mains de grandes fortunes de Nouvelle-France, et que Vaudreuil ne les rendra pas à leurs familles. Jouer ainsi sur l'ignorance de ses ennemis instaure un climat délétère de tensions qui ne pouvait qu'amener à de nouveaux combats. Les Renards ne cherchent pas nécessairement à récupérer lesdits prisonniers, mais bien à en faire d'autre afin de venger la perte de ces derniers. Brett Rushforth résume parfaitement les conséquences qu'eurent les prises de prisonniers à l'occasion de la Première Guerre des Renards : « le commerce d'esclave Indien émergea comme l'outil plus précieux utilisé par les alliés de la Nouvelle-France pour limiter l'expansion française. En lançant des raids dans les villages Renards pour faire des prisonniers, et en donnant ou vendant ces prisonniers aux

1. « The appropriate response depended on the identity of the group to whom the killer belonged. If the killer belonged to an allied group, then the dead were raised or covered [through mediation and gift giving]. If the murderers refused to do this, then the group became enemies and the price appropriate to enemies, blood revenge, was exacted. » Richard WHITE, *The Middle Ground*, *op. cit.* p. 80. Armstrong Starkey reprend lui aussi la distinction opérée par White pour illustrer l'incompréhension qui subsiste entre Amérindiens et Européens sur les pratiques militaires des uns et des autres. Armstrong STARKEY, *European and Native American Warfare, 1675-1815*, University of Oklahoma Press, 1998. p. 28.

2. Claude LEVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses universitaires de France, 1949.

3. « But if slaves offered the greatest hope for peace, they could also spark renewed warfare. » Brett RUSHFORTH « Salvery, Fox Wars... », *op. cit.* p. 65.

4. Conférence de Vaudreuil avec Indiens de l'Ouest. 30 octobre 1718. AN C11A, vol. 39, f° 143.

Français comme des esclaves, ces hommes creusèrent un profond et finalement fatal fossé entre les Français et leurs anciens alliés Renards».¹

Plus qu'un réel moyen de médiation, l'échange d'esclaves cristallise donc les tensions qui traversent le Pays d'en Haut, et cela apparaît comme un des principaux moyens de médiation dans le conflit qui nous occupe. Mais ce n'est pas le seul : une des autres facettes de la politique de médiation coloniale passe par la distribution de présents et autres cadeaux aux nations amérindiennes alliées. En effet, gage de confiance et d'amitié, les présents ont une valeur à la fois symbolique et matérielle sans laquelle une relation durable d'amitié ne peut s'établir entre une nation amérindienne et ses voisins. Les présents servent ici tout d'abord à s'assurer la loyauté de nations alliées et ainsi s'assurer qu'elles ne partent pas en guerre sans le consentement du gouverneur général. Ces cadeaux sont en réalité des pots de vin, une manière de corrompre les chefs amérindiens et ainsi s'assurer qu'ils suivent les directives coloniales à l'avenir. C'est avant tout une logique de rentabilité qui occupe les administrateurs coloniaux. Lorsqu'on cherche par exemple à établir un poste parmi les Sioux, les cadeaux qui seront distribués le sont de manière proportionnelle aux gains économiques et politiques que la colonie pourra tirer de cet établissement.² Cela permet également d'acheter la paix d'une nation : Les Potaouatomis, après avoir vu deux de leurs se faire capturer par les Renards, souhaitent se venger, Vaudreuil envoie donc une série de présents pour calmer les esprits et ainsi éviter un nouveau conflit.³

Guerre et paix

La politique de médiation mise en place par la colonie ne semble donc qu'être une déclaration de principe adressée aux Amérindiens. Les Renards se fournissent en poudre au Canada, les Hurons menacent de faire sécession et Chippewas et Illinois souffrent des attaques continuent des Renards.⁴ Une guerre généralisée s'annonçait-elle pour autant ? Il semblait clair, pour Vaudreuil et les différents officiers alors en poste, que si on ne peut pas faire la paix, il faut rassembler toutes les nations pour faire la guerre.⁵ Cependant, l'attentisme

1. « In this battle of wills, the Indian slave trade emerged as the most valuable tool employed by New France's native allies to limit French expansion. By raiding Fox villages for captives, and then giving or selling these captives to the French as slaves, these peoples drove a deep and eventually fatal wedge between the French and their erstwhile Fox allies. » Brett RUSHFORTH « Slavery, Fox Wars... », *op. cit.*, p. 56.

2. Vaudreuil à Boisbriant. 20 mai 1724. AN C11A, vol. 54, f° 225.

3. Délibération du Conseil concernant une lettre de Vaudreuil. 2 Décembre 1721. AN C11A, vol. 42, f° 320.

4. Du Tisé à Vaudreuil. janvier 1725. vol. 54, fol.259-68; Beauharnois au Ministre. septembre 1727. *MPHC*, vol 34, p. 51; Lettre de Longueuil au Ministre. juillet 1726. *WHC*, vol. III, p.156.

5. Vaudreuil à Boisbriant. 17 aout 1724. AN C11A, vol.54, f° 256.

du gouverneur et le manque de moyens eurent raison d'une telle entreprise. La mort de Vaudreuil en octobre 1725, puis la nomination de Beauharnois comme gouverneur de la Nouvelle-France en 1726, annonça finalement la fin d'une politique de médiation avec les Renards.

Qu'est-ce que la paix dans l'Amérique Française du Pays d'en Haut ? Il est évidemment aisé de définir les moments de paix et de guerre à l'aide d'une frise chronologique, chacun des conflits s'étant vu délimité dans le temps par les historiens qui les étudièrent. Croire qu'une pacification générale du Pays d'en Haut était possible c'était faire de chaque nation amérindienne un peuple souverain où le statut de chacun est défini et hiérarchisé sur un territoire donné. Selon cette même logique, ce peuple souverain devrait s'incarner en la personne d'un chef répondant des agissements des siens. Le sens de la hiérarchie diffère radicalement entre les sociétés européennes et amérindiennes, ce qui ne facilite pas les négociations de paix. La tâche est d'autant plus compliquée pour les observateurs coloniaux dans la mesure où les responsabilités ne sont pas réparties de la même manière selon les nations. Par ailleurs, les nations alliées aux Français tirent parti de la connaissance limitée du monde amérindien de certains administrateurs pour faire valoir leurs intérêts. Mais l'idéal pacifique que porte Vaudreuil après la fin de la première guerre des Renards en 1716 relève d'abord d'une vision impérialiste de colon sur un monde amérindien où les conflits ne répondent pas aux mêmes modalités qu'en Europe.

Paix et guerre sont intimement liées, et on ne peut comprendre l'une sans l'autre. Faut-il pour autant dépasser « une simple dichotomie entre [les deux] » ?¹ Ces deux états cohabitent en permanence, et les traiter dans deux parties distinctes comme nous l'avons fait peut donc sembler contradictoire. Il n'existe pas une alternance marquée entre les deux, et « l'état de guerre est permanent [chez] les Sauvages ».² Mais la guerre des Renards n'est pas seulement une guerre entre nations amérindiennes comme le continent en a connu des centaines avant l'arrivée des Européens, et qui perdurent une fois les empires coloniaux établis, c'est aussi une guerre coloniale. Et c'est dans cette optique que guerre et paix doivent être étudiées séparément.

Dans une plus large mesure, on peut constater que cette hésitation entre guerre et paix fut une difficulté à laquelle furent confrontés une majorité des sociétés coloniales. Le pouvoir

1. « Scholars (...) have generally accepted (...) a simple dichotomy between war and peace ». Andrew VAYDA, *War in Ecological Perspective*, Springer US, 1976. p. 1.

2. Pierre CLASTRES, *Archéologie de la violence*, op. cit. p. 59.

en place, souvent impérial, doit composer dans un environnement, qui, même s'il semble maîtrisé, lui reste en grande partie hostile.¹ Croire que la paix, par l'acceptation de la part des populations autochtones de la souveraineté impériale, peut réussir à soutenir l'effort colonial tenait probablement davantage d'un manque d'argent et d'effectifs. Si Vaudreuil souhaite si ardemment la paix avec les Renards, c'est qu'il sait que cela coûte moins cher que la guerre², et uniquement pour cela. Cette paix ne fait sens que dans la mesure où les troupes françaises n'interviennent pas, et les différents officiers ne s'y trompent pas : ces traités conclus « à la hâte » n'ont aucune valeur pour les Renards.³ Il faut cependant relativiser : étudier le Pays d'en Haut sous le prisme de la violence et de la guerre nous amène évidemment à insister sur le caractère militaire de la colonisation française. Les échanges commerciaux et les nombreuses alliances tissées par les colons amenèrent un métissage qui survécut à la fin de l'Amérique Française. Mais la paix, comme la guerre, est d'abord un instrument de domination au service des autorités coloniales, et l'idée que la volonté pacificatrice de Vaudreuil serait héritière d'un esprit français civilisateur et humaniste, aux antipodes des ambitions espagnols et anglaises, a depuis longtemps été discréditée.

1. Sur l'échec de l'absolutisme en situation coloniale voir : Kenneth J. Banks, *Chasing Empire across the Sea: Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montreal, Quebec, 2002 ; James Pritchard, *In Search of Empire: The French in the Americas*, Cambridge, 2004. Les deux auteurs, chacun sous angle différent, abordent l'échec de la Nouvelle-France et insiste sur l'incapacité des autorités coloniales à maintenir un message fort émanant d'un pouvoir central et qui reproduirait l'absolutisme métropolitain.

2. « French hopes for an expansive (but not expensive) western alliance ». Brett RUSHFORTH « Salvery, Fox Wars... », *op. cit.*, p. 66.

3. Lettre de Du Tisé à Vaudreuil. Janvier 1725. AN C11A, vol. 54, f° 259-68.

Troisième Partie

Bain de sang et réconciliation 1728-1738

« nous ne verrons point nos terres que chargés des dépouilles de nos ennemis »

Mémoire de De Noyan sur la guerre, 1731?¹
AN C11A, vol. 56, f° 312.

« ils commenceroient par casser la tête a toutes leurs femmes et enfans, qu'ils en feroient un rempart et qu'ensuite ils tâcheroient d'entasser le reste de la nation par-dessus »

Des guerriers Hurons à propos des Renards.
Boishébert à Beauharnois. 28 Février 1732. AN C11A, vol. 57, f° 304.

1. Le mémoire est daté de 1731, mais sa rédaction est probablement antérieure à cette date, De Noyan relate en effet les préparatifs relatifs à l'expédition lancée contre les Renards en 1730.

Chapitre VI

Émigrer pour survivre

La paix ne semble donc pas pouvoir s'imposer durablement dans le Pays d'en Haut, les Renards passent régulièrement à l'offensive, déstabilisant le précaire équilibre que tente de mettre en place les autorités coloniales. En hésitant en permanence sur l'attitude à adopter vis-à-vis de ces derniers, Vaudreuil lègue à son successeur l'épineuse tâche de mettre un terme aux combats incessants qui ponctuent la vie de la Colonie. Beauharnois est donc le nouveau gouverneur de Nouvelle-France. Ancien capitaine sous les ordres de Louis XIV, il navigua pendant plus de 20ans sous les couleurs de la France et pris part à de nombreuses batailles durant les guerres de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et de Succession d'Espagne (1701-1713).¹

Si la guerre larvée contre les Renards perdure depuis 1712, elle n'est pas le seul problème auquel doit faire face la colonie. Cette étude se concentre principalement sur le conflit qui oppose les Meskwaki à la Nouvelle-France, mais cela ne doit pas faire oublier la principale menace qui pèse sur la colonie : la guerre contre l'Angleterre. Le traité d'Utrecht signa le début de relations plus apaisées entre les deux grandes puissances coloniales d'Amérique du Nord, mais cela ne signifiait en rien la fin d'une rivalité qui se jouait alors pour l'hégémonie sur l'ensemble du continent. Chacun des deux empires consolide ses positions de part et d'autres du Mississippi, et le spectre d'une offensive anglaise est toujours présent dans les têtes des administrateurs. En 1725, le gouverneur de New-York, William Burnet, ordonna la construction du fort Oswego afin de renforcer la présence anglaise près des installations française à Niagara et Kente. Mais ce fut véritablement l'envoi en 1727 d'une garnison à Oswego qui raviva les tensions. Pour Beauharnois, ce renforcement ne peut signifier qu'une chose : les Anglais cherchent à mettre la main sur le commerce amérindien dans le Pays d'en Haut, et aident par la même occasion les Renards dans leurs guerres contre les Français. Il s'agit donc de les empêcher d'étendre leur influence afin de ne pas voir les nations alliées basculer sous leur giron.² Nous n'avons aucune preuve de l'implication des Anglais aux côtés des Renards, mais les « présens considérables » retrouvés chez « toutes les

1. S. Dale STANDEN, « BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, CHARLES DE, marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003-.

2. Beauharnois et d'Aigremont au Ministre, 1 octobre 1728. AN C11A, vol. 50, f° 27.

nations sauvages chés lesquelles les François ont des postes » inquiète au plus haut point les autorités françaises. Il s'agit donc de partir de nouveau en guerre contre les Renards. Pour Beauharnois, il est clair que la colonie est réduite « à une extrémité qui justifie cette expédition ». ¹ La paix n'est désormais plus une option.

2000 hommes pour détruire l'Outtagami

Mais tous les Outtagamis ne sont pas en guerre ouverte contre les Français. Lorsque le père Guignas entreprend un voyage en Pays des Sioux, il est reçu par les Renards au cours de son voyage. Ces derniers offrent l'hospitalité aux Français durant deux jours. ² Tous les Renards ne cherchent pas à rentrer en guerre contre l'alliance française, et certains d'entre eux prêchent pour un retour à la paix. Celui qui œuvra le plus pour la paix chez les Renards fut Ouachala. Mais son influence reste limitée, et il ne peut contenir les ardeurs des plus jeunes qui continuent à poursuivre leurs attaques dans le Pays d'en Haut. ³ Il demande de l'aide à la France et souhaite l'installation d'un officier à la tête d'une garnison. ⁴ Mais ses demandes n'aboutirent pas, et sa mort en 1727 signifiait la disparition d'une des rares voix à s'élever contre la guerre. Il n'était cependant pas le seul, bien que l'on ait gardé le nom d'aucun autre chef Renards portant autant un projet de paix, et les Renards se divisèrent en « factions pacifiques et en factions guerrière qui, en 1728, se retrouvèrent physiquement séparées les unes des autres. » ⁵

La paix a définitivement échoué, et Beauharnois ne veut pas répéter les erreurs de son prédécesseur. Un projet d'expédition est donc monté dans le courant de l'été 1727, et doit être gardé secret afin de surprendre les Renards en Wisconsin. ⁶ Ces derniers l'apprirent tout de même, par l'intermédiaire de leurs alliés, et se préparaient donc à la guerre, ce que craignait particulièrement le roi qui voulait éviter de voir les Renards s'échapper avant l'arrivée de l'expédition et donc d'avoir une nouvelle fois engagé de grosses dépenses (60 000 livres)

1. Beauharnois et Dupuy au Ministre. 25 octobre 1727. AN C11A, vol. 49, f° 40-41.

2. « On séjourna parmi eux le reste de la journée et tout le lendemain ». Père Guignas à Beauharnois. MARGRY Pierre, éd, *Découvertes et établissements...* vol. 6, p. 543.

3. 4 Français sont de nouveau tués en avril 1727.

4. Mémoire de De Lignery sur la paix. 1726. *WHC*, vol. 3, p. 148.

5. Richard White, *The Middle Ground ... op. cit.*, p. 239 ; « ayant eu nouvelles qu'ils étoient séparés en deux bandes dont l'une prétend ne jamais avoir tués de François (...) ont dit leurs forts a une lieue les uns des autres ». Beauharnois au Ministre. 4 août 1728. AN C11A, vol. 50, f° 132.

6. Beauharnois à De Siette. 20 Aout 1727. *WHC*, vol. 3, p. 163 ; Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 109.

pour un très maigre résultat.¹ On prévoit de nouveau deux expéditions devant se coordonner et se retrouver au fort des Renards. La première expédition, menée par Desliette, est composée de « 20 soldats et voyageurs français et de plusieurs centaines de guerriers Illinois »², et remporte une victoire rapide contre des Renards beaucoup moins nombreux à Chicagou. Une fois ces derniers mis en déroute, les Illinois décidèrent de rentrer chez eux malgré les exhortations de Desliette qui veut les voir poursuivre l'expédition sous son commandement. La guerre d'extermination souhaitée par la France tombe ici dans une première impasse et se heurte une nouvelle fois à « l'indiscipline » des Amérindiens. Ces derniers sont loin de poursuivre les mêmes objectifs que les Français : une première victoire se suffit à elle-même, et les Illinois n'ont pas un intérêt direct à continuer l'expédition, au grand dam de Desliette (à qui on avait laissé « du temps de reste pour la jonction »)³.

Mais l'essentiel de l'expédition résidait d'abord dans l'armée menée par De Lignery. Arrivé à Michilimackinac le 4 août 1728, il engagea 300 nouveaux Amérindiens (Saulteux et folles avoines principalement), ce qui portait la totalité de son armée à 1200 Amérindiens et 450 Français. C'est la plus grande armée assemblée depuis le début de la guerre et son objectif est simple : « manger absolument les trois villages Renards ».⁴ L'expédition arrive à la Baye avant de descendre en direction des villages Renards. Trois Puants et un Renards sont capturés, on espère en tirer des renseignements avant de les mettre à mort le lendemain : la prise de prisonniers ne semble donc pas de rigueur. De Lignery espère éviter un nouveau fiasco comme en 1715, et envoie un émissaire aux villages ennemis afin de laisser entendre de possibles pourparlers. Les Renards et les Puants ne sont pas dupes, et quittent leurs villages avant l'arrivée de l'armée de De Lignery. Cette dernière avance péniblement, car outre le nombre impressionnant d'homme qui la compose, ce qui rend nécessairement toute progression beaucoup plus lente, l'environnement du Wisconsin ne se prête pas à la marche de grandes armées. La plupart des canots furent brisés sur des rapides, et les hommes doivent continuer à pied. Ils arrivent trop tard : les Renards sont partis depuis 3 jours. L'expédition se rend donc successivement aux trois villages Renards vidés de leurs habitants, à l'exception de deux vieux Outtagamis (probablement trop faibles pour quitter le village), ainsi qu'une jeune femme étant resté près de l'un d'entre eux. Si des éclaireurs découvrirent le sentier qu'empruntèrent les Renards, c'était pour apprendre ensuite que ces derniers avaient fui en

1. Mémoire du Roi à Beauharnois et Dupuy. 14 mai 1728. AN C11A, vol. 52, f° 503.

2. « twenty French soldiers and traders and several Illinois warriors » Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 111

3. Beauharnois au Ministre. 4 Août 1728. AN C11A, vol. 50, f° 133.

4. Beauharnois au Ministre. 18 Août 1728. AN C11A, vol. 50, f° 135. Beauharnois à probablement reçu davantage d'informations concernant les Renards, ils sont donc divisés en trois forts et non deux.

canoë, et qu'ils étaient donc désormais hors de portée. De Lignery se félicite pourtant d'avoir brûlé les trois villages Renards, ainsi que celui des Puants, expliquant à Beauharnois que cela causera une famine qui tuera la moitié des Outtagamis.¹ Son expédition est un échec total qu'il ne peut avouer complètement à son supérieur. Beauharnois n'est pas dupe, et fait part au Ministre du manque d'autorité dont De Lignery fit preuve durant l'expédition, cela sans compter les munitions et vivres qu'il gâcha.² Ce dernier fut entendu en cour martial pour répondre de l'échec de l'expédition, mais fut finalement acquitté des charges dont on l'accusait.³

La destruction des biens matériels n'est pas une tactique propre aux armées coloniales, le « pillage des réserves de nourritures et des jardins était une pratique très répandue en Amérique »⁴. Cependant, on assiste rarement à des destructions sans pillage, ce qui semble être ici le cas. La tactique terre brûlée que met en place De Lignery, par dépit plus que par choix stratégique, entre d'abord dans une logique d'annihilation des Renards. Logique que ne semble pas partager les Illinois, qui ne poussèrent pas jusqu'au village Renards pour poursuivre leur expédition : ils sont pourtant ceux qui souffrent le plus des raids Outtagamis.

Plus isolés que jamais

Les Renards se coupent donc de deux de leurs alliés les plus précieux, et sont désormais « abandonnés (...) de toutes les nations et de leurs alliés »⁵, et « il y a lieu de croire que cette nation que cette nation diminuera tous les jours ayant tous leurs voisins pour Ennemis ».⁶ Les attaques répétées des plus jeunes ont eu finalement raison des tentatives de médiations mises en place par les plus vieux membres de la nation. Beauharnois ne croit plus les paroles des Renards qui cherchent tant bien que mal à se faire entendre comme en témoigne la tentative (finalement avortée par peur de raids ennemis) d'envoyer des émissaires à Montréal.⁷ Les combats reprennent donc de plus belle, et les Renards doivent faire face à aux incursions des Outaouais, des Folles-Avoines et des autres nations alliées aux Français. Ce sont de véritables massacres auxquels se livrent les ennemis des Renards : ces derniers, en position de faiblesse et divisés entre eux ne peuvent riposter. Ce sont près de 500 Renards qui

1. De Lignery à Beauharnois. 30 Août 1728. *WHC*, vol. 16, p. 31-34.

2. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 25 Octobre 1729. AN C11A, vol. 51, f° 41- 43.

3. Hocquart au Ministre. 23 Octobre 1730. AN C11A, vol. 53, f° 174.

4. « Plunder of food stores and garden was a very widespread practice in the Americas ». Lawrence Keeley, *War before civilization... op. cit.*, p. 107.

5. Beauharnois au Ministre. 17 Aout 1729. AN C11A, vol. 51, f° 131.

6. Beauharnois au Ministre. 1 Septembre 1729. C11A, vol. 51, f° 136.

7. *Ibid.*

sont tués ou fait prisonniers dans ces attaques, quand leurs ennemis ne souffrent que de peu de pertes.¹ Les autres nations sentent les Renards en position de faiblesse et profitent de l'opportunité pour faire de gros dégâts chez leurs ennemis sans prendre de risques. Faut-il voir dans l'ampleur de ces massacres une vengeance particulièrement acharnée contre les violences que les Renards causèrent dans le Pays d'en Haut ? Ces nations ne sont pas celles qui souffrirent le plus des incursions Renards dans la décennie précédentes, il se trouve seulement qu'elles sont parmi les nations les plus proches géographiquement de ces derniers, et qu'elles profitent de l'occasion pour tirer parti de la situation. Plus que le prestige, les gains en prisonniers que ces nations tirent de cette expédition, c'est une affirmation de leur fidélité à Onontio et l'assurance de se trouver du côté du vainqueur.²

Mais les Renards ont beau être affaiblis, ils ne dérogent pas à leur réputation et décident de frapper les Puants en représailles. Il s'agit pour eux de montrer qu'ils sont encore capable de frapper leurs ennemis, et ainsi survivre dans un monde où ceux qui sont « incapables de répondre à la force par la force sont susceptibles d'être éliminés ». ³ Ils décident donc d'aller assiéger un de leur fort sur une petite île du Wisconsin. Accompagnés de Sakis, ils bâtissent deux forts près de celui des Puants. Ce n'est pas une expédition comme on a pu les observer auparavant dans la mesure où ce n'est pas uniquement un parti de guerrier en quête de scalps avant de repartir aussi vite qu'ils ont pu frapper. Les Renards sont en effet venus avec leurs femmes et enfants : le siège peut se prolonger, ils n'auront pas à faire demi-tour par peur de représailles contre leur familles laissées seules en arrière. L'expédition prend donc un autre visage, et c'est une vie de village qui se développe. La guerre de siège, et la violence qui l'accompagne ne sont donc pas inadaptées à une vie en communauté. On prend peu de risques, tout en pouvant mettre pression continue sur ses ennemis et ainsi tirer profit de ses erreurs.⁴

1. 100 Renards, 30 hommes et 70 femmes et enfants dans un raid Puant et Folles Avoines. Beauharnois au Ministre. 25 octobre. 1729. AN C11A, vol. 51, f° 164 ; 380 Renards, 80 hommes et environ 300 femmes et enfants dans un raid mené par des Outaouais, Sauteux, Folles Avoines et Puants. De ces 80 hommes, seuls 3 sont épargnés, tous les autres sont tués et brûlés. Beauharnois au Ministre. 6 mai 1730. *WHC*, vol 5, pp.104-106.

2. « le coup que nous venons de faire (...) est une preuve convaincante de la fidélité que nous avons promis à notre père Onontio ». Paroles de Puants rapporté par Marin. Marin à Beauharnois. 11 Mai 1730. Collection Moreau-St. Méry, vol.9, f.11, f° 288 ; Ces massacres sont d'abord le résultat d'opportunités exploités par les assaillants. Si la plupart des attaques consistaient dans de petites échauffourées menées par des partis de guerre, elles étaient « punctuated by devastating attacks at particularly opportune moments ». George Milner, Eve Anderson, Virginia Smith, « Warfare in Late Prehistoric West-Central Illinois », *American Antiquity*, vol. 56, No. 4, 1991, pp. 581-603. p. 595.

3 « groups unable to respond to force with force are likely to be eliminated ». Jonathan HAAS, *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, 1990. p. 9.

4. « The besiegers could keep this up for as long as significant reinforcements from other villages of the defenders' people did not arrive. The blockade avoided casualties while offering the possibility of taking isolated prisoners or scalps and gaining the associated air of victory and prestige. » Wayne E. Lee, « Peace Chiefs and

Les Puants se voient donc obligés de négocier avec les Renards. La monnaie d'échange la plus précieuse en leur possession tient dans leurs alliés Folles-Avoines, ils décident donc de les livrer aux Renards pour apaiser leur colère.¹ Mais ce n'est pas suffisant, et les Renards veulent que soient également livrés quatre Puants. Ces derniers ne cèdent pas et les combats reprennent. Chacun des camps possèdent des vivres pour tenir « une couple de mois », et la rivière permet un approvisionnement conséquent en poisson.

Les Folles-Avoines furent mis au courant du siège en cours et décidèrent d'aller porter secours aux Puants. C'est à un officier français, Paul Marin de la Malgue, que les Folles-Avoines décident de donner le commandement de l'expédition. En nommant ainsi un officier colonial à leur tête, les Folles-Avoines s'assurent d'opérer sous l'égide d'Onontio, et de renforcer leur place au sein de l'alliance. Mais c'est également l'autorité morale, son prestige, qui rejaillit sur toute l'expédition et favorise sa réussite.² Il prend donc la tête d'une expédition de 40 hommes pour secourir les Winnebagos assiégés. Ils arrivent aux alentours du 20 mars 1730 près du fort Renards et doivent manœuvrer sous le couvert des bois afin d'éviter de se faire repérer par les Renards. Après avoir commencé à creuser des tranchées afin de s'abriter d'une attaque des Outtagamis. Mais ces derniers entendent les coups de haches des Folles-Avoines (malgré les recommandations de Marin de ne pas attirer l'attention) et chargent l'expédition. Marin et ses hommes, venant de terminer leurs fortifications de fortune, les repoussent jusqu'à leur fort. Mais les Renards peuvent compter sur d'autres armes que leurs tomahawks ou leurs fusils : la division de leurs ennemis. Ils annoncent donc à Marin et aux Folles-Avoines que les Puants ont livré les leurs aux Renards. Cela appelle nécessairement une vengeance, et les Folles-Avoines se désintéressent complètement des Renards pour diriger leur courroux vers les Puants. Marin répond qu'il est venu « pour tuer des Renards et non des Puants »³, et se retrouve au cœur de querelles amérindiennes qu'il doit apaiser afin de ne pas voir l'expédition tourner au fiasco. En prenant le commandement de l'expédition comme il le fit, Marin s'assurait de pouvoir intervenir dans ce genre de situation.

L'animosité des Folles-Avoines est bien plus grande à l'égard des Puants que des

Blood Revenge: Patterns of Restraint in Native American Warfare, 1500-1800 », *The Journal of Military History* Vol. 71, no. 3, 2007. pp. 701-74. p. 727.

1. La loyauté envers ses alliés peut être fluctuante, on en a ici le parfait exemple.

2. « parce qu'un « chef français » dispose d'un prestige particulier dans le Pays d'en Haut. » Gilles HAVARD, *Empire et métissages... op. cit.* p. 392. Les Folles-Avoines sont en effet, aux dires de Marin, venu le « prier en grace de vouloir bien avoir pitié d'eux en [se] mettant à leur tête ». Marin à Beauharnois. 11 Mai 1730. Collection Moreau-St. Méry, vol.9, f.11, f° 290 ; Cette volonté d'avoir un français à la tête d'une expédition militaire se retrouve chez de nombreuses nations amérindiennes et est révélatrice d'une certaine perte d'autonomie de leur part. Les Iroquois de Montréal (qui sont par ailleurs devenus chrétiens) seraient heureux d'avoir des « français à leur tête ». Mémoire de De Noyan sur la Guerre des Renards. AN C11A, vol. 56, f° 312.

3. Marin à Beauharnois. 11 Mai 1730. Collection Moreau-St. Méry, vol.9, f.11, f° 290.

Renards, mais ils se soumettent à la volonté de Marin, et continuent à suivre ses ordres. Ce dernier cherche d'abord à désigner les Renards comme l'ennemi à abattre. Il sait qu'il n'y a aucun intérêt politique à venger les quatre Folles-Avoines livrés aux Renards, et que les alliances tissées par les enfants d'Onontio doivent être préservées. Alors qu'il parlemente avec les Renards, ces derniers tentent de mettre en place une embuscade grâce au couvert de la nuit pour engager le combat. Marin et ses hommes s'en aperçoivent et rejoignent tant bien que mal le fort Puants sous les décharges des Renards.

Alors qu'il entre dans le fort, Marin réitère sa volonté de désigner les Renards comme le seul ennemi à abattre :

« Puisqu'il est vray que je ne suis venu icy que pour vous donner la vie à tous (...) ainsy armés vous donc de gayeté et de courage et faites ceux que j'ay amenés avec moy qui sont vos freres, sans penser à rien autre chose qu'à deffendre vos vies celle de vos femmes et enfans et de tous vos alliés. »¹

Pourtant, certains Folles-Avoines continuent à considérer les Puants comme « leurs principaux ennemis », et veulent leur vengeance. Marin doit faire preuve d'autorité et rassemble tous les amérindiens sous son commandement, et les échanges de tirs reprennent entre les deux forts. Après 4 jours de siège, les Renards, voyant que la situation s'enlise, décident de quitter leur fort pour battre en retraite dans le Wisconsin (ils craignaient peut être également l'arrivée de renforts ennemis). Au total, 15 Renards furent tués ou blessés durant le siège, contre 13 dans les rangs de l'expédition de Marin. Les Folles-Avoines réitèrent leurs demandes de vengeance contre les Puants, mais Marin prétend qu'il ne peut prendre lui-même cette décision, c'est « leur père (...) Onontio luy même » qui doit décider de cette affaire. L'officier sait pertinemment que la querelle sera rapidement enterrée, et que ses paroles suffisent à tenir en respect les Folles-Avoines, et ainsi s'assurer de leur « parfaite obéissance ». Le prestige qui rejaillit sur les Français à l'occasion d'expéditions militaires victorieuses conforte la place d'Onontio à la fois comme médiateur des conflits amérindiens dans l'alliance et comme chef militaire respecté. Il est primordial pour la Colonie d'avoir des hommes présents lors des offensives contre les Renards, car les officiers français savent bien que « si nos alliés, sans notre secours, venoient à détruire ces renards, [ce serait un] mal sans doute encore plus grand qu'il n'est aujourd'hui ».² L'objectif n'est donc pas tant de voir les

1. Marin à Beauharnois. 11 Mai 1730. Collection Moreau-St. Méry, vol.9, f° 292.

2. Mémoire de De Noyan sur la Guerre des Renards. AN C11A, vol. 56, f° 311.

Renards cesser leurs offensives dans le Pays d'en Haut, mais bien d'affirmer la puissance militaire française en écrasant les Renards. Si les alliés venaient à les vaincre seuls, cela signifierait une perte d'influence considérable pour la France, et la fin, partielle tout du moins, du mirage qu'entretiennent les officiers français sur la puissance militaire de la colonie.

Migrations

Cette attaque infructueuse laisse les Renards plus seuls que jamais. Incapable de profiter des dissensions au sein de l'alliance, ces derniers se retrouvent isolés dans leurs forts en Wisconsin, et à la merci de nouvelles expéditions militaires menées par l'alliance française. L'option la plus sûre consiste désormais à émigrer chez une nation prête à les accueillir. Qu'est-ce que cela signifie pour les Renards de quitter leurs terres ancestrales ? Il faut d'ors et déjà noter que le concept de territoire chez les Amérindiens est radicalement différent de ce qui pouvait être observé en Europe à la même époque. Tout d'abord, les peuples algonquins sont pour la plupart des peuples semi-nomades, et peu de nations restent en place longtemps. On se réunit en effet dans des villages l'été afin de cultiver le maïs ou le blé puis on se sépare à l'hiver et chaque famille élargie construit des campements et se nourrit principalement du produit de la chasse. Il faut par ailleurs souligner que c'est l'exode qui a contribué à former le peuplement du Pays d'en Haut au XVII^{ème} siècle. « La population de cet espace changeait à mesure que des groupes d'Indiens arrivaient ou s'en allaient »¹, et ce n'est pas la première fois que les Renards migrent en période de conflit. Plus que la migration en elle-même, et le départ de la région, c'est l'arrivée chez ses hôtes qui peut être problématique. En effet cela signifie l'intégration dans une nouvelle culture, une nouvelle famille, et cela peut engendrer de nombreuses tensions.

Les Renards se mettent donc en quête de nouveaux alliés afin d'échapper à la fureur d'Onontio et de ses alliés. Ils envoient des présents aux nations les plus susceptibles de les accueillir. Après avoir essuyé les refus des Sioux et des Iowas, qui ne souhaite pas abriter les ennemis d'Onontio, l'option la plus sûre consiste à migrer chez les nations iroquoises de l'est,

1. Richar WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 50. Les guerres iroquoises poussèrent de nombreuses nations à migrer, faute de quoi elles étaient assimilées ou détruites par les Cinq Nations. Ce ne fut pas le cas pour les Renards, trop éloignés de la menace Iroquoise, mais la modification des formations sociales avec l'arrivée de nouvelles nations amena une recomposition géopolitique du Pays d'en Haut qui amenait une refonte des territoires de toutes les nations de la région.

loin de la présence française et protégés par la puissance des Cinq Nations.¹ Cela nécessite cependant un long voyage, plusieurs centaines de kilomètres à parcourir pour ceux qui veulent quitter le Wisconsin. De plus, la route pour l'est passe par les territoires des Illinois et des Potawatomis, ce qui laisse craindre de nombreuses attaques en chemin. Mais il semble que leur destin en Wisconsin est scellé, et les Renards préfèrent prendre le risque d'une longue marche vers l'est plutôt que de subir de nouveau les attaques permanentes des nations voisines. Début juin, 900 Outtagamis se mettent en route : 600 femmes et enfants accompagnés de 300 guerriers.

Les Renards espéraient arriver chez les Iroquois sans être repérés, mais une si grande expédition, ne pouvait qu'attirer l'attention des nations ennemis. Leur progression est très lente, et Des chasseurs Illinois tombèrent sur des Renards partis chasser des bisons pour nourrir les membres de l'expédition. Les combats ne firent aucun mort, et les Renards eurent le dessus et ramenèrent 17 prisonniers au camp. Mais le mal était fait, certains Illinois s'échappèrent pour porter la nouvelle : les Renards étaient désormais à la merci des attaques de leurs ennemis. Sachant pertinemment qu'il ne restait plus d'issues que le combat, les Renards décidèrent de se débarrasser des prisonniers, les restituer ne pouvait en aucun cas apaiser l'ensemble des nations qui chercheraient à les attaquer. Ils les torturèrent puis les brûlèrent.² Les Illinois décidèrent de repartir en plus grand nombre pour venger les guerriers tombés, et ils arrivent au contact des Renards le 4 août. Ils épuisent les Renards comme des « loups autour d'une horde de bison »³, en attendant des renforts.

Après ces premières escarmouches, Illinois, Kickapou, Mascoutens et Potawatomis se rassemblent au nombre de 200 pour frapper les Renards. Kickapou et Mascoutens ont désormais tourné le dos aux Renards, et sont donc désormais parmi les premiers à chercher à les affaiblir. Les Renards se retrouvent « enfermé d'un côté par les Illinois et de l'autre par les poux, Quiquapoux et Mascoutins » et se battent toute la journée, de 10h du matin à la tombée de la nuit.⁴ Les Renards perdent sept des leurs, et se retrouvent désormais dans l'incapacité de continuer leur route vers l'est. Ils se doivent donc de fortifier leurs positions en attendant l'hypothétique arrivée de renforts venus de l'est : Les Weas, un peuple apparenté aux Miamis, avait en effet accepté que les Renards traversent leur pays, et ces derniers espéraient donc leur aide.

« Le fort des Renards étoit situé dans un petit bouquet de bois, sur le bord d'une petite

1. Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.* p. 134 ; Hocquart au Ministre. AN C11A, vol. 53, f° 207.

2. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 2 Novembre 1730. *WHC*, vol. XVII, p. 110.

3. Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 140.

4. Boishébert (commandant de Détroit) à Beauharnois. 22 Aout 1730. AN C11A, vol. 53, f° 210.

rivière dans une vaste prairie où il n'y a, à plus de quatre lieue a la ronde, aucun arbre, que de bouquet de bois, environ à 60 arpents l'un de l'autre. »¹

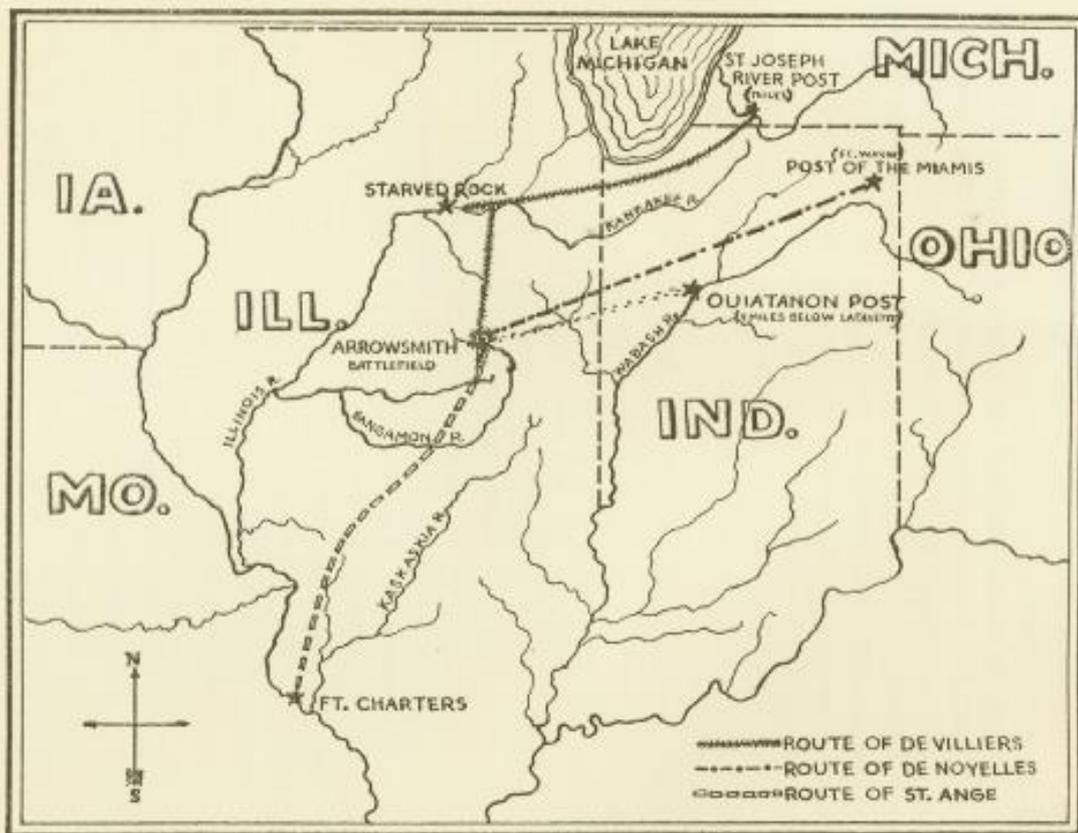
L'emplacement est idéal : la rivière permet un apport en eau quotidien, l'absence de végétation autour du fort signifie que les ennemis voulant s'approcher du fort doivent le faire à découvert (tant que des tranchées n'ont pas été construites). Mais le manque de nourriture, éternel épine dans le pied d'une population assiégée, risque de poser problème, même si les Renards avaient fait une grande chasse avant la construction du fort.

De nouveau encerclés

Les renforts des assiégeants ne tardent pas à arriver, les Français et leurs alliés amérindiens savent que c'est une occasion inouïe pour se débarrasser des Renards, et tous les hommes à disposition des différents officiers du Pays d'en Haut sont mobilisés pour rejoindre la bataille. Ce sont tout d'abord des forces venues d'Illinois qui se joignent au combat : 300 Illinois se mettent en route pour aider les leurs dans ce siège. Ces derniers sont rattrapés dans leur marche par une expédition montée par Robert Groston de St. Ange, le commandant français de Fort de Chartres. Il a recruté environ 100 soldats français, et presque autant de guerriers Illinois. Ce sont donc 500 hommes qui viennent se rajouter aux forces déjà présentes devant le fort des Renards. L'annonce de la bataille a également été portée à l'est, jusqu'au Michigan. Au fort St Joseph, De Villiers assemble 300 Miamis, Sacs et Potawatomis pour marcher en Illinois. Enfin, ce sont 400 Weas (le même peuple qui avait promis le passage aux Renards) menés par Simon Réaume qui quittent le fort Ouiatanon pour se joindre à la bataille. Ces trois armées arrivent le 17 août sur le champ de bataille : C'est désormais une armée de 1400 hommes qui assiège le fort des Renards.² Il n'aura fallu que 14 jours pour que tant d'hommes soient mobilisés afin de détruire les Renards. Cela témoigne bien de la rapidité avec laquelle la Nouvelle-France peut réussir à monter sur pied une armée composée presque exclusivement d'Amérindiens.

1. De Villiers à Beauharnois. 23 Septembre 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 314-322. Pour une autre description du fort, ainsi qu'une autre carte se reporter à l'annexe p. 143.

2. De Villiers à Beauharnois. 23 Septembre 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 314-322



The Section of "New France" Involved in the Conflict.

Route des différentes armées se rendant au fort Renard. B. Brigham, *The Arrowsmith Battlefield*, The Mclean Historical Society, vol. IV, 1936.

Comme à Détroit en 1712, c'est d'abord la perspective d'une victoire facile qui intéresse les guerriers venus détruire les Renards. Mais c'est également la preuve que les efforts qui ont été menés par les différents officiers français pour isoler les Renards depuis le début de la guerre ont porté leurs fruits. C'est plus qu'une armée qui assiège le fort des Renards, c'est la concrétisation d'un idéal militaire français qui cherche à voir les enfants d'Onontio s'allier pour détruire ses ennemis. Ici, pas d'argent à déboursier pour monter une expédition coûteuse : les Amérindiens se rallient d'eux même au projet, et la colonie répond d'elle-même aux problèmes qui lui sont posés, sans aide de la métropole.

Les Renards se retrouvent donc dans l'obligation de négocier, car même si leur fort peut permettre de soutenir un long siège, une armée aussi grande que celle qui leur fait face risque de ne pas plier bagage avant une reddition sans condition de leur part. Afin d'amadouer leurs ennemis (et économiser leurs vivres), les Renards envoient les plus jeunes dans les mains des assiégeants. Car si pour De Villiers et St Ange ce siège est l'occasion d'en terminer une fois pour toute avec les Renards, les différentes nations alliés commencent à prendre en pitié cette nation qui subit le courroux des Français. Les liens de parentés qu'entretiennent les Sauks, les Kickapou, les Weas avec les Renards amène une étrange complicité entre assiégeants et assiégés. Ces alliés tentent de faire entendre raison à De Villiers, qui refuse catégoriquement toute discussion avec les Renards, et se retrouve « obligé de faire tirer sur le

CARTE du fort ou les Renards ont esté defaits, dressé sur des relations envoyées, et sur le raport des Officiers qui estoient a l'action a la Nouvelle Orleans le 26. mars 1731.



Carte du Fort ou les Renards ont été défaites dressée sur des Relations envoyés et sur le rapport des Officiers qui étoient à l'action a la nouvelle Orleans le vingt six Mars 1731. Archives nationales, Outre-mer, 1731, (Dépôt des fortifications des Colonies [Louisiane] 46C). Le nord est à droite.

fort pour les contraindre de se retirer » alors que les Sauks apportaient des vivres aux Renards.¹ Aucun quartier ne sera donné aux Renards, quelles que soient les revendications des alliés et Réaume décide d'imposer des tirs continus sur le fort afin d'éviter toute tentative d'évasion et ainsi suspendre les discussions des alliés avec les Renards.² Les liens de parenté ressortent alors que les Renards sont dans une position de faiblesse, car « quand les Renards étaient fort et agressifs, ces factions s'étaient montrées trop faibles pour dominer la stratégie politique dans leur village. »³

Alors que les Sauks essaient d'aider les Renards en « sous-main », De Villiers fortifie les positions françaises. Il fait construire une tranchée pour approcher le fort ennemi, et fait également ériger deux « cavalier », des tours permettant de faire feu en continu sur les Renards. La tranchée devait arriver jusqu'au fort ennemi afin de mettre le feu à la palissade, mais les tirs répétés des Renards forcèrent les français à abandonner sa construction. Dans cette guerre de siège, l'ennui et la faim sont les pires maux auquel doivent faire face les guerriers. En effet, si on essaie de noyer les Renards sous les tirs de fusils, c'est d'abord leur moral qu'on essaie d'entamer. Mais c'est également celui des nations alliées que l'on essaie de garder intact, tout en évitant de voir des querelles éclater entre les différentes nations. Les Sauks cherchent à aider les Renards en leur fournissant des munitions et des vivres, ce qui ne manque pas de susciter la colère des Illinois qui sont prêt à en découdre. Il faut une intervention de St. Ange et des soldats français pour mettre un terme aux disputes et sécuriser le périmètre autour du fort.⁴ Il est évident que les nations présentes autour du fort des Renards, à qui l'on demande de monter la garde et d'attendre patiemment, s'échauffent les esprits. La faim se fait également sentir, car une si grande armée regroupée dans un si petit périmètre épuise rapidement les réserves de chasse disponibles à proximité, ce qui ne manque pas d'entamer le moral des troupes. Comme à Détroit en 1712, cela pousse certaines nations à désertir le champ de bataille : 200 Illinois rentrent en effet chez eux le 7 septembre.⁵

Mais toute négociation avec les Renards reste prohibée. De Noyelle, commandant au poste des Miamis, est arrivé le 1er septembre à la tête de 10 Français et de 200 Hurons, Potawatomis et Miamis avec des ordres émis directement par Beauharnois : ne « faire aucun

1. Document non signé de la part d'un homme sous la direction de St-Ange lors du siège de 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 322-324

2. Lettre par Auteuil de Monceux. 7 Novembre 1730. C F3, vol. 24, f° 196-198.

3. Richard White, *The Middle Ground... op cit.*, p. 247.

4. Document non signé de la part d'un homme sous la direction de St-Ange lors du siège de 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 322-324

5. De Villiers à Beauharnois. 23 Septembre 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 314-322.

traité avec les Renards »¹. Les troupes françaises continuent donc à ériger des fortifications près du fort des Renards afin de resserrer l'étau sur ces derniers. Une autre tranchée est construite sur les ordres de St Ange pour ouvrir de nouvelles fenêtres de tirs. A aucun moment la possibilité d'un assaut frontal est envisagé : c'est extrêmement risqué, les Amérindiens refuseront catégoriquement, et cela risque de les mettre dans de mauvaises dispositions vis-à-vis des ordres que pourraient donner les officiers français par la suite. On patiente donc en attendant une erreur des Renards. Ces derniers ont épuisé toutes les options diplomatiques et ils savent qu'aucun quartier ne leur sera donné s'ils se rendent, seule la fuite peut réussir à les sauver. Le 8 septembre au soir, une violente tempête s'abat sur le fort et ses environs : l'occasion ne se représentera pas de sitôt, et les Renards profitent de l'obscurité pour traverser la rivière vers le sud-ouest (la seule zone qui n'est pas couverte par des forts ennemis). Les cris des enfants portent jusqu'aux camps des Français, qui veulent se mettre dès à présent à leur poursuite. Mais De Réaume conseille d'attendre le lendemain : les Renards n'iront pas loin car ils doivent attendre les femmes et les enfants. Lancer une telle opération dans l'obscurité risque par ailleurs de voir français et alliés se prendre mutuellement pour cible par manque de visibilité.

Des éclaireurs Sauks suivent les Renards et rapportent leur progression, « si bien qu'au matin, les Français sont parfaitement au courant de la localisation de leurs ennemis »². L'armée d'Onontio se met donc en marche et rattrape rapidement les Renards. Le massacre qui s'ensuivit nous est rapporté par De Villiers :

*« Les femmes, les enfans et les vieillards marchaient à la teste, et les guerriers s'estoient mis derrier pour les couvrir ; ils furent d'abord rompus et défaits, le nombre des morts et des prisonniers fut environ de 300 hommes guerriers, sans parler des femmes et des enfans. Tous conviennent qu'il n'est échappé au plus que 50 ou 60 hommes qui se sont sauvés sans fusils (...) les premières nouvelles nous apprendrons apparemment la destruction totale de cette malheureuse nation »*³

Si le siège dura plusieurs semaines, la bataille elle, fut terminée en quelques instants. Les Renards furent submergés par les armées de la Nouvelle-France, et il était impossible d'espérer une issue moins sanglante. La frustration engendrée par un long siège, la rage

1. *Ibid*

2. « By sunrise the French were well apprised of their enemies' location ». Edmund et Peyser, *The Fox Wars...* *op. cit.*, p. 151.

3. De Villiers à Beauharnois. 23 Septembre 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 314-322.

aveugle de guerriers lancés sur la piste de leurs ennemis conduit à un brève mais extrêmement sanglant combat. La description de cette bataille que nous en donne les sources est somme toute succincte, et c'est à l'historien et au lecteur de devoir se projeter au cœur du combat pour saisir la furie qui s'empare alors des hommes. Mais qu'est-ce qui pousse ainsi les Amérindiens à massacrer de manière aussi brutale femmes et enfants alors que ces derniers pouvaient faire de bons esclaves ? On reproduit ici le même schéma qu'à Détroit en 1712, en massacrant les Renards échappés du fort. Et on assiste ici à la création d'une réalité sociale qui découle du siège et qui amène au massacre. La charge des Amérindiens alliés aux Français se réalise d'abord dans le cadre de la bataille. Il ne s'agit pas de se demander si les populations auraient été massacrés dans un autre cadre (ce fut effectivement le cas lors des raids des années précédentes, ou un grand nombre de Renards furent massacrés) mais bien de comprendre que la violence de guerre se construit à la fois selon des réalités sociales et anthropologiques qui sont celles de l'Amérique du XVIIIème siècle, mais également dans une dimension plus locale et délimitée dans le temps qui est celle associée au siège du fort.¹

1. On peut opérer un parallèle intéressant, bien qu'éloigné, avec le massacre de Juifs dans la ville de Berditchev en Ukraine en 1941. Dans un article consacré sur les espaces de la violence qui prend comme exemple les exécutions commises dans cette ville, Michaela Christ, docteur en sociologie, conclut en effet que « la violence est une forme d'agir social (soziale Handeln), elle participe à la définition de l'espace dans lequel les êtres humains interagissent ». Comme les Allemands en 1941, les Français établissent « un cadre contraignant qui fixe à la fois ce qui est possible et ce qui ne l'est pas » (les Sauks ne sont pas autorisés à porter secours aux Renards assiégés) dans la bataille, et qui définit par la suite les modalités avec laquelle la violence s'exerce. Il faut garder à l'esprit que ce genre de comparaison s'arrête à des cadres théoriques, des situations aussi éloignées dans le temps et dans l'espace portent chacune des spécificités qui lui sont propre. Michaela Christ, « Les espaces de la violence. Une étude de cas sur le meurtre des Juifs en Ukraine (1941-1944) », *Anthropologie de la violence de masse*, Coordonné par Iian Lew et Daniel Bonnard, Emulation, No 12, Janvier 2014.

Chapitre VII

Combattre pour exister

L'exode des Renards se solde donc par un massacre qui laisse la nation des Outtagamis exsangue et prête à se soumettre à Onontio pour assurer la survie de ses derniers membres. Les prisonniers ont été disséminés entre les différentes nations ennemis, et si certains furent adoptés, la plupart furent réduits en esclavage ou exécutés.¹ La négociation avec la France semble en effet être la dernière solution qui s'offre à eux. Les survivants du massacre d'Arrowsmith réussirent à rentrer en Wisconsin pour rejoindre les Renards qui n'ont pas pris part à l'exode. Ces derniers ont installé « un nouveau village sur la rive nord du Wisconsin »² et sont dirigés par Kiala, un des chefs qui auraient été un des principaux artisans de la guerre contre les Français.³ Il ne reste que 350 Renards, auxquels il faut ajouter la soixantaine de survivants de la bataille. La plupart des guerriers sont morts, et il ne reste qu'une petite cinquantaine de guerriers pour défendre le village. Les Renards sont donc contraints d'envoyer des émissaires pour négocier la paix avec les Français, sans quoi ils seront rapidement rayés de la carte du Pays d'en Haut.⁴

Des émissaires sont envoyés à St Joseph pour parlementer avec De Villiers. Ce dernier accepte leurs excuses et est prêt à leur pardonner, mais il sait qu'il doit s'assurer de leur soumission inconditionnelle. Il les emmène donc au centre diplomatique de la Nouvelle-France : Montréal, afin que Beauharnois juge de leur sort. Déplacer ainsi les négociations, loin du Wisconsin et du Pays d'en Haut c'est réaffirmer la place du pouvoir colonial comme force oppressive et coercitive. En amenant les émissaires à Montréal, De Villiers leur signifie,

1. On rapporte par exemple la mort de 4 hommes, 4 femmes et 2 enfants aux mains des Potawatomis à leur retour de Détroit. Ces exécutions sont la conséquence directe des tensions qui ont été continuellement ravivées pendant la guerre. Défaite des Renards. 1731. AN C11A, vol. 50, f° 378-380.

2. Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 159.

3. C'est tout du moins la thèse défendue par Louise Kellogs, qui le décrit comme « l'ennemi invétéré des Français » et comme l'instigateur d'une ligue anti-français qui ne vit jamais le jour. Louise P. Kellogs, *The Fox Indians during the French Regime*, Proceedings of the State Historical Society of Wisconsin at its 55th annual meeting held Nov. 7, 1907. (Madison, 1908) p. 144-188 p. 176. Mais pour Yves Zoltany, rien de vient étayer cette théorie, pour lui Kiala était seulement le chef d'une faction des Renards plus hostile aux Français que celle d'Ouachala. Yves F. Zoltany, « KIALA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003—.

4. Beauharnois au Ministre. 13 Mai 1731. C11A, vol. 54, fol. 358-359. Les Renards implorent De Villiers. AN C11A, vol. 54, f° 395.

ainsi qu'à tous les Renards et à toutes les autres nations, que le Pays d'en Haut est d'abord un territoire administré depuis le centre de la colonie.¹ A l'été 1731, les émissaires Renards se retrouvent donc devant Beauharnois et une assemblée des chefs des autres nations. Les deux émissaires n'ont d'autres choix que de se prosterner devant le gouverneur général pour lui demander d'accorder son pardon à la nation Renards. Beauharnois, dans sa grande miséricorde, accepte la paix que lui demandent les deux émissaires. Mais l'un d'entre eux doit rester en tant qu'otage, et Beauharnois exige que Kiala, ainsi que trois autres chefs Renards, se présentent à Montréal l'été suivant.²

Un génocide oublié ?

Mais si le gouverneur semble promouvoir un apaisement de la situation devant les Renards, il ne fait rien pour réfréner les ardeurs belliqueuses des autres nations. Si les Hurons souhaitent monter un parti de guerre, Beauharnois entend rester « neutre » dans le conflit.³ Il s'agit tout d'abord de noter que le gouverneur est en complète opposition avec la politique de son prédécesseur. Vaudreuil avait en effet toujours cherché à maintenir la paix, et encourageait les nations alliés à ne pas frapper les Renards, même pour venger leurs morts. Mais il voulait surtout que ce soit lui et ses officiers qui décident de la conduite à mener (ce qui peut sembler dérisoire dans la mesure où ce sont les alliés amérindiens qui ont plongé la Nouvelle-France dans une guerre qu'elle ne voulait pas). Au contraire, Beauharnois entend donc laisser une partie des prérogatives militaires en lien avec les Guerre des Renards aux autres nations amérindiennes afin de poursuivre une politique d'extermination des Outtagamis.

En octobre 1731, un parti composé de 74 Hurons et 46 Iroquois se met en marche pour le Wisconsin.⁴ Monter ainsi une expédition en hiver témoigne à la fois de la détermination de ces guerriers (les Potawatomis ou les Ottawas préfèrent attendre le printemps), ainsi que de leur volonté de causer un maximum de dégât chez leurs ennemis. Mais cela ralentit l'expédition, et certains des plus vieux guerriers songent à rebrousser chemin, alors que les plus jeunes les poussent à continuer en avant. On retrouve une fois encore cette distinction quasi systématique entre aînés et cadets chez les nations amérindiennes, où l'envie d'en découdre avec l'ennemi reste l'apanage de ceux qui veulent

1. Réponse de De Villiers aux Renards. Janvier 1731. AN C11A, vol. 54, f° 397-398.

2. Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 166.

3. Cela signifie tout simplement qu'il encourage les autres nations à porter la guerre chez les Renards.

4. Boishébert à Beauharnois. 28 Février 1732. AN C11A, vol. 57, f° 298-307.

faire leurs preuves.¹ Après avoir repéré trois Renards venus en éclaireurs, les Hurons et les Iroquois les pourchassèrent pour se retrouver près du plus grand des villages Renards qui s'étendait dans la vallée. Les Outtagamis saisirent leurs armes pour tirer une volée sur le parti de leurs ennemis, qui, « prenant leurs casse-tête d'une main et la dague de l'autre », chargèrent les Renards en contrebas. Le massacre qui s'ensuivit n'eut rien d'une bataille à armes égales. Les Hurons et Iroquois brûlèrent les cabines et exécutèrent 70 hommes (les 90 guerriers Renards qui défendaient le village étaient en majorité des adolescents ou des vieillards), et 80 femmes et enfants. Seuls 5 Iroquois et Hurons furent tués dans l'assaut. Une telle asymétrie dans les pertes, particulièrement dans un combat au corps à corps, relève davantage de l'exécution sommaire que d'un véritable combat. Les Hurons et Iroquois viennent pour tuer des ennemis, comme l'annonçait un des plus jeunes membres de l'expédition. Et à ce titre, l'expédition est un succès. La volonté d'en découdre de la part des guerriers se heurte à l'inexpérience et à la faiblesse peu préparés (les assaillants possédaient en outre des raquettes, ce qui permet une mobilité beaucoup plus rapide et facile sur la neige) : le résultat tient dans un bain de sang. Mais tous les Renards ne sont pas massacrés dans l'assaut, 140 femmes et enfants sont fait prisonniers, ainsi que 14 guerriers.² Ce massacre entre donc dans une logique d'extermination des Renards souhaitée par Beauharnois, mais qui s'appuie d'abord ici sur les gains individuels que les guerriers Hurons et Iroquois peuvent en retirer. « En fait, les auteurs d'un massacre peuvent être animés par des mobiles qui ne sont pas en rapport avec la légitimation politique de celui-ci et rechercher des bénéfices qui leur soient propres ».³

Ce n'est que le début d'une longue marche vers Détroit pour les prisonniers, qui doivent suivre leurs tortionnaires dans le froid et la neige. Mais ce ne sont pas les conditions qui firent des victimes parmi les rangs des Renards, mais bien les Hurons qui exécutèrent 56 de leurs prisonniers. En faisant ainsi des exemples ils s'assuraient que la plupart des prisonniers n'allaient pas tenter de s'échapper, en outre cela réduisait le nombre de Renards à transporter et facilitait leur surveillance. Une fois à Détroit, ils furent presque tous massacrés sur les conseils d'un officier, Jean-Charles d'Arnaud, en poste lors du retour du parti des Hurons et Iroquois. Ce dernier fut récompensé par sa nomination comme commandant au

1. Un des plus jeunes guerriers ajoute qu' « il périroit plutôt que de revoir un village sans avoir tué des hommes ». Boishébert à Beauharnois. 28 Février 1732. AN C11A, vol. 57, f° 302.

2. Boishébert à Beauharnois. 28 Février 1732. AN C11A, vol. 57, f° 298-307.

3. SEMELIN, Jacques, « Analyser le massacre, réflexion comparative », Questions de recherches / Research in question, no 7, Septembre 2002. p. 22.

poste des Miamis.¹ L'annihilation des Renards ne résulte pas ici d'un plan coordonné par les instances coloniales : Beauharnois, s'il a pris connaissance de l'attaque lancée par les Hurons et les Iroquois, n'en a pas donné l'ordre, et d'Arnaud pris de son propre chef l'initiative de demander l'exécution des prisonniers. Mais la récompense que donne Beauharnois aux chefs Iroquois et Hurons sous la forme de médaille de guerre encourage encore davantage ces pratiques. C'est ici qu'on peut commencer à questionner la question du génocide des Renards dans le cadre de la guerre. Edmund et Peyser affirment sans ambages que la guerre que livrent la Nouvelle-France et ses alliés aux Renards tient du génocide. Peyser, dans un article concernant le sort des Renards à la suite de la bataille de 1730, estime que si Beauharnois avait été jugé « à l'aune des standards du XX^{ème} siècle, il aurait été condamné pour génocide ».² Dans quelle mesure ce terme est-il applicable au monde amérindien, et plus particulièrement au traitement que subirent les Renards après la bataille à Arrowsmith ? Un génocide implique la destruction d'un peuple ou d'une ethnie en raison de sa différence ou de sa supposée infériorité, ce n'est pas seulement la volonté systématique de sa destruction. Cependant, la non planification de leur extermination, comme c'est le cas pour les prisonniers à Détroit, ne signifie pas *de facto* qu'un processus génocidaire n'est pas à l'œuvre.³ Mais la guerre que veut désormais mener Beauharnois aux Renards est d'abord le fruit d'une réflexion politique qui cherche à capitaliser sur la situation actuelle, là encore sans avoir à mettre en œuvre des moyens colossaux que la colonie ne peut se permettre. En comptant sur les Amérindiens pour mener la guerre contre les Renards, Beauharnois délègue donc une extermination qu'il ne cherche pas par tous les moyens à conclure.

« ils [les Renards] ne sont plus en état de donner des inquiétudes, il m'en fera pas longtemps question, toutes les nations étant actuellement en campagne pour en éteindre la race (...) je laissois leur fort a la discretion des sauvages, on le doit compter en bonne main par l'ardeur qu'ils font paroître, et je ne pense pas qu'il soit question d'aucun renard l'année

1. Beauharnois au Ministre. 15 Octobre 1732. AN C11A, vol. 57, f° 340.

2. Chapitre 6 : Genocide. Edmund et Peyser, *The Fox Wars...* op. cit., pp. 158-202. Ils qualifient la politique de Beauharnois de génocidaire (« his policy of genocide » p. 171, « Onontio's policy of genocide » p. 173), mais sans jamais réellement justifier l'emploi de ce terme. « By twentieth-century standards, Beauharnois would in all likelihood be found guilty of genocide ». Il ajoute cependant que le jugement peut être différent lorsque l'on applique les critères de l'Amérique coloniale du XVIII^{ème} siècle. PEYSER, Joseph L. « The Fate of the Fox Survivors: A Dark Chapter in the History of the French in the Upper Country, 1726-1737 ». *Wisconsin magazine of History* 73, no 2 (1989). pp. 82 – 110. p. 101. Richard White utilise lui aussi le terme de génocide sans en justifier l'utilisation : Beauharnois « se battraient jusqu'au génocide ». Richard WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 243.

3. « C'est là encore une vision inspirée par l'approche juridique : prouver que le massacre résulte bien d'un plan concerté et coordonné. Si la dynamique du processus de destruction est bien enclenchée par une impulsion centrale (provenant de ceux qui le décident et l'organisent), elle obéit aussi à une certaine improvisation de l'action. » SEMELIN, Jacques, « Analyser le massacre, réflexion comparative », *Questions de recherches / Research in question*, no 7, Septembre 2002. p. 16.

prochaine »¹

Parler de génocide lorsque l'on s'attarde sur le destin de telle ou telle nation amérindienne est par ailleurs polémique car chargé d'un affect politique important. En effet, de nombreuses associations ou formations politiques se battent afin de faire reconnaître l'extermination des Amérindiens comme un génocide, et mêler ainsi science et mémoire ne peut que brouiller les pistes de la réflexion historique. Le vrai problème n'est peut-être pas de chercher à qualifier le massacre des Renards comme un génocide ou non, mais bien de comprendre ce qui poussa Beauharnois et les alliés amérindiens à poursuivre une guerre contre ennemi qui ne cherchait qu'à survivre. Evacuer un terme tel que celui de génocide de la suite de notre réflexion sans le questionner davantage peut apparaître comme une solution de facilité, mais c'est d'abord la volonté de supprimer un terme qui n'est que trop connoté par les massacres du XX^{ème} siècle² afin d'éviter des conclusions qui risqueraient de tomber dans un certain anachronisme. Afin de terminer cette parenthèse, on peut reprendre les mots de Frédéric Dorel qui conclut un article sur la thèse du génocide Indien : « En effet, nous sommes là, hélas, dans le cas de figure le plus banal qui soit, celui de l'Occident qui détruit ou vide de sa substance toute communauté à l'intérieur ou à l'extérieur de lui-même, à qui il arrive de ne pas être séduite par le credo de l'activité et de la production. »³ Ce n'est pas le credo de l'activité et de la production que refusèrent les Renards en plongeant le Pays d'en Haut dans la guerre, mais celui d'une alliance autour de la figure d'un Onontio qui ne cherche qu'un retour sur investissement de sa colonie.

Les derniers des Renards

Il ne reste désormais plus qu'une cinquantaine (dont une dizaine n'est âgés que « de douze à treize ans ») de guerriers Renards, ainsi qu'environ 90 femmes et enfants du peuple

1. Beauharnois au Ministre. 15 Octobre 1732. AN C11A, vol. 57, f° 328.

2. Les 4 seuls génocides reconnus par l'Assemblée des Nations Unies, à savoir le génocide des tziganes et juifs par les Nazis, le génocide du peuple arménien par les Turques, le génocide des Tutsi par les Hutus au Rwanda, et enfin le génocide des Musulmans de Bosnie par les Serbes, eurent tous lieu au XX^{ème} siècle. Dans chacun de ces cas, on massacre une population en raison de son origine ethnique, qui est un des arguments centraux dans chacun des argumentaires déployés par les bourreaux. Ors dans le cas des Renards il n'est jamais question de leur origine, ou de la présumée infériorité de leur race. Ils devinrent la cible privilégiée de Beauharnois d'abord pour la menace qu'ils représentaient pour la colonie. Le génocide ce n'est pas seulement le massacre effectif d'une population, c'est également les raisons qui poussent à une si macabre entreprise.

3. Frédéric DOREL, « La thèse du « génocide indien » : guerre de position entre science et mémoire », *Amnis* [En ligne], 6 | 2006.

de la terre rouge en vie.¹ Ils doivent, à l'instar de leurs parents décimés en 1730, trouver refuge chez une autre nation amérindienne. Mais personne ne souhaite les accueillir, par peur de représailles de la part des Français. Les Kickapous et les Mascoutens, qui partagent pourtant de nombreux liens de parenté avec les Renards, refusent de leur ouvrir leurs portes. Ils se retrouvent obligés de bâtir un nouveau fort afin de se préparer à de nouvelles attaques. Kiala ne put donc se rendre à Montréal pour y rencontrer Beauharnois, car il voulait s'assurer de l'avenir de son peuple en supervisant la construction du fort. Cela servit de prétexte au gouverneur pour justifier la non-intervention de la Nouvelle-France contre de possibles futures agressions de la part des Hurons et autres alliés de la colonie.² Ce qui ne tarda pas à arriver : un parti de Hurons, Potawatomis et Outaouais marchèrent sur ce qui était le dernier bastion des Renards. Après plusieurs négociations et quelques coups de feu, une entente fut conclue et il fut décidé qu'aucun grief ne sera retenu par aucun des deux camps en présence.³ Mais Kiala sait que ce répit ne sera que de courte durée, et les Renards doivent plus que jamais trouver refuge chez une nation alliées pour se mettre à l'abri. Ce sont les Sauks qui acceptèrent finalement de les accueillir, et au printemps les Renards abandonnèrent leur fort pour partir vivre chez leurs nouveaux hôtes près de la Baie des Puants. Kiala honora par la suite son engagement en se rendant avec trois autres Outtagamis à Montréal pour y négocier la paix avec Beauharnois. Ce dernier décida de déporter Kiala, « l'auteur de toutes leurs [les Renards] mauvaises actions », ainsi que deux des Renards qui l'accompagnait à Québec.⁴ Il fut finalement déporté en Martinique pour finir sa vie dans les plantations françaises.

C'est là le projet de Beauharnois pour l'ensemble de la nation Renards. Il commande en effet à De Villiers de mener une expédition pour l'été qui s'annonce, et réduire l'ensemble de la nation des Meskwakis en esclavage, et ainsi les « distribuer dans les îles »⁵. De Villiers prend donc la tête d'une armée composée de 200 Outaouais, de Chippewas et de Menominee, ainsi que de 60 voyageurs français. Le 16 septembre, ils entreprirent d'encercler le village des Sauks afin d'empêcher toute sortie des Renards. De Villiers pensait pouvoir récupérer les Renards sans avoir à combattre, et, accompagné de ses fils et de plusieurs autres officiers français, essaya d'intimider les Sakis aux portes du fort. Au fur et à mesure que la tension montait dans les discussions, De Villiers commençait à réaliser que le combat serait inévitable. Mais les premiers coups de feu retentirent bien avant qu'il n'ait pu se mettre à

1. Beauharnois au Ministre, 1er juillet 1733. AN C11A, vol. 59, f° 10 ; Edmund et Peyser, *The Fox Wars... op. cit.*, p. 169.

2. Beauharnois au Ministre. 15 Octobre 1732. AN C11A, vol. 57, f° 328

3. Boishébert à Beauharnois. AN C11A, vol. 57, f° 345.

4. Beauharnois au Ministre, 1er juillet 1733. AN C11A, vol. 59, f° 10

5. *Ibid.*

l'abri, et le commandant, ainsi qu'un de ses fils furent abattus par les tirs des Renards.¹ C'est la première fois depuis le début de la guerre qu'un officier aussi important est tué au cours d'une bataille. De Villiers pensait que sa présence et la mission dont il était investi suffirait à impressionner les Sakis afin que ces derniers lui livrent les Renards. Il n'en fut rien : la peur qu'avait instillé les Français dans le Pays d'en Haut en massacrant les Outtagamis en 1730 s'essoufflait, et les Sakis profitèrent de leur supériorité devant leur propre fort pour porter un rude coup au prestige de la Nouvelle-France.

Le siège continua, mené désormais par un des fils de De Villiers, Ensign Nicolas-Coulon de Villiers. Après 4 jours, les Sakis et les Renards désertèrent le fort sous le couvert de la nuit, suivis de près par l'armée française désireuse de venger la mort de ses officiers. Le combat s'engagea le lendemain, à 8 lieues du fort. Mais cette fois, pas de massacre pour conclure un siège qui devait être le dernier de la guerre. Renards et Sakis causèrent de nombreux dégâts dans les rangs de leurs ennemis, si bien que, alors que la nuit tombait, les deux armées en présence se désengagèrent du combat, ayant perdu une trentaine d'hommes chacun.² Beauharnois doit donc répondre de la mort d'un officier dans l'attaque d'une nation qui ne représentait plus de dangers pour les intérêts de la Nouvelle-France.³ L'acharnement du gouverneur à réduire les Renards en esclavage ou à les détruire était d'abord la conséquence directe d'une politique agressive coloniale qui cherchait désormais à passer par l'épreuve de force plutôt que par la négociation. Désormais, « le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart affirmaient (...) que les enfants d'Onontio, trop gâtés, devraient progressivement être conduits à une stricte obéissance inspirée par la crainte et le respect, plutôt qu'à la coopération garantie par la négociation et la générosité. »⁴

Beauharnois se retrouve désormais dans l'obligation de lancer des représailles contre les Renards, toute autre option risquerait d'être vue comme un aveu de faiblesse de la part des Amérindiens. En jouant la carte d'un Onontio vengeur et impitoyable, le gouverneur relance un nouveau cycle de violence. Mais imputer la poursuite de la guerre au seul gouverneur serait une erreur : un parti d'Outaouais vint demander l'assistance des français pour venger ceux qui furent tués lors du siège du fort Sakis.⁵ On voit bien ici que c'est l'association de

1. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 11 Novembre 1733. AN C11A, vol. 60, f° 297-303.

2. *Ibid.*

3. Le gouverneur rejette l'échec de l'expédition sur De Villiers. « Les ordres dont j'avois chargé le Sieur De Villiers étoient très différents de la conduite qu'il a tenue ». Beauharnois au Ministre. 5 Octobre 1734. AN C11A, vol. 61, f° 291.

4. Richard WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 250.

5. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 7 octobre 1734. AN C11A, vol. 61, f° 65. « L'ardeur qu'ils ont fait paroître d'abord et l'intérêt particulier que les Outaouais prenoient dans l'affaire ». Beauharnois au Ministre. 5 Octobre 1735. AN C11A, vol. 63, f° 268.

deux intérêts communs qui permettent la mise en place d'une nouvelle expédition. Pour les Outaouais, on s'intéresse d'abord à ce qu'il s'est passé l'année précédente, sans réellement tenir de rancunes pour une situation de tensions qui perdure depuis longtemps.¹

Survivre pour être « pardonné »

C'est De Noyelles qui est chargé de mener l'expédition punitive contre les Renards, dans le but de les « détruire totalement ». Mais ces derniers se sont réfugiés en Iowa, de l'autre côté du Mississippi, et une longue route attend l'armée de De Noyelles. Les Outaouais firent défection avant même le départ pour l'Iowa, ils ne voulaient pas se battre davantage contre les Sakis avec qui ils entretenaient de nombreux liens de parentés. De Noyelles réussit à engager des Hurons et des Potawatomis, mais c'était pour les voir lui tourner le dos une fois qu'une cible moins éloignée leur apparue : un village de réfugié Sauks. 70 Hurons et 10 Potawatomis estimèrent donc qu'il était préférable de partir « manger ces six cabines »². Amputé d'une partie de son expédition, De Noyelles poursuit tant bien que mal sa route vers l'Iowa. Le manque de vivres se faisait sentir (ils se retrouvèrent « sans aucune vivres pendant deux jours ») et il fallut faire des provisions en chassant. Éreintée, l'expédition arriva finalement en vue du fort Renard le 12 Mars 1735. S'éloigner aussi loin de la présence française semblait donc réussir aux Renards et aux Sakis, qui se retrouvaient face à une armée épuisée et esseulée. Après avoir parcouru plus de 700 lieues, De Noyelles, après avoir régler de nombreuses querelles dans ses rangs (il perd d'ailleurs patience contre un Iroquois qui veut traverser une rivière glaciale³), commence un siège perdu d'avance. Il ne possède presque plus de vivres alors que les Renards et les Sauks étaient préparés. Dépité, il doit repartir avec son armée. Il n'a évidemment « aucun reproche à [se] faire » et les « sauvages sont seuls la cause » de ce fiasco.⁴ C'est pourtant bien le manque de préparation d'une armée partie loin de chez elle qui eue raison de la réussite de son entreprise, l'indiscipline des Amérindiens face à son commandement était naturel tant la victoire semblait compromise.

Pour la première fois depuis 1730, les Renards peuvent espérer un peu de répit.

1. « In preliterate societies, the original killing or attack that instigated a cycle of revenge may be lost in the mists of traditional enmities, but the latest violence by the other side provides an immediate justification for further hostilities ». Lawrence Keeley, *War before civilization... op. cit.*, p. 116.

2. De Noyelles à Beauharnois. Joint à une lettre de Beauharnois au Ministre. 5 Octobre 1735. AN C11A, vol. 63, f° 238.

3. « Chien si tu es si hardy jette toi à la nage, voyons comment tu te tireras d'affaire » *Ibid*, f° 240.

4. *Ibid*, f° 245. Beauharnois soutient également De Noyelle en rejetant l'échec de l'expédition sur les amérindiens. Beauharnois et Hocquart au Ministre. 7 octobre 1734. AN C11A, vol. 61, f° 65.

L'ardeur avec laquelle Beauharnois à tenter de les exterminer a par ailleurs amené un vent de sympathie à leur égard. En effet, « les sauvages qui avoient des Esclaves Renards leurs avoient rendus et que les nations leurs fournissoient des fusils et des munitions ».¹ La politique d'intimidation de Beauharnois avait échouée : « Confrontés à Onontio le Vengeur, les Algonquins demandaient le retour d'Onontio le Médiateur ».² Les nations amérindiennes jouaient depuis le début de la guerre sur un certain statut quo, si les raids devenaient de plus en plus meurtriers, c'est aussi que les Renards avaient de moins en moins de moyens de se défendre. La disparition progressive de ce statut quo alors que les Renards faiblissaient fit prendre conscience à de nombreuses nations amérindiennes qu'elles n'étaient peut-être pas à l'abri d'une future guerre contre les Français.³ Le rêve d'obéissance de Beauharnois se heurte rapidement aux réalités du Pays d'en Haut. La France est incapable de mener deux guerres de front contre deux nations amérindiennes différentes (les Chicachas au sud se montrent de plus en plus agressifs vis-à-vis des positions françaises sur le Mississippi), qui ne comptent pourtant pas un nombre impressionnant de guerriers. Le manque de troupes et de moyens restent, comme c'était le cas en 1716, les principaux obstacles à la réalisation des objectifs militaires de la Nouvelle-France. Beauharnois se voit dans l'obligation d'accorder aux Renards le pardon qu'ils sont venus demander à Montréal en 1738.⁴

La guerre des Renards est désormais officiellement terminée, et Marin est installé comme officier chez les Outtagamis. Mais si la France n'est effectivement plus en guerre contre les Renards, les querelles entre les différentes nations du Pays d'en Haut perdurent. De nombreux raids continuent à perturber les relations entre les Français et leurs alliés, et lorsqu'un Renard assassine un français déserteur, ce sont tous les Outtagamis qui s'inquiètent du sort que leur réserve la France.⁵ Mais la situation semble être relativement calme, et les relations qu'entretiennent les Renards avec Marin permettent un apaisement progressif des tensions. Voir qu'une guerre qui a déchiré le Pays d'en Haut se termine ainsi peut paraître surprenant, et c'est d'abord l'inefficacité de la Nouvelle-France à faire respecter sa volonté qui est ici mise en lumière. Les Amérindiens jouissent encore d'une grande marge de manœuvre pour faire ployer la volonté du gouverneur, et ils ne souhaitent pas voir les Français émerger comme seule force militaire dans le Pays d'en Haut. Si la paix de 1738

1. Beauharnois au Ministre. 17 Octobre 1736. AN C11A, vol. 65, f° 226.

2. Richar WHITE, *The Middle Ground... op. cit.*, p. 244.

3. « Ils ne sont pas bien aise de voir détruire une nation dans la crainte d'avoir leur tour ». Beauharnois au Ministre. 17 Octobre 1736. AN C11A, vol. 65, f° 226.

4. Beauharnois au Ministre. 4 Octobre 1738. AN C11A, vol. 69, f° 115-119.

5. Mots des Renards à Marin. *WHC*, vol. XVII, p. 320.

marque officiellement la fin de la guerre, elle ne marque ni la fin des combats entre Français et Renards, ni la fin des raids Renards en territoire Illinois. De nombreuses escarmouches continuèrent à se produire, à l'instar de l'expédition lancée en 1752, sans que les instances coloniales ne relance de nouveau une guerre ouverte contre les Outtagamis.¹ Les attaques anglaises se rapprochaient peu à peu jusqu'à ce qu'une guerre éclate en 1744, et les Sioux sont en guerre ouverte contre la Nouvelle-France, Lorsque Beauharnois quitte la colonie en 1747, une grande partie des nations amérindiennes se soulevait et une rébellion éclata dans le Pays d'en Haut.²

1. Rapport de Beauharnois sur l'année 1741. *WHC*, vol. XVII, pp. 338-339.

2. Louise P. Kellogs, *The Fox Indians during the French Regime*, Proceedings of the State Historical Society of Wisconsin at its 55th annual meeting held Nov. 7, 1907. (Madison, 1908) p. 144-188 p. 181.

Conclusion

La Guerre des Renards ne fut qu'un épisode violent dans la tourmente qui secoua l'Amérique après l'arrivée des Européens. Si elle fut tant oubliée, c'est que la France fut engagée dans de nombreux conflits à travers le Pays d'en Haut, et les exactions commises contre les Renards ne furent hélas pas une exception. Il ne faut pas faire des Renards les héros amérindiens de l'anticolonialisme sous la domination française. Ils furent jeté en 1712 dans une guerre qui s'éternisa car personne ne semblait en mesure de prendre le pas sur les autres. Mais l'étude de la violence qui en résultat permet de saisir les dynamiques à l'œuvre sous la domination française, et de mettre en lumière une relation de domination intrinsèquement violente, quoique les échanges commerciaux, le métissage puissent induire. Une relation de pouvoir s'établit entre le colonisé et le colon qui se retrouve dans toutes les facettes de la politique coloniale. Croire que les Amérindiens peuvent s'émanciper de ce pouvoir autrement que par la violence est illusoire. Il ne s'agit pas de dire qu'ils sont entièrement subordonnés, une réelle marge de manœuvre existe bel et bien, mais elle se fait dans le cadre d'une alliance dont les modalités sont d'abord déterminées par le pouvoir colonial.

Insister sur les « bienfaits » de la colonisation, quelle qu'elle soit, est-ce nier la subordination que vivent les colonisés ? Question là encore éminemment politique, et qui se pose pour toute recherche et tout enseignement de l'Histoire coloniale. On se souvient évidemment de Chirac prônant l'enseignement dans le secondaire des « bienfaits » de la colonisation africaine. Le problème n'est pas tant d'insister sur telle ou telle aspects d'un processus colonial quel qu'il soit, mais bien de garder à l'esprit le caractère profondément inégalitaire et violent ancré dans une domination intrinsèque à une présence coloniale. La domination induite par celle-ci ne peut être en aucun cas minimisée, et les bienfaits, dont on ne peut nier l'existence lorsqu'ils furent présents car cela serait un écueil idéologique que toute recherche en science sociale se doit d'éviter, se réalisent à l'intérieur de ce cadre de domination. Travailler sur la violence dans l'Amérique coloniale c'était donner à voir ce qui faisait le cœur de la domination coloniale, l'arrivée sur le continent des Européens représente une violence initiale qui prend ensuite de multiples formes par la suite.¹

1. Raphaëlle BRANCHE, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 19 | 2010. pp. 29-42. p. 33.

L'extermination que prône Beauharnois contre les Renards est le fruit de cette pensée coloniale qui cherche à tirer parti d'une situation macabre et ainsi maximiser son résultat. C'est peut-être là une des différences fondamentales entre la guerre amérindienne et la guerre telle qu'elle est organisée par les instances coloniales. Si les Amérindiens cherchent à faire la guerre à leur voisins, ce n'est pas tant dans un objectif de supériorité par rapport aux autres, aucune des nations du Pays d'en Haut ne cherche à devenir maître du continent. La guerre est d'abord au service de ceux qui la font et qui peuvent en retirer des avantages directs tel que le prestige ou la prise de prisonniers. En perpétuant un état de guerre permanent, les Amérindiens contribuent à un certain équilibre de la vie du Pays d'en Haut. Cet équilibre fut rompu avec l'arrivée des Européens, qui voyaient d'abord dans la guerre un outil supplémentaire pour pouvoir assoir leur domination sur le continent. Domination qui était d'abord le fruit d'une pensée mercantiliste où on cherchait en premier lieu des gains monétaires à travers la traite des fourrures.

Pourtant, la violence qui s'exerce dans la bataille semble indépendante de ces considérations. Quelques soit les motifs qui poussent les uns ou les autres à prendre les armes, cette dernière s'exerce toujours dans un cadre qui fait des guerriers ou des soldats des êtres prompts à donner la mort à leur prochain. C'est donc l'accoutumance à voir la mort se donner qui rend les hommes prêts à en faire de même. Et cette certaine redondance dans la violence amène donc à sa banalisation. Cependant, la violence de guerre telle qu'elle se construit au XVIII^{ème} siècle dans l'Amérique coloniale à travers la Guerre des Renards répond à des directives coloniales qui amènent une intensité toujours plus importante. Au fur et à mesure que les Renards étaient désignés comme les principaux ennemis de la Nouvelle-France, les raids se faisaient plus meurtriers et la prise de prisonniers plus rare. Les différents massacres et leurs occurrences en témoignent : la spirale de violence contre les Renards initiée par la politique Beauharnois une fois ses fonctions prises en 1726, amène une reconsidération de la part des nations amérindiennes de ce que représente la violence dans une guerre en permanence relancée. Étudier la guerre et la violence au XVIII^{ème} siècle ce n'est pas seulement décrire une violence coloniale en tant qu'elle se réalisa dans le cadre de l'Amérique coloniale, c'est également poser la question de la légitimité de la colonisation dans toutes les formes qu'elle peut recouvrir.

La guerre aujourd'hui se fait avec d'autres armes et sur d'autres terrains, où ce sont des guerres asymétriques qui ne voient plus de grandes batailles entre de grandes armées, mais des guérillas qui cherchent à créer la confusion et le désordre dans les empires qu'ils combattent. La violence de guerre relève aujourd'hui d'un certain exotisme macabre dans nos

sociétés où la guerre se fait d'abord par frappes aériennes déshumanisées et où la violence coloniale est d'abord le fruit de politiques économiques qui cherchent à capitaliser sur des situations de domination plus insidieuses, mais non moins violentes. Ce déplacement de la violence de guerre vers des théâtres d'opérations extérieurs a permis l'éradication progressive de la violence dans nos sociétés. Pourtant, « elle est proprement incontournable, malgré l'illusion sécuritaire qui donne l'impression qu'elle peut totalement disparaître. »¹ L'accaparement de la violence légitime par le pouvoir étatique fait de l'état le seul à même de décider du degré de violence approprié à chaque situation. A l'instar De Vaudreuil qui ne veut pas voir les nations amérindiennes partir en guerre sans son consentement, et fait de l'État colonial le seul détenteur théorique de la violence de guerre.

« Aussi l'histoire de la violence est-elle une des plus difficiles à écrire »² écrivait le Corvisier. Faire revivre un épisode violent, sans tomber dans une surenchère dramatique tout en évitant de voir le lecteur se détacher complètement du sort de ceux dont le destin s'écrit devant ses yeux tient d'abord dans une fidélité aux sources que l'historien se doit de respecter. La guerre des Renards, ce fut d'abord une série de combats et de massacres tout en étant un exemple de la domination coloniale française, et c'est en ce sens que nous avons voulu la raconter. Il n'était pas ici question de rendre justice aux Renards, mais bien de mettre en lumière une guerre qui est encore aujourd'hui trop occultée par l'historiographie francophone afin de rendre intelligible des actes violents qui, quel que soit la civilisation dans laquelle on évolue, sont d'abord une atteinte à l'intégrité physique et moral de ceux qui les subissent. Mais la violence, c'est aussi l'autonomie, et sa récupération progressive par toute forme d'appareil centralisateur ne peut que signifier la perte d'un pouvoir décisionnaire important de la part de ceux qui acceptent (consciemment ou non) de laisser la violence à d'autre. En tenant tête à l'Empire Français de manière ainsi violente, les Renards se protégeaient (bien que ce ne soit absolument pas un de leurs objectifs) de l'acculturation européenne et gardaient en main la destinée de leur nation, ce que de nombreuses nations avaient commencé à abandonner.

1. Robert MUCHEMBELD, « Anthropologie de la violence dans la France moderne (XV^{ème}, XVIII^{ème} siècle), Revue de synthèse January 1987, Volume 108, Issue 1, pp 31-5
2. André CORVISIER, *La Guerre, Essais historiques*, Paris, Perrin, 2005.

Sources Primaires

Sources Manuscrites

ANF, *Archives nationales de France, colonies (Paris)*. Numérisées sur le site Bibliothèque et archives Canada.

Série C11A : Correspondance générale : lettres, mémoires des administrateurs de Nouvelle-France aux autorités métropolitaines.

The Jesuits relations and allied documents, Reuben Gold Thwaites, 1896.

Wisconsin Historical Collection, ed by Wisconsin Historical Society, 1855-1915.

Michigan Pioneer Historical Collection, ed by Michigan Historical Society.

Sources imprimés

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE Claude-Charles Le Roy, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, chez Nyon fils, 1753, 4 tomes.

BOSSU, Jean-Bernard, *Nouveaux voyage aux Indes Occidentales*, Le JAY, Paris, 1768.

CHARLEVOIX Pierre François-Xavier de, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, 5 vol., Paris, chez Nyon fils, 1744.

CRESPER, Emmanuel, *Voyage du R. P. Emmanuel Crespel dans le Canada et son naufrage en revenant de France*, Québec, A. Côté et cie, 1884 (1742).

HENNEPIN Louis, *Voyage curieux du R. P. Hennepin*, Amsterdam, Pierre Vander, 1704.

LAFITAU Joseph-François, *Mœurs des sauvages américains comparées des premiers temps*, 2 tomes, Paris, Saugrain, 1724.

LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, baron de, *Nouveaux voyages de Monsieur le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, 2 vol., La Haye, Frères l'Honoré, 1703.

_____, *Suite du voyage de l'Amérique ou dialogue de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage de l'Amérique*, Amsterdam, Boeteman, 1728.

MARGRY Pierre, éd, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et le sud de l'Amérique septentrionale 1614-1754*, Mémoires et documents originaux, Paris, D. Jouaud, 1876-1886.

PERROT Nicolas, *Mémoire sur les meours, coutumes et religion des saubages de l'Amérique septentrionale*, Leipzig, R. P .J Tailhan, 1864.

Sources secondaires.

- ABLER, Thomas S. « Scalping, Torture, Cannibalism and Rape: An Ethnohistorical Analysis of Conflicting Cultural Values in War ». *Anthropologica* 34, n^o 1 (1992).
- ALVORD, Clarence Walworth. *The Illinois Country, 1673-1818*. Springfield, Pub. by the Illinois Centennial Commission, 1920.
- ARKUSH, Elizabeth « Warfare and Violence in the Americas » (book review essay), *American Antiquity*, no 73, 2008. pp. 560-575.
- BALESI, Charles J. *Quand le coeur de l'Amérique du Nord était français... : 1673 à 1804*. Chicago, L'Union des Français de Chicago, 2003.
- BALVAY, Arnaud. *L'épée et la plume : Amérindiens et soldats des troupes de la marine en Louisiane et au Pays d'en Haut (1683-1763)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.
- BANKS, Kenneth J., *Chasing Empire across the Sea: Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montreal, Quebec, 2002
- BELTING, Natalia Maree, et Carl J. Ekberg. *Kaskaskia Under the French Regime*. 1st edition. Carbondale, Southern Illinois University Press, 2003.
- BLASINGHAM, Emily J. « The Depopulation of the Illinois Indians. Part 2, Concluded ». *Ethnohistory* 3, n^o 4 (1956).
- . « The Depopulation of the Illinois Indians, Part I ». *Ethnohistory* 3, n^o 3 (1956).
- BRIGGS, Winstanley. « Le Pays Des Illinois ». *The William and Mary Quaterly* 47 (1990): 30-56.
- . *The forgotten colony: le pays des Illinois*, 1985.
- BROWN, James A. *The Zimmerman site a report on excavations at the Grand Village of Kaskaskia, La Salle County, Illinois*. Springfield, Ill, Printed by authority of the State of Illinois, 1961.
- BROWN, Margaret Kimball. *History as they lived it : a social history of Prairie du Rocher*. Shawnee books, Carbondale, Southern Illinois University Press, 2014.
- . « La colonisation française de l'Illinois une réévaluation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 39, n^o 4 (1986): 583-91.
- CHACON, Richard J. and Ruben G. MENDOZA, *North American Indigenous Warfare and Ritual Violence*, University of Arizona Press, Tucson, 2007.
- CHALINE, Olivier, *La Bataille de la Montagne Blanche*, Editions Noesis, 1999.

- CHAPUT , Donald, « LE PESANT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–
- CHAGNON, Napoléon A., *Yanomamö : The Fierce People*, Holt, Rinehart & Winston, 1968.
- CHRIST, Michaela, « Les espaces de la violence. Une étude de cas sur le meurtre des Juifs en Ukraine (1941-1944) », *Anthropologie de la violence de masse*, Coordonné par Ian Lew et Daniel Bonnard, Emulation, No 12, Janvier 2014.
- CLASTRES, Pierre. *Archéologie de la violence : La guerre dans les sociétés primitives*. La Tour d'Aigues (France), Editions de l'Aube, 2005.
- CORKRAN D. H. , « PEMOUSSA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.
- CORVISIER, André, *La Guerre, Essais historiques*, Paris, Perrin, 2005.
- DUBY, Georges, *Le dimanche de Bouvines 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard, 1973.
- DELÂGE, Denys. *Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600- 1664*. Montréal: Boréal Express, 1985.
- DESBARAT, Catherine, « Essai sur quelques éléments de l'écriture de l'histoire amérindienne », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 4, 2000, p. 491-520. p. 493.
- DOREL, Frédéric, « La thèse du « génocide indien » : guerre de position entre science et mémoire », *Amnis* [En ligne], 6 | 2006.
- DRIVER, Harold E., *Indians of North America*, University of Chicago Press, Chicago, 1961.
- EDMUNDS, R. David, et Joseph L. PEYSER. *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*. Norman: University of Oklahoma Press, 1993.
- EKBERG, Carl J. *French Roots in the Illinois Country : The Mississippi Frontier in Colonial Times*. 1st pbk. ed.. Urbana: University of Illinois Press, 2000.
- . *Stealing Indian Women : Native Slavery in the Illinois Country*. Urbana, Illinois: University of Illinois Press ; Chesham, 2010.
- ENGLEBERT, Robert. *French and Indians in the Heart of North America, 1630-1815*. 1st edition. East Lansing, Winnipeg, Michigan State University Press, 2013.
- EWERS, John C., « Intertribal Warfare as the Precursor of Indian-White Warfare on the Northern Great Plains », *Western Historical Quarterly*, vol.6, No 4 (oct. 1975), pp. 397-410
- FARGE, Arlette. *Des lieux pour l'histoire*. Paris, Seuil, 1997.
- FERGUSON, Brian, « La Naissance de la guerre », *La Recherche. L'actualité des Sciences*, n.373, mars 2004. p. 51-58

- FRENETTE, Yves, Thomas WIEN, et Cécile VIDAL. *De Québec à l'Amérique française: histoire et mémoire : textes choisis du deuxième Colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*. Presses Université Laval, 2007.
- HAAS Jonathan, *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, 1990.
- HAUSER, Raymond. Warfare and the Illinois Indian tribe during the seventeenth century: an exercise in ethnohistory. *The Old Northwest* 10, p 367-387.
 _____. « The Fox Raid of 1752: Defensive Warfare and the Decline of the Illinois Indian Tribe. » *Illinois Historical Journal* 86, n° 4 (1993): 210-24.
- HAVARD, Gilles. *Empire et métissages*. Sillery, Québec: Septentrion, 2003.
 _____. *Grande Paix de Montréal de 1701*. Montréal, Recherches amérindiennes Qué., 1992.
 _____. *Histoire des coureurs de bois Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes Savantes, Collection Rivages des Xantons, 2016.
 _____. « Les ligues amérindiennes : instruments de paix ou de guerre ? », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 12 juin 2008.
- HINDERAKER, Eric. *Elusive Empires: Constructing Colonialism in the Ohio Valley, 1673-1800*. Cambridge University Press, 1999.
- HILTUNEN, Juha, *Spiritual and religious aspects of torture and scalping among the Indian cultures in Eastern North America, from ancient to colonial times*, Communication présentée à la conférence « Religion and Body », Åbo, Finlande, 2010.
- JABLOW, Joseph, et Indian Claims Commission. *Indians of Illinois and Indiana: Illinois, Kickapoo and Potawatomi Indians*. New York, Garland Publishing, 1974.
- JENNINGS, Francis, *The invasion of America : Indians, Colonialism, and the cant of conquest*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1975.
- JETER, Martin D., « Ripe for Colonial Exploitation : Acient Tradition of Violence and Enmity as Preludes to the Indian Slave Trade » dans *Native American Adoption, Captivity, and Slavery in Changing Contexts*, Palgrave McMillan, 2012.
- KEEGAN, John, *Anatomie de la bataille, Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916, traduction française, Robert Laffont, 1993*.
- KEELEY, Lawrence, *War Before Civilization: the Myth of the Peaceful Savage*, Oxford University Press, 1996.
- KNOWLS, Nathaniel, « The Torture of Captives by the Indians of Eastern North America. », *Proceeding of the American Philosophy Society*, vol.82, no. 2, Mars 1940. pp. 151-225.
- LAUBER, Almond W., *Indian Slavery in Colonial Times within the present limits of the United States*, PhD, Columbia University, New York, 1913.

- LEE, Wayne E., « Peace Chiefs and Blood Revenge: Patterns of Restraint in Native American Warfare, 1500-1800 », *The Journal of Military History* Vol. 71, no. 3, 2007. pp. 701-74.
- LEPORE, Jill, *Le nom de la guerre*, Paris, Anarachasis.
- LEVI-STRAUSS, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses universitaires de France, 1949.
- LORTIE, Richard. « La guerre des Renards, 1700-1740, ou, Quatre décennies de résistance à l'expansionnisme français ». Laval, Québec, 1988.
- LOZIER, Jean François, "Lever de chevelures en Nouvelle-France : la politique française du paiement des scalps", *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 56, n°4, 2003. p. 513-542.
- MALFOY-NOËL, Dorothee, *L'épreuve de la bataille, 1700-1714*, Montpellier, Presse Universitaires de la Méditerranée, 2007.
- MARIENSTRAS, Elise, « Problèmes d'historiographie américaine », *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*. 33Ème année, N. 2, 1978. pp. 408-426.
- MITCHELL, Mark D. *Crafting history in the northern plains : a political economy of the Heart river region, 1400-1750*. The archaeology of colonialism in native North America. Tucson, University of Arizona Press, 2013.
- MOURIN, Samuel. « Le nerf de la guerre. Finances et métissage des expéditions françaises de la première guerre des Renards (1715–1716) ». *French Colonial History* 12 (2011) p. 67-87.
- MOSER-VERREY, Monique, *Les cultures du monde au miroir de l'Amérique française*, Presse de l'Université de Laval, 2002.
- MUCHEMBLED, Robert. *Une histoire de la violence : De la fin du Moyen-Âge à nos jours*. Paris, Seuil, 2008.
- _____. « Anthropologie de la violence dans la France moderne (XV^{ème}, XVIII^{ème} siècle), *Revue de synthèse* January 1987, Volume 108, Issue 1, pp 31–5
- NAEPELS, Michel « Quatre questions sur la violence », *L'Homme*, 2006/1 n° 177-178, p. 487-495.
- NASSIET, Michel. *La violence, Une Histoire sociale*. Seyssel, Champs-Vallon, 2011
- PARKMAN, Francis, *The Jesuits in North America in the seventeenth century*, Toronto, 1899, vol. 1
- PAUKETAT, Timothy R., *The ascent of chiefs : Cahokia and Mississippian Politics in Native North America*, University of Alabama Press, 1994.

- PRITCHARD, James Stewart. *In search of empire the French in the Americas, 1670-1730*. Cambridge, UK, New York, Cambridge University Press, 2004.
- PEYSER, Joseph L. « The Fate of the Fox Survivors: A Dark Chapitre in the History of the French in the Upper Country, 1726-1737 ». *Wisconsin magazine of History* 73, n° 2 (1989). pp. 82-110.
- PICAUT-MONNERAT, Sandrine, *La petite guerre au XVIIIe siècle*, Économica, 2010.
- QUIMBY, George Irving. *Indian life in the Upper Great Lake*. The University of Chicago Press, Chicago, 1960.
- RICHTER, Daniel K. « War and Culture : The Iroquois Experience ». *The William and Mary Quaterly* 40, n° 04 (1983): 528-59.
- ROYOT, Daniel. *Les Indiens d'Amérique du Nord*. Paris, colin, 2007.
- RUSHFORTH, Brett. « Slavery, the Fox Wars, and the Limits of Alliance ». *The William and Mary Quaterly* 63, n° 1 (2006), p. 53-80.
 _____, « A Little Flesh We Offer You : The Origins of Indian Slavery in New France », *The William and Mary Quaterly*, vol. 60, No. 4 (Oct. 2003), pp. 777-808.
 _____, *Bonds of Alliance: Indigenous and Atlantic Slavery in New France*, Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2012.
- SALMON, Merille H., « A controversy about the Evidence for Cannibalism » dans Peter MACHAMER, Marcello PERA, Arisitide BALLAS, *Scientific Controverses, Philosophical and Historical Perspectives*, Oxford University Press, 2000.
 SEMELIN, Jacques, « Analyser le massacre, réflexion comparative », *Questions de recherches / Research in question*, no 7, Septembre 2002.
- SNYDER, Christina, *Slavery in Indian Country: The Changing Face of Captivity in Early America*, Cambridge, Harvard Univeristy Press, 2010
 _____, « The Long History of Indian Slavery », *OAH Magazine of History*, Vol. 27, No. 4, pp. 23–27.
- STANDEN Dale S., « BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, CHARLES DE, marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003–.
- STARNA, William et Ralph WATKINS, « Northern Iroquoian Slavery », *Ethnohistory*, 38 (1991), pp. 34-57.
- SKINNER, Claiborne A. *The Upper Country: French Enterprise in the Colonial Great Lakes*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008.

- TEMPLE, Wayne C. « Indian Villages in the Illinois Country ». *Scientific Papers*, Illinois State Museum, 2 (s. d.).
- TESTAND, Alain, « Compte Rendu : Roland Viau, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes: guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997 », *L'Homme*, 1999, Volume 39, Numéro 152, pp. 192-193.
- TRIGGER, Bruce G. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Boréal, 1985.
- TURNER, Jackson. *The Frontier in American History*. Henry Holt and Company, 1935, New York.
- VAYDA, Andrew, *War in Ecological Perspective*, Springer US, 1976.
- VIAU, Roland. *Enfants du néant et mangeurs d'âmes: guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*. Montréal, Boréal, 1997.
- VIDAL, Cécile, et Gilles Havard. *Histoire de l'Amérique française*. Paris, 2014.
- VIDALE, Cécile. *Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIIIe siècle (1699-1765)*. EHESS, Centre d'études Nord-Américaines, 1995.
- WHITE, Richard. *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Milwaukee, Wisconsin, Cambridge University Press, 1991.
- WHITE, Sophie. *Wild Frenchmen and Frenchified Indians: Material Culture and Race in Colonial Louisiana*. University of Pennsylvania Press, 2014.
- WIEN, Thomas, Cécile VIDAL et Yves FRENETTE, dir. *De québec à l'amérique française*. Sainte-Foy, Québec, PUL Diffusion, 2006.
- ZITOMERSKY, Joseph. *French Americans--Native Americans in Eighteenth-Century French Colonial Louisiana: The Population Geography of the Illinois Indians, 1670s-1760s: The Form and Function of French-Native Settlement Relations in Eighteenth Century Louisiana*. Lund University Press, 1994.
- ZOLTVANY, Yves F. , « LE MARCHAND DE LIGNERY, CONSTANT », « KIALA », « LAUMET, de Lamothe Cadillac, ANTOINE » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.

Sites web

<http://heritage.canadiana.ca/>

<http://www.wisconsinhistory.org/>

<http://www.collectionscanada.gc.ca/>

<http://gallica.bnf.fr/>

<http://www.bnf.fr/>

<https://archive.org/>

<http://www.biographi.ca/fr/>

<https://www.erudit.org/>

<http://www.persee.fr/>

Annexes

Annexe 1

Chronologie de la Guerre des Renards

1701 : La paix de Montréal est signée entre l'alliance formée par la Nouvelle-France et ses rivaux amérindiens.

Antoine de La Mothe-Cadillac fonde le fort de Ponchartain du Détroit, future ville de Détroit dans le Michigan.

1709 : Une partie des Renards dirigés par Pemoussa s'installent près du nouveau fort.

1712 : Bataille de Détroit en Mai. Les forces amérindiennes et françaises, sous le commandement de Dubuisson, assiègent le village fortifié des Renard. Après 19 jours de sièges les Renards s'échappent, mais sont rapidement rattrapés et massacrés près du Lac Sainte-Claire (plus de 1000morts).

1715 : Une expédition menée par De Lignery échoue avant même d'arriver chez les Renards.

1716 : Seconde expédition lancée par les Français contre les Renards, menée cette fois par Louvigny (environ 800 hommes et 400 alliés). Les Renards se rendent après 3 jours de siège.

La paix est signée – Fin de la Première Guerre des Renards.

1717 : Pemoussa meurt de la variole en exil à Montréal.

1718 : Les combats reprennent en Illinois.

1726 : Conférence organisée par les Français à la baie des Puants (Green Bay) pour réaffirmer la paix.

1727 : Les combats continuent, mort d'Ouachala le successeur de Pemoussa. Les Renards tuent des Français en Illinois. Rumeurs sur la présence de négociants anglais chez les Meskwakis.

1728 : Action punitive menée par de Lignery (environ 1600 hommes mobilisés) échoue, les Renards s'enfuient avant l'arrivée des troupes françaises

1729-1730 : Deux attaques surprises de la part des Ottawas, Winnebagos, Menominees et Chippewa font plus de 500 morts chez les Renards.

1730 : Défaite écrasante des Renards contre les troupes (environ 1400 hommes, presque uniquement des alliés amérindiens) de Nicolas Coulon de Villiers près de

Prairie du Rocher en Illinois

1731 : Hurons et Iroquois s'attaquent aux Renards survivants. Le commandant de Détroit les pousse à tuer les prisonniers. Renards restant connus vivent dans près du Mississippi ou sont retenus en otages.

1733 : Les derniers Renards envoient des émissaires à Green Bay pour demander grâce à Beauharnois. De Villiers est envoyé pour capturer les derniers survivants, ces derniers se défendent avec l'aide des Sauks dans un de leurs fort et s'enfuient. Échec retentissant, les troupes françaises sont affamées et désorganisée, de nombreux soldats et officiers sont tués, notamment De Villiers et un de ses fils.

1734 : Réduit en esclavage, Kiala le successeur d'Ouachala est déporté en Martinique.

1738 : Beauharnois accorde un pardon général aux Sauks et aux Renards à la demande de ces derniers et de nombreuses autres nations amérindiennes.¹

Annexe 2

Description des Outagamois dans *The Jesuits relations and allied documents*, Reuben Gold Thwaites, 1896. Chapitre X, p. 42-44.

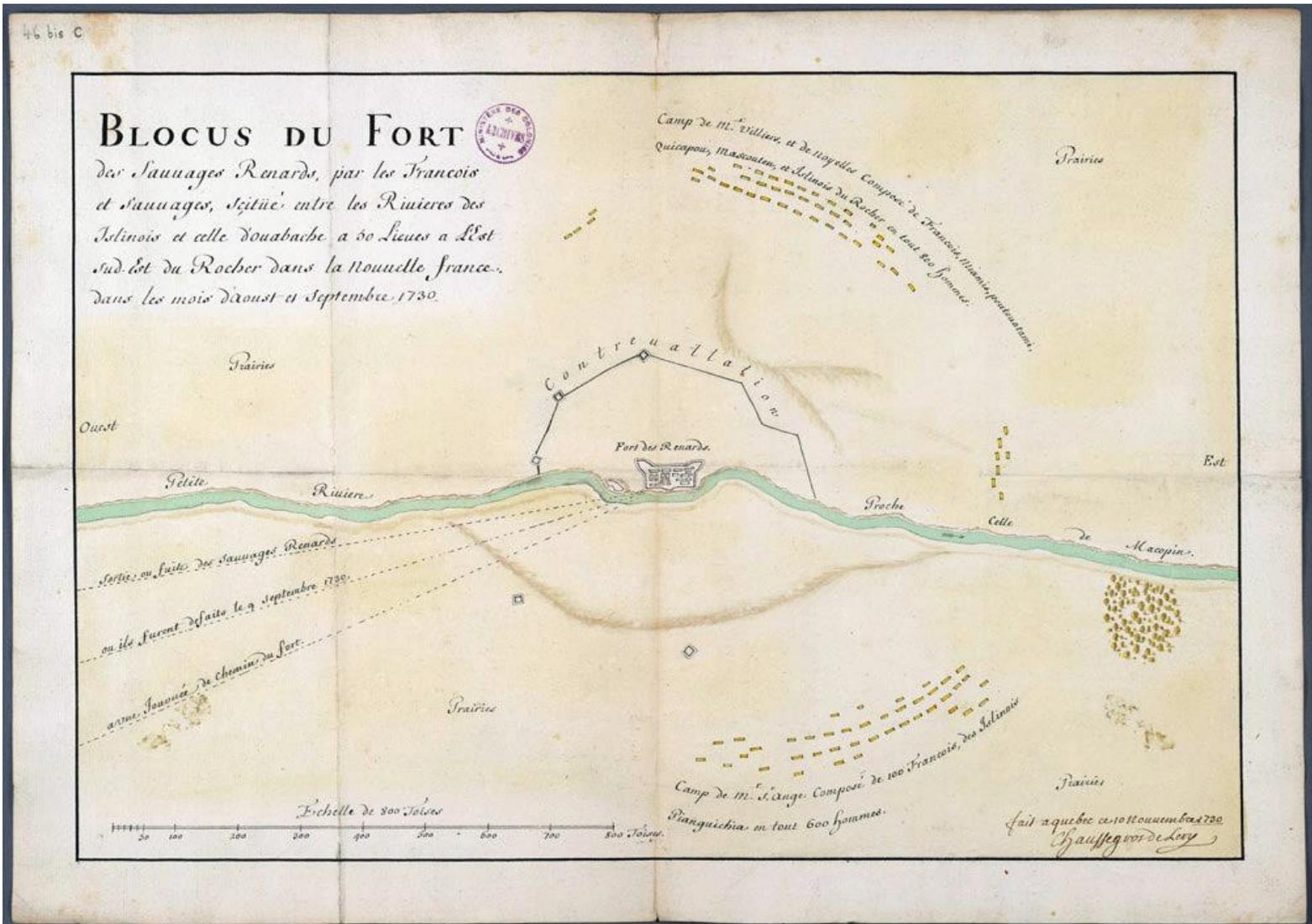
« Le pais des Outagami est du coté du Sud, vers le Las des Illinouek : ce sont peuples nombreux, d'environ mil hommes portans armes, chasseurs & guerriers ; ils ont des champs de bled d'Inde, & demeurent, en un pais fort avantageux, pour la chasse du Chat sauvage, du Cer, du Bœuf sauvage, & du Castor. Ils n'ont point l'usage du Canot, & font leurs voyages par terre, portant sur leurs espauls, leurs paquets, & leur chasse. Ces peuples sont adonnez à l'idolatrie autant que les autres nations. (...) On dit d'eux ; et des Ousaki, que quand ils trouvent un homme à l'écart, & à leur avantage, ils le tuent, surtout si c'est un François, dont ils ne peuvent supporter la barbe. »

1. Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, Boréal, 2008.
David Edmund et Joseph L. Peyser, *The Fox Wars: The Mesquakie Challenge to New France*, Norman : University of Oklahoma Press, 1993.
Jean-Guy Pelletier, « COULON DE VILLIERS, NICOLAS-ANTOINE (1683-1733) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.
Yves F. Zoltvany, « LE MARCHAND DE LIGNERY, CONSTANT », « KIALA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.
S. Dale Standen, « BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, CHARLES DE, marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003.
D. H. Corkran, « PEMOUSSA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.
David Lee et Terry Smythe, « OUACHALA », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003.

Annexe 3

Le Fort Renard, 1730, sur le site d'Arrowsmith Battlefield.

« C'étoit un petit bouquet de bois enfermé de pieux situé sur une pente douce qui s'élevoit du Nord-Ouest le long d'une petite rivière, en sorte que du côté du Su et du Sud-Est on les voyoit à découvert, leur cabaines estoient fort petites et pratiquez dans terre comme dans les tannières des Renards dont ils portent le nom »¹



Plan du Fort des Sauvages Renards, situé entre les Rivières des Islinois, et celle d'Ouabache a 50 Lieues a l'Est-sud-est du Rocher dans la Nouvelle France. Fait à Québec le 10 Novembre 1730 Par Chaussegros de Léry. [1/1 700e]. Ministère des Colonies. ANOM C11B39/116.

1. Document non signé de la part d'un homme sous la direction de St-Ange lors du siège de 1730. Collection Moreau-St Méry, vol. 9, f° 322-324.

Annexe 4



1. Madison Projectile Point, Fox Fort Site Massacre, McLean County Museum of History Collections. Ces pointes en silex forment la pointe des flèches de nombreuses nations amérindienne de la vallée du Mississippi.
2. Platine de fusil. Fox Fort Site Massacre, McLean County Museum of History Collections.

Annexe 5

Gouverneurs de Nouvelle-France, 1703-1747

Philippe Rigaud de Vaudreuil	1703-1725
Charles de La Boische de Beauharnois	1726-1747

Intendants de la Nouvelle-France, 1712-1748

Michel Bégon	1712-1726
Claude-Thomas Dupuy	1726-1728
Gilles Hocquart	1729-1748

Chefs Renards, 1712-1734

Pemoussa	? - 1717
Ouachala	? - 1727
Kiala	? - 1734

Glossaire : Les Nations Amérindiennes

Source : Bruce E. Johansen et Barry M. Pritzker (ed.), *Encyclopedia of Native American History*, ABC Clio, 2008.

Cinq-Nations

Chippewa (*Anishinabe* en anglais, aussi connus sous le nom d'Ojibwa). De langue algonquienne, les Chippewas vivaient au Nord du lac Huron, et au Nord-Est du Lac supérieur. Une partie d'entre eux vivait près de Saulte-Sainte-Marie, ces derniers étaient connus sous le nom de Sauteux. En bon termes avec les Français, ils furent de solides partenaires dans la traite des fourrures (particulièrement les fourrures de castor). Ils durent faire face à de nombreuses incursions iroquoises alors qu'ils étendaient leur territoire de chasse. Armés par les Français, ils repoussèrent les Dakotas vers les grandes plaines, et participèrent à de nombreuses offensives contre les Renards.

Folle-avoine (*Menominee* en anglais, leur nom signifie peuple du riz-sauvage). Proches des Puants et des Chippewas, leur territoire s'étendait de la côte Nord-Ouest du Lac Michigan à l'ouest du Wisconsin. Forcés d'émigrer pour échapper aux Iroquois, ils se réfugièrent à la Baie des Puants. La construction d'une mission à la Baie en 1671 contribua à établir des liens entre les Français et les Folles-Avoines. Ils essayèrent de rester neutre autant que possible durant la guerre des Renards, pour finalement prendre les armes aux côtés des Français.

Hurons. Quatre tribus composaient la confédération Huronne avant qu'elle ne disparaisse sous les attaques des Iroquois en 1649. Les survivants trouvèrent refuge chez les Pétuns ainsi que chez les Français. Ils installèrent un village à Michilimackinac, et de nombreux Hurons rejoignirent Cadillac lorsque ce dernier fonda Détroit. Ils restèrent donc fidèles aux Français lors de la Guerre des Renards, mais une partie d'entre eux fit sécession pour rejoindre le camp des anglais. Les Hurons restés alliés à Onontio fut connu par la suite sous le nom de Wyandottes.

Illinois. Cette nation a donné son nom à l'actuel État américain dont elle occupait une partie à partir du milieu du XVII^{ème} siècle. Ils devinrent rapidement alliés aux Français qui

commencèrent à installer des colonies de peuplement près des berges du Mississippi. Ils durent reculer petit à petit vers le sud au fur et à mesure que les attaques de leurs voisins du nord (Renards, Mascoutens, Kickapous) s'intensifiaient dans le cadre de la Guerre des Renards. Hormis les Peorias qui réussirent à rester implantés de manière autonome au nord des territoires Illinois, la plupart des tribus qui composaient cette nation se réfugièrent plus au sud, où vivaient près des colonies agricoles françaises.

Iroquois. Les Iroquois sont en fait une confédération de 5 nations différentes (qui devinrent les 6 nations en 1722). Les Mohawks, Senecas, Oneida, Cayuga, Onondoga et ensuite les Tuscarora formaient la plus puissante des fédérations du Nord-Est de l'Amérique. Après avoir mené de nombreuses guerres dans le Pays d'en Haut au XVII^{ème} siècle, ce qui conduisit aux déplacements de la plupart des nations algonquines de la région, ils signèrent la paix avec les Français en 1701. Proche des Anglais, ils manœuvrèrent tout au long du XVIII^{ème} siècle pour affaiblir les positions de la Nouvelle-France. Sans prendre réellement part dans la Guerre des Renards, ils apportèrent néanmoins leur soutien aux Meskwakis quand ces derniers le demandait.

Kickapous (*Kickapoo* en anglais). Proche des Renards et des Sauks, cette nation algonquine vivait dans le sud du Wisconsin où elle se réfugia au milieu du XVII^{ème} siècle à la suite des guerres iroquoises. Ils s'installèrent ensuite plus au sud après des incursions chez les Illinois. Leur alliance avec les nations du Wisconsin les amena à combattre les Français et les autres nations algonquiennes de l'alliance franco-indienne lors de la Guerre des Renards. Ils signèrent la paix en 1729, et se retournèrent progressivement contre leurs anciens alliés.

Mascoutens. (Signifie peuple de la Prairie). Petite nation vivant au sud du Wisconsin, on sait peu de choses des Mascoutens. Leur nation ne devait compter que peu d'individus, et ils durent rapidement trouver refuge chez des alliés lorsque les Français et les Potawatomis les attaquèrent. Ils s'allièrent donc avec les Kickapous et les Renards à partir de 1712.

Miamis. (Ceux de la péninsule en langage Objjwa) Ils vivaient au sud du Michigan et entretenaient de nombreux liens d'amitié avec les Français, qui construisirent un fort dans leur pays. Une partie d'entre eux, les Weas, proposèrent cependant leur aide aux Renards alors que ces derniers tentaient d'émigrer chez les Iroquois, mais ils ne tinrent pas parole.

Outaouais (*Ottawa* en anglais, leur nom signifie commerçant). Ce sont quatre tribus qui sont regroupés sous l'égide d'une même nation. Ces derniers vivaient au nord du Lac Huron avant d'en être chassé par les offensives iroquoises. Ils émigrèrent ensuite vers l'ouest du Lac supérieur ainsi que vers Michilimackinac. Les Outaouais comptaient parmi les alliés les plus fidèles de la Nouvelle-France et les suivirent dans la plupart des guerres coloniales. Ils furent parmi les premiers à venir s'installer à Détroit lors de la fondation du fort par Cadillac.

Puants (*Winnebagos* en anglais). Cette nation tire son nom peu glorieux du fait que la rivière près de laquelle ils vivaient se retrouvait engorgée de poissons morts tous les été. Ils vivaient dans l'actuel Wisconsin, et accueillirent de nombreux réfugiés des guerres iroquoises. Mais de nombreux conflits avec les différentes nations réfugiées ne tardèrent pas à éclater. Ces combats firent de nombreux morts chez les Puants, alors que ces derniers étaient déjà durement frappés par les épidémies. Ils durent donc s'allier avec de nombreuses nations voisines, et de faire donc profil bas lorsqu'un danger se dessinait.

Poutéouatami (*Potawatomi* en anglais). On peut traduire le nom de ces amérindiens par « La nation de la place du Feu ». Ils quittèrent le sud du Michigan avant de s'installer dans la région de la baie des Puants au milieu du XVII^{ème} siècle. Ils migrèrent ensuite plus au sud et vécurent sur les anciennes terres des Illinois et des Miamis. Très proches des Français, ils furent de solides alliés dans les guerres coloniales de la Nouvelle-France.

Renards (*Fox* en anglais, aussi connus sous le nom de Mesquaki, Outtagamis, ou encore peuple de la terre-rouge). Au XVIII^{ème} siècle, Les Renards vivaient dans l'actuel Wisconsin, près du lac Winnebago après avoir été chassés de la rive sud du Lac Érié par les Iroquois. Alliés des Sauks, des Kickapous et des Mascoutens, ils s'engagèrent rapidement dans la traite des fourrures. Mais au contraire des autres nations algonquines, ils décidèrent de ne pas s'installer près des postes de traites français, et exigeaient une taxe de ces derniers lorsqu'ils utilisaient la rivière Renard. Ils s'installèrent à Détroit avec les autres nations algonquines alliés aux Français qui ne voyaient pas leur arrivé d'un bon œil. Les tensions sont à leur comble quand éclate la bataille de Détroit en 1712, et qui voit les Renards subir une lourde défaite contre les forces de la Nouvelle-France. S'ensuivit un conflit qui dura jusqu'en 1738 et qui se solda par la quasi destruction des Renards.

Sauks. (Proches des Kickapoo et des Renards, cette nation vivait près de la rivière Renards dans le Wisconsin. Ils ne prirent pas parti dans les guerres que se livraient la France et l'Angleterre, et tentèrent d'entretenir de bonnes relations avec les deux empires. Cela se termina lorsqu'ils acceptèrent d'accueillir les Renards qui fuyaient les armées de l'alliance française. Ils durent émigrer de la Baie des Puants pour l'Iowa, emmenant les Renards avec eux. Ils revinrent s'installer dans le nord de l'Illinois une fois que la guerre fut terminée.

Sioux. Nation des grandes plaines, les Sioux étaient composés de trois grandes tribus : les Dakotas, les Lakotas et les Nakotas. Ils demandèrent rapidement à ce qu'un poste de traite français soit installé dans leur pays, désireux d'accepter aux biens européens manufacturés. Ils refusèrent toute alliance avec les Renards de peur que cela mette en péril leurs relations avec la Nouvelle-France. Ils s'engagèrent cependant sur le chemin de la guerre contre les Français, ce qui n'empêcha de voir leur commerce avec ses derniers perdurer jusqu'à la fin de l'Empire français en Amérique.

